

Enquête Trajectoires et Origines La diversité des populations en France (2008)

*Dossier de présentation pour le Comité du Label
INED / INSEE*

Demande examinée le jeudi 31 mai 2007

La présente demande de label d'intérêt général et de qualité statistique porte sur l'enquête Trajectoires et Origines (TeO) dont la collecte est prévue entre septembre et décembre 2008. Elle a obtenu un avis d'opportunité favorable du CNIS lors de la réunion de la formation Démographie, conditions de Vie du 15 mai 2006. Cependant, compte tenu de l'acuité des débats autour de certains thèmes abordés par l'enquête, un second avis d'opportunité sera demandé au CNIS lors de la réunion de la formation Démographie, conditions de vie du 24 mai 2006. Il portera plus spécifiquement sur la partie du questionnaire qui cherche à approcher l'identité ethnique et culturelle des personnes interrogées. Le dossier sera donc complété par la suite en fonction des résultats de cette consultation. Nous n'avons pas inclus dans le dossier de note technique sur les nomenclatures car celles utilisées sont classiques et reprises d'autres enquêtes : les langues, les pays et les spécialités des diplômes notamment. Par contre, il a été joint au dossier une note signée des deux maîtres d'ouvrage et portant sur la durée de l'enquête.

Composition du dossier :

1.	La demande de label d'intérêt général et de qualité statistique sans le caractère obligatoire	3
2.	Avis d'opportunité du CNIS	5
3.	Fiche de présentation de l'enquête	7
4.	Objectifs détaillés et type de résultats diffusés	11
5.	Unité enquêtée et champ de l'enquête	15
6.	Description du sondage et mode de collecte	20
7.	Calendrier de l'enquête (collecte et diffusion)	25
8.	Comité de concertation et de pilotage	27
9.	Lettres envoyées aux enquêtés	51
10.	Questionnaire	53
11.	Comptes rendus des tests du questionnaire	56
12.	Note sur la durée des entretiens	138

Annexes :

1. Questionnaire du test de février-mars 2007
 - a. Questionnaire papier
 - b. Cahier des cartes accompagnant le questionnaire papier et mémo
 - c. Cahier d'instructions aux enquêteurs
 - d. Questionnaire jeune auto-administré
2. Questionnaire définitif de l'enquête

1. La demande de label d'intérêt général et de qualité statistique sans le caractère obligatoire



Paris, le 27 avril 2007
N°1052/F110

Objet : Demande de label d'intérêt général et qualité statistique sans obligation pour l'enquête « Trajectoires et origines » (TeO)

L'Ined et l'Insee envisagent de réaliser l'enquête « Trajectoires et origines - enquête sur la diversité des populations en France » à l'automne 2008. Au cours de cette collecte, 24 000 personnes seraient interrogées.

En conséquence, nous sollicitons auprès de Comité du label l'obtention du « label d'intérêt général et de qualité statistique, sans obligation ».

Le Chef du département de la
démographie

Guy Desplanques

Le Directeur de l'INED

François Héran

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
18 BD ADOLPHE PINARD - 75675 PARIS CEDEX 14 - FRANCE –
TÉL STANDARD : 01.41.17.50.50

INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DEMOGRAPHIQUES
133, BD DAVOUT 75020 PARIS FRANCE
TEL. 33 (0)1 56 06 20 00 • FAX 33 (0)1 56 06 21 99

2. Avis d'opportunité du CNIS

Paris, le 21 août 2006 - N°215/D130

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête Trajectoires et origines - TeO

Programme : 2008

Émetteur : Institut national d'études démographiques
Insee, DSDS, département de la démographie

Au cours de sa réunion du 15 mai 2006, la formation Démographie, conditions de vie a examiné le projet d'enquête Trajectoires et origines - TeO.

Cette enquête a pour objectif d'appréhender dans quelle mesure l'origine est en soi un facteur d'inégalité ou de spécificité dans l'accès aux différentes ressources de la vie sociale (logement, emploi, santé, accès à la nationalité, marché matrimonial,...) et d'analyser les processus d'immigration, d'intégration sociale, de discrimination et de construction identitaire. Les utilisateurs potentiels sont nombreux : délégations, comités interministériels ou organismes de conseil intervenant dans le domaine de l'immigration, de l'intégration, ou de la lutte contre les discriminations ; administrations centrales de différents ministères ; agences chargées de l'admission au séjour et de l'accueil des migrants ; ...

Les principaux modules du questionnaire seront les trajectoires migratoires, le lien avec le pays d'origine ou le pays de naissance des parents, l'éducation, la formation, l'emploi, le cadre de vie, le logement, le quartier, les parcours résidentiels, les pratiques matrimoniales, les langues parlées, la religion, les rapports aux institutions et la santé. Certains thèmes se retrouveront de manière transversale dans plusieurs modules : discrimination, pratiques communautaires, relations de genre.

L'enquête aura lieu en fin d'année 2008. Elle sera réalisée auprès de trois groupes distincts : des immigrés (personnes nées étrangères à l'étranger), des descendants d'immigrés (personnes nées en France ayant au moins un parent immigré), des personnes nées en France et n'ayant aucun parent immigré. La taille de l'échantillon de répondants visé est de 10 000 questionnaires pour chacun des deux premiers groupes, de 2 000 pour le groupe témoin. La collecte sera réalisée en face à face par enquêteur, sous Capi, avec une durée de questionnement d'une heure.

Les nombreux utilisateurs potentiels de l'enquête seront consultés (Halde, Osii, Agence sociale pour l'égalité des chances, ministères et directions,...) ; des associations œuvrant dans le domaine de l'immigration et de l'intégration le seront également, selon un protocole à définir .

Les premiers résultats seront publiés six mois après la fin de la collecte (*Insee Première, Population et Sociétés,...*).

L'enquête portant notamment sur l'effet de l'origine, la formation exprime son intérêt pour qu'un complément d'échantillon de personnes originaires des Dom puisse être interrogé.

La formation émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête.

3. Fiche de présentation de l'enquête

Fiche descriptive de l'enquête Trajectoires et origines, la diversité des populations en France

1 - Service producteur.

La Direction des Statistiques Démographiques et Sociales (DSDS) de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) et l'Institut National d'Études Démographiques (INED) assurent conjointement la maîtrise d'ouvrage de l'enquête. La maîtrise d'œuvre est pour sa part assurée par l'INSEE.

2 - Intitulé de l'enquête.

Trajectoires et Origines (TeO) - enquête sur la diversité des populations en France.

3 - Objectifs généraux de l'enquête.

L'enquête cherchera à appréhender dans quelle mesure l'origine est en soi un facteur d'inégalités ou simplement de spécificité dans l'accès aux différentes ressources de la vie sociale (logement, langue et éducation, emploi, loisirs, services publics et prestations sociales, contraception, santé, nationalité, réseau de relations, marché matrimonial...).

Elle s'intéressera à l'articulation entre l'origine et les autres catégories de distinction dans la société française (genre, classe, phénotype, âge, quartier...) afin d'analyser les processus d'intégration, de discrimination et de construction identitaire au sein de la société française dans son ensemble.

4 - Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats.

La demande d'une nouvelle enquête sur l'immigration et l'intégration a été formulée par le Premier ministre en 2003, réitérée en 2004 par la Cour des comptes, et soutenue depuis plusieurs années par le ministère des Affaires Sociales.

Les utilisateurs potentiels, outre l'INSEE et l'INED, sont multiples et pour la plupart déjà impliquées dans le projet :

- Les délégations, comités interministériels ou organismes de conseil intervenant dans les domaines de l'immigration, de l'intégration ou de la lutte contre les discriminations. Le Haut conseil à l'intégration, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité, la délégation à la ville et au développement social urbain, l'agence nationale de Cohésion sociale ont participé à la mise en place du projet d'enquête ;
- Les administrations centrales de différents ministères, partenaires du projet : la direction de l'Animation de la Recherche et des Études Statistiques (DARES), la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et de la Statistique (DREES), la direction de la Population et des Migrations (DPM), la direction générale de l'habitat, de l'urbanisme et de la Construction (DGHUC) ;
- Les agences chargées de l'admission au séjour et de l'accueil des migrants ont également été consultées. L'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) et l'Agence pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA) font partie du groupe d'élaboration de l'enquête.
- Les agences d'urbanismes, à commencer par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France (IAURIF), qui a déjà manifesté son intérêt ;
- Les laboratoires universitaires spécialisés dans les questions de migrations et de discrimination, qu'ils soient français ou étrangers.

5 - Principaux thèmes abordés.

Le questionnaire sera, dans sa plus grande partie, commun aux cinq sections de l'échantillon. L'enquête TeO étant centrée sur les trajectoires sociales des individus et sur l'analyse des processus d'insertion (qui, par définition, s'étalent dans le temps), le questionnaire s'intéresse aux trajectoires individuelles et comprend des éléments rétrospectifs sur les parcours scolaires, professionnels, familiaux et résidentiels. Le recueil des éléments constitutifs de l'origine, aussi bien géographique que sociale, culturelle ou résidentielle fait l'objet d'une attention particulière. Chaque sphère de la vie des enquêtés est approfondie dans un module spécial, qu'il s'agisse de l'éducation, du logement, de l'emploi, de la vie matrimoniale, de la vie citoyenne, des relations sociales.

À vocation multi-thématique, l'enquête TeO aborde donc les principales dimensions de l'intégration, conçue comme l'ensemble des chances d'accès aux diverses ressources de la vie sociale. Il s'agit de repérer les situations où s'expriment les différentiels d'opportunité et de traitement et où peuvent se manifester les stratégies collectives. L'identité, notamment dans sa relation aux origines des enquêtés, est abordée à travers différents aspects : transmission familiale des langues, religion, mais aussi perception par l'enquêté comme dans le regard des autres de son identité. Le thème des discriminations sera abordé de façon transversale dans différents modules. Enfin, la localisation géographique des individus permettra de constituer une base de donnée contextuelle qui sera intégrée dans la base d'exploitation. Elle permettra d'enrichir l'information disponible sans alourdir le questionnement.

6 - Place dans le dispositif statistique existant sur le même sujet.

Cette enquête se situe dans la continuité de l'enquête MGIS, dont elle n'est cependant pas une simple réédition. La plupart des enquêtes du système statistique comportent des questions permettant de repérer les personnes immigrées et depuis 2003 les descendants d'immigrés dans certaines d'entre elles (FQP, Emploi, Logement). Mais il manque une enquête consacrée spécifiquement à l'analyse des trajectoires des immigrés et, surtout, de leurs descendants. De plus, disposer d'échantillons substantiels permettra de réaliser des analyses en distinguant les différentes origines. En outre, les enquêtes existantes n'abordent pas toutes les questions que pose l'intégration : les relations avec les autres, les pratiques sociales. Enfin, le processus d'intégration ne peut se mesurer que dans la durée et nécessite une approche longitudinale. Cette enquête prendra place un an après celle de la DREES, ciblée sur les primo-arrivants, et se déroulera la même année que le module *ad hoc* de l'enquête Emploi sur la situation sur le marché du travail des immigrés et enfants d'immigrés.

7 - Base de sondage

L'échantillon sera réalisé à partir de la population recensée en janvier 2007. Pour constituer l'échantillon des descendants d'immigrés et de personnes nées dans un département d'Outre-mer, l'information disponible dans le recensement est insuffisante et devra être croisée avec celle issue d'autres sources, de manière à restreindre l'enquête aux personnes ayant au moins un parent immigré. Les sources mobilisées à cette fin seront l'échantillon démographique permanent et les bulletins de naissance de l'état civil.

8 - Unités enquêtées.

L'enquête portera sur cinq populations distinctes, parmi les personnes résidant en France métropolitaine dans des logements ordinaires :

- 9 600 immigrés de 18 à 59 ans, personnes nées étrangères à l'étranger âgés ;
- 9 600 descendants directs d'immigrés âgés de 18 à 49 ans, personnes nées en France ayant un ou deux parents immigrés ;

- 800 personnes nées dans un département d'Outre-mer âgées de 18 à 59 ans ;
- 800 personnes dont au moins un parent est né dans un département d'Outre-mer âgées de 18 à 49 ans ;
- enfin, 3 400 personnes n'appartenant à aucun des groupes ci-dessus, échantillon dit « témoin » ou « natifs descendant de natifs », âgées de 18 à 59 ans.

9 - Période et périodicité de la collecte ; services réalisant la collecte.

L'enquête sera réalisée au second trimestre de l'année 2008. La collecte sera assurée par l'Insee.

10 - Impact sur l'unité enquêtée et notamment temps de réponse maximum au questionnaire.

L'enquête sera réalisée en face à face, en une ou deux visites. Compte tenu de la diversité des thèmes abordés, il est apparu impossible de respecter un temps d'interrogation d'une heure en moyenne, d'autant que les difficultés d'expression en français et la nécessité d'un interprétariat pour certains immigrés allonge le temps de passation. Une note spécifique a été rédigée concernant l'engagement pris sur le temps d'interrogation, qui est jointe au dossier.

Il est envisagé de déposer un questionnaire papier destiné aux personnes de 15 à 24 ans (autres que l'enquêté), auto-administré et renvoyé par courrier. Cela permettrait d'explorer plus finement la transmission familiale des valeurs et les carrières scolaires des jeunes selon leurs origines géographiques. Cette procédure a été mise en œuvre lors du test papier de février-mars mais n'a pas été définitivement validée.

11 - Groupe de pilotage.

Le groupe de conception du questionnaire, qui travaille depuis plus d'un an, comprend les membres de l'équipe de conception (Insee et Ined) ainsi que des chercheurs venant de différentes institutions ou administrations.

Un comité de pilotage scientifique a également été constitué, pour assurer le suivi étape par étape de l'enquête et arbitrer sur les alternatives qui peuvent se présenter. Il comprend des représentants des différents organismes partenaires dans la réalisation de l'enquête, ainsi que des chercheurs experts dans les domaines couverts par l'enquête.

Enfin, un comité de pilotage technique est chargé du suivi technique de l'enquête : déroulement des différentes étapes, calendriers des tests, solutions techniques. Il est composé de la maîtrise d'ouvrage déléguée (chef de division), du (ou des) concepteur(s), du CPOS, du CDAP et des équipes informatiques (responsables des équipes Blaise et Capi et de l'aval).

12 - Diffusion des résultats.

La diffusion s'effectuera sous deux formes :

- Mise à disposition de bases anonymisées provisoires aux partenaires de l'enquête, dès que le calcul des poids finaux sera effectué (3 mois après la fin de la collecte). Une fois l'ensemble des redressements effectués (9 mois-1 an après la collecte), les bases anonymisées définitives seront mises à disposition de l'ensemble des personnes qui en feront la demande, sous réserve qu'elles aient déposé un projet d'étude. Un regroupement des modalités des variables sensibles sera réalisé.

- Publication de résultats, commençant 6 mois après la fin de la collecte. Ces publications comprendront des articles pour *Insee-Première*, *Population et Sociétés*, ainsi que les publications courtes des autres partenaires de l'enquête. Des articles plus approfondis seront réalisés pour des ouvrages ou revues.

4. Objectifs détaillés et type de résultats diffusés

L'enquête TeO cherche à appréhender dans quelle mesure les origines migratoires sont susceptibles de modifier par elles-mêmes les chances d'accès aux principaux biens qui définissent la place de chacun dans la société : le logement, l'éducation, la maîtrise de la langue, l'emploi, les services publics et prestations sociales, la planification familiale et la santé, les relations sociales, la nationalité, la citoyenneté...

C'est pourquoi le questionnaire de l'enquête TeO se donne pour objectifs d'étudier d'une part les conditions de vie des individus au moment de l'enquête et d'autre part leurs trajectoires sociales.

- **les conditions de vie au moment de l'enquête.** Précisément, elle entend examiner la situation sociale des individus au moment de l'enquête en décrivant leur situation à l'égard de l'école, de l'emploi, du logement, de la santé, de la vie familiale, de la sociabilité. Etudier les conditions de vie permet de rendre compte de **l'intégration sociale de chaque individu à la société française.**

- **les trajectoires sociales.** Le titre de l'enquête contient le terme Trajectoires au pluriel, ce qui renvoie à notre volonté d'étudier l'intégration des individus à la société française non pas seulement au temps T de la passation de l'enquête, mais aussi au cours de leur vie. L'idée sous-jacente à ce projet est que **l'intégration est un processus s'inscrivant sur le long terme.** Il résulte de cette conception de l'intégration que le questionnaire comporte de nombreux éléments sur la **biographie** des individus et que nous entendons décrire des parcours d'intégration.

Pour comprendre la diversité des situations sociales des enquêtés et la diversité de leurs parcours, nous entendons **prendre systématiquement en compte les différentes caractéristiques des individus.** En cela, l'enquête cherchera à identifier l'importance respectives des appartenances sociales (milieu social), des origines migratoires et enfin du lieu de résidence sur la participation des individus à la société française et sur les processus d'ascension sociale dans différents domaines, notamment l'école et l'emploi.

Pour atteindre ces objectifs, trois **thèmes centraux** sont développés dans notre questionnaire, même si les recoupements sont nombreux tandis que certaines problématiques, **comme les relations de genre ou les attitudes et les représentations** traversent l'ensemble des préoccupations et des modules du questionnaire.

a) **Les stratégies d'ascension sociale**

Elles sont repérées par l'ensemble des démarches que les individus mettent en œuvre: les désirs d'orientations scolaires, les aspirations professionnelles, les démarches de formation, l'apprentissage des langues, les recherches de logement, les intentions de vivre en couple, la préservation de la santé et le recours aux soins, la construction d'un réseau de relations, les démarches de naturalisation. Ici les origines des individus, origines sociales et origines migratoires, sont aussi pensées comme des ressources individuelles et collectives. Il s'agit alors d'identifier comment elles sont mobilisées par les individus pour accéder à diverses ressources. Ces préoccupations traversent l'ensemble du questionnaire, qu'il s'agisse des parties consacrés aux pratiques associatives et citoyennes, aux relations sociales, à la maîtrise et la transmission des langues, à la santé et au recours aux soins. Elle sont particulièrement présentes dans les modules qui décrivent les trajectoires sociales des enquêtés, trajectoires migratoires, matrimoniales, scolaires, professionnelles ou de logement. Ainsi, le parcours

d'intégration des immigrés et de leurs enfants est, comme celui des descendants de natifs, très lié à la **trajectoire scolaire** : accès des immigrés à l'école, orientation scolaire, arrêt précoce ou tardif de la scolarité, passage éventuel par des filières d'excellence, réorientations et redoublements. Le questionnaire n'enregistrera pas seulement les diplômes obtenus mais s'attachera à caractériser la trajectoire scolaire dans sa complexité pour assurer une meilleure mesure des écarts entre groupes. On pourra en outre explorer le rapport à l'institution scolaire selon les milieux sociaux et les effets du parcours scolaire sur l'intégration du marché du travail.

La section consacrée au **parcours professionnel** décrit pour sa part l'insertion sur le marché du travail, en couvrant la période qui va de la fin des études à l'emploi actuel, en passant par le premier emploi. Elle s'attache également à analyser, au-delà du seul accès à l'emploi, les conditions de travail et de promotion au sein de l'emploi. On cherche à repérer les phénomènes de concentration dans certains secteurs d'activité, le degré de précarité ou de sécurité professionnelle, les rapports aux institutions intervenant dans la recherche d'emploi (ANPE et sociétés intérimaires), ainsi que le rôle des réseaux de sociabilité et d'entraide dans l'accès à l'emploi.

Le logement et le cadre de vie seront décrits soit en interrogeant directement l'enquêté, soit en puisant à des sources contextuelles (notamment sur les équipements, la composition sociale du quartier, la situation de l'emploi...) Trois questions essentielles ont inspiré cette partie : (1) Les conditions de vie sont-elles liées aux origines ? (2) Quels obstacles (de type discriminatoire ou autres) les jeunes rencontrent-ils pour accéder à un logement autonome ? (3) Comment les processus de ségrégation spatiale affectent-ils les trajectoires individuelles ? Pour les immigrés, l'enquête se préoccupe surtout de **ce qu'il advient après la migration** et de ce qui est utile pour l'étude de l'insertion sociale et économique. Cette optique justifie un questionnement sur les ressources disponibles à l'arrivée (réseaux et connaissances), mais aussi sur le statut à l'entrée en France, statut qui conditionne également les trajectoires d'insertion sociale. Par ailleurs, le parti-pris dans l'étude du **transnationalisme** est de s'adresser autant que possible à tous, pour saisir l'ensemble des relations que des individus vivant en France peuvent entretenir avec l'étranger, qu'il s'agisse d'une conséquence de leur expérience migratoire ou des liens qu'ils peuvent avoir avec d'autres pays.

En s'intéressant à l'**histoire matrimoniale** des individus, et plus spécialement aux modalités de formation et de séparation des couples, on cherche à décrire le fonctionnement du marché matrimonial parmi les populations immigrées et leurs descendants. L'attraction pour le pays d'origine est-elle liée à un système de préférences ou aux difficultés à franchir la barrière sociale qui sépare les immigrés et les natifs ? Existe-t-il un lien direct entre l'homogamie sociale et l'endogamie traditionnelle ? Quel rôle jouent les réseaux de sociabilité (amicaux, familiaux, professionnels) dans la rencontre du futur conjoint ? Il s'agira aussi de mieux comprendre les retards à la mise en couple observés chez certains descendants d'immigrés.

b) Les obstacles à l'égalité des chances

Il s'agit là d'identifier les **discriminations**, notamment celles liées à l'origine, mais aussi les discriminations liées au fait d'être une femme, ou celles liées au quartier de résidence, qui restreignent l'accès des individus aux ressources que sont la formation, l'emploi, le logement, les dispositifs de santé, la citoyenneté. Ainsi, le questionnaire s'attache à examiner l'ensemble des situations clefs où des discriminations, c'est-à-dire un traitement injuste ou inégalitaire, peuvent se produire : les moments d'orientation scolaire, les recherches d'emploi, les

conditions de travail, les relations avec les collègues ou supérieurs hiérarchiques, les recherches de logement, les consultations médicales, les démarches dans les administrations. L'enquête s'attache aussi à mesurer dans un module spécifique l'expérience du racisme subi dans l'espace public (rue, magasins, banques, lieux de loisirs, rapports avec les agents d'autorité) et le sentiment d'appartenir ou non à une minorité stigmatisée. On s'intéresse aussi à la diffusion de stéréotypes négatifs sur les populations immigrées et issues de l'immigration.

Nous abordons les discriminations de deux façons différentes : de façon indirecte à travers la situation des enquêtés et en la comparant avec celle de personnes ayant des origines différentes, de façon directe en demandant aux enquêtés quelles ont été leurs expériences des discriminations. Il s'agit dans ce cas du vécu des discriminations qui sont abordées d'un point de vue subjectif. Ces questions nous permettront de mieux évaluer l'incidence des discriminations dans les différents domaines de la vie sociale et d'analyser leurs conséquences sur les trajectoires des individus discriminés, ainsi que sur leur personnalité et relations sociales. **Mesurer le sentiment d'être exposé à des discriminations** est une variable explicative de certaines pratiques et intéressante pour penser la construction des identités.

c) **La construction de l'identité et la perception de soi par les autres.**

Les personnes immigrées et issues de l'immigration sont confrontées à la nécessité de concilier les valeurs culturelles des pays d'origine et celles du contexte français. Ces personnes ou en tous cas une partie d'entre elles sont aussi soumises à comportements discriminatoires qui peuvent induire un repli sur l'identité d'origine. Un module est donc consacré dans le questionnaire à l'importance accordée par les individus aux différents éléments qui composent l'identité d'une personne (sa nationalité, son pays de naissance, sa profession, ses opinions religieuses). La construction des identités et le sentiment d'appartenance à une communauté (nation, minorité, communauté d'origine, groupe stigmatisé, classe sociale, communauté religieuse) sont des processus qui résultent autant des effets d'étiquetage (désignation par autrui) que de la transmission d'un héritage culturel et historique transmis par la socialisation familiale (auto-proclamation de son identité). Il s'agit ici d'explorer la façon dont ces processus se conjuguent et, plus précisément, comment se combinent les références à la nationalité française et à la nationalité des parents, le souvenir entretenu ou effacé de l'histoire migratoire, le rôle de la religion ou des pratiques culturelles. La perspective adoptée sera interactionniste, au sens où le questionnaire s'intéressera à la fois au processus d'étiquetage par autrui et à l'auto-revendication des identités.

Par ailleurs, la construction identitaire est également appréhendée à travers un court module consacré aux **croyances et pratiques religieuses** des enquêtés. Nous cherchons à savoir dans quelle mesure la religion joue un rôle important dans la vie des enquêtés et leurs types de pratiques religieuses. Toutes les religions sont concernées, tout comme l'absence de croyances ou de pratiques religieuses qui doivent pouvoir être déclarées. La religion est vue comme un facteur qui à la fois insère dans un réseau relationnel et modèle les relations qu'entretient Ego avec les autres, aussi bien par les accommodements qu'il peut faire que par les discriminations qu'il peut subir. C'est également une variable explicative de certains comportements (choix du conjoint, contraception).

L'étude de la transmission familiale des langues, des relations sociales, des pratiques communautaires ou du rapport aux pays d'origine s'inscrivent également dans cette étude de la construction identitaire, tout en enrichissant notre appréhension des ressources mobilisables et mobilisées par les enquêtés.

5. Unité enquêtée et champ de l'enquête

Unité enquêtée et champ de l'enquête

1. Les différents sous-échantillons

L'enquête portera sur 5 sous-échantillons de personnes résidant en France métropolitaine dans des logements ordinaires :

- A) 9 600 immigrés âgés de 18 à 59 ans
- B) 9 600 descendants d'immigrés âgés de 18 à 49 ans
- C) 800 personnes nées dans un département d'Outre-mer âgées de 18 à 59 ans
- D) 800 personnes dont au moins un parent est né dans un département d'Outre-mer âgées de 18 à 49 ans
- E) 3 400 personnes n'appartenant à aucun des groupes ci-dessus, échantillon dit « témoin » ou « population de référence », âgées de 18 à 59 ans.

Pour obtenir le groupe témoin, nous allons échantillonner des personnes prises au hasard dans la population des 18-59 ans, c'est-à-dire sans aucun critère d'origine. De ce fait, certaines d'entre elles se trouveront être immigrées ou descendantes d'immigré ou nées dans un départements d'Outre-mer, et donc appartenir à un des groupes précédents.

Compte tenu des réallocations auxquelles on peut s'attendre, nous allons constituer l'échantillon selon les bases suivantes :

	Questionnaires cibles	Fiches-adresses		Questionnaires après réallocation
		Taux de réponse 78%	Taux de réponse 72%	
A : Immigrés	9 300	11 900	12 900	9 600
B : Descendants	9 300	18 100	19 600	9 600
C : Domiens	800	1 000	1 100	800
D : Descendants de domiens	800	1 000	1 100	800
E : Témoins	4 000	5 100	5 600	3 400
Total	24 200	37 100	40 300	24 200

Selon le taux de réponse obtenu lors de la collecte, le nombre de fiches-adresses données aux enquêteurs variera de 37 000 à 40 000. Concrètement, cela signifie que nous constituerons un échantillon de réserve de 3 000 fiches-adresses qui sera débloqué si nous constatons des taux de réponse insuffisants au début de la collecte.

Le nombre de fiches-adresses nécessaires pour les descendants d'immigrés est supérieur aux autres car ils sont plus difficiles à cibler et nous estimons qu'un tiers de ceux qui seront contactés s'avéreront être des descendants de rapatriés.

2. Surreprésentations de certaines origines

Dans les groupes A et B, il a été choisi de concilier une représentation d'ensemble de toutes les origines et la surreprésentation de certaines origines autrement trop rares, pour les immigrés comme pour les descendants :

- les personnes originaires du Vietnam, du Laos ou du Cambodge
- celles originaires de Turquie
- celles qui viennent d'Afrique centrale et du Golfe de Guinée (Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, République populaire du Congo, Cameroun...)
- celles qui viennent du Sahel occidental (Sénégal, Mali...)

Ces deux derniers groupes n'étaient pas distingués lors de l'enquête MGIS. Un seul groupe comprenait l'ensemble des pays d'Afrique hors Maghreb. Ils ont été ici distingués pour tenir compte d'une histoire migratoire différente, plus ancienne pour les pays dits du Sahel occidental. Les groupes étudiés pourront cependant être calés sur ceux de l'enquête MGIS en regroupant l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne.

Sur les descendants d'immigrés, l'analyse pourra distinguer assez facilement selon l'origine des parents pour les descendants d'immigrés italiens, espagnols, algériens, portugais, en plus des groupes dont la surreprésentation est cherchée. L'évolution entre 2003 et 2008 permet d'espérer de surcroît une représentation plus importante des descendants d'immigrés marocains.

L'échantillon des descendants d'immigrés comprend cependant une source d'hétérogénéité supplémentaire par rapport aux immigrés puisqu'à l'exploitation il faudra le plus souvent distinguer entre les descendants de deux immigrés et les descendants de couples mixtes. Par contre, cela est quelque peu compensé par la moindre dispersion des pays d'origine.

Les tableaux ci-dessous donnent une image des échantillons d'immigrés et de descendants auxquels on peut s'attendre compte tenu des surreprésentations. Les coefficients de surreprésentation varient d'un facteur 1 à 2,5 selon les différentes origines.

Tableau 1 : Effectifs enquêtés attendus lors de l'enquête Trajectoires et Origines en 2008

Immigrés	Effectifs	Descendants d'immigrés	Effectifs
Algérie	1200	Italie	1 400
Maroc	1000	Algérie	1 000
Portugal	1000	Portugal	900
Afrique centrale et golfe de Guinée	800	Espagne	800
Turquie	800	Afrique centrale & golfe de Guinée	800
Vietnam, Laos, Cambodge	800	Turquie	800
Sahel occidental	800	Vietnam, Laos, Cambodge	800
Europe Nord et Ouest	600	Sahel occidental	800
Italie et Espagne	500	Maroc	600
Autres Europe du Sud et de l'Est	500	Europe Nord et Ouest	600
Autres Afrique du Nord	400	Autres Europe du Sud et de l'Est	400
Autres	1200	Autres	700
Total	9600	Total	9 600

Source : pour les immigrés, recensement annuel de la population 2005, personnes de 18 à 59 ans, pour les descendants, enquête Formation et qualification professionnelle 2003, personnes de 18 à 49 ans.

3. Le choix des tranches d'âge

Nous avons choisi de n'enquêter que des personnes d'âge actif, car l'enquête porte de façon approfondie sur l'insertion sociale et professionnelle. Par rapport à MGIS, le champ a été étendu à 18 ans (au lieu de 20 ans) pour étudier les problèmes d'autonomie résidentielle et les premiers temps de l'insertion professionnelle, moments qui peuvent se jouer entre 18 et 20 ans. Il nous semblait moins important d'interroger des personnes de plus de 60 ans. En effet, l'enquête « Passage à la retraite des immigrés » (PRI) a été réalisée en 2003 et traite spécifiquement de la situation des immigrés lorsqu'ils vieillissent en France. Il nous paraissait inutile de revenir sur ces problématiques de façon aussi rapprochée.

L'intérêt d'interroger des immigrés âgés serait de pouvoir comparer les vagues anciennes d'immigration (notamment en provenance du sud de l'Europe) avec les vagues plus récentes pour mettre en évidence une évolution des conditions d'intégration à la société française. Mais l'information rétrospective est par nature différente de celle recueillie sur la situation actuelle et de ce fait difficile à comparer. La confrontation des résultats de TeO avec ceux de l'enquête MGIS permettra sans doute d'aborder ces sujets de façon très riche.

En outre, étendre l'échantillon à l'ensemble des immigrés majeurs entraîne mécaniquement, comme l'enveloppe est fixée, la réduction du nombre d'immigrés d'âge actifs ; de 9 600 à 7 500 pour les immigrés de toutes origines. La réduction devient drastique pour certains pays de naissance : de 1 200 à 875 pour les immigrés d'Algérie, de 500 à 200 pour ceux venus d'Italie ou d'Espagne. Et il n'est pas sûr que les 2 050 questionnaires portant sur des immigrés âgés de 60 ans ou plus pourraient donner lieu à des exploitations intéressantes car ils regroupent des populations très différentes : 300 immigrés d'Italie et d'Espagne, un peu plus venus d'Algérie. De la même manière, l'effectif des « témoins » d'âge actif ne serait plus que de 2 500.

C'est par contre essentiellement pour des raisons techniques que l'échantillon de descendants d'immigrés ne comprendra que des personnes âgées de 18 à 49 ans (et non 59 ans).

En effet, dans les deux sources que nous utilisons pour trouver des descendants d'immigrés, à savoir l'EDP et l'état-civil (voir la note suivante sur l'échantillonnage), il est difficile de trouver des personnes plus âgées :

- dans l'EDP, les recensements exploitables de façon correcte sont ceux de 1975 et de 1990 (en 1982, pour des raisons budgétaires, les bulletins de recensement ont été partiellement saisis). Cela permet de couvrir les personnes qui avaient entre 0 et 17 ans en 1975 ou en 1990 c'est-à-dire qui étaient enfant d'un ménage à ce moment-là, donc les générations 1958 à 1990.
- dans l'état-civil, l'étape préalable d'appariement avec les bulletins anonymes permet de limiter le nombre de recherches en mairie (donc le coût), tout en gérant la surreprésentation de certaines origines. Elle n'est possible que pour les générations 1968 à 1990. Ajouter une décennie (1958-1967) représente déjà un coût très important. De plus, les naissances à domicile sont d'autant plus fréquentes que l'on remonte le 20^{ème} siècle, ce qui conduit à une dispersion des naissances beaucoup plus grande et donc des déplacements plus importants également. Enfin, la proportion de descendants d'immigrés est nettement plus faible parmi les générations des années quarante et cinquante. Cela signifiait donc un effort supplémentaire pour un nombre d'entretiens réalisés très faible.

4. Le choix de n'enquêter que les logements ordinaires

C'est essentiellement pour les immigrés que se posait la question car il existe des collectivités qui leur sont spécifiques. 371 personnes vivant en collectivité avaient été interrogées pour l'enquête MGIS. L'échantillon était restreint aux seuls foyers, dont on estimait alors qu'ils regroupaient 40 % des immigrés vivant en collectivité, et aux personnes nées dans quatre pays différents (Algérie, Maroc, Mali ou Sénégal). L'échantillon était donc limité, pourtant la collecte s'est avérée très difficile.

Entre 1990 et 1999, la proportion d'immigrés vivant en collectivité a diminué (elle est de 3,9 % en 1999) et l'âge moyen de ceux qui vivent en foyer a augmenté : un quart d'entre eux ont plus de 60 ans et seraient en dehors du champ de l'enquête. Nous avons de ce fait considéré que le champ de l'enquête peut être restreint sans grave dommage aux immigrés vivant en ménage ordinaire.

Plus généralement, la population des communautés regroupe environ 1 900 000 personnes. Mais seulement certains types de communautés auraient pu être intégrés dans l'enquête, pour l'essentiel les foyers de travailleurs et les cité U, soit à peine 20 % de la population des communautés. Les autres sont soit naturellement hors champ (maisons de retraite, internats), soit trop difficiles à collecter (établissements pénitentiaires, hôpitaux...).

5. Une enquête restreinte à la France métropolitaine

Il a été décidé de ne pas étendre l'enquête aux départements d'Outre-mer, même si certains projets d'enquête dans les DOM pourront s'inspirer du questionnaire et des problématiques de l'enquête Trajectoires et Origines. Il nous semblait en effet que les questions posées étaient suffisamment différentes, entre la France métropolitaine et les départements d'Outre-mer, mais aussi d'un département à l'autre, pour qu'une simple transposition du questionnaire soit impossible. L'immigration dans les départements d'Outre-mer est en effet plus récente (71% des immigrés y sont arrivés depuis moins de 20 ans contre 45% en métropole), et de ce fait les descendants d'immigrés sont moins nombreux. Les immigrés sont également en provenance de pays très différents de ceux des immigrés « métropolitains » (Haïti, Surinam, Brésil sont les trois premiers pays d'origine et regroupent 55 % des immigrés).

6. Description du sondage et mode de collecte

Description du sondage et du mode de collecte

1) Les modalités de constitution de l'échantillon

L'échantillon de l'enquête sera constitué à partir des personnes recensées en 2007 : l'ensemble des personnes qui vivent dans les communes de moins de 10 000 habitants recensées cette année-là (une sur cinq) et environ 8% de la population vivant dans des communes de plus de 10 000 habitants. Par ailleurs, la collecte de l'enquête est limitée aux zones recensées qui font partie de l'échantillon maître : cela couvre presque totalement les zones urbaines mais une partie seulement des zones rurales.

Pour obtenir un échantillon nominatif, une saisie spécifique des noms et prénoms a été demandée, qui couvre les personnes recensées nées chaque mois entre le 20 et le 25, résidant dans une zone couverte par l'enquête, et susceptibles d'entrer dans le champ de l'enquête (c'est-à-dire nées en métropole entre 1958 et 1990 pour celles susceptibles d'être descendant de domiens ou d'immigrés, nées entre 1948 et 1990 pour les immigrés potentiels, nés étrangers à l'étranger). Environ 300 000 personnes sont concernées par cette saisie.

Au sein de l'ensemble des personnes dont le nom et le prénom sont saisis, celles qui sont immigrées permettront de constituer **l'échantillon immigré**. Elles sont environ 60 000, ce qui donne une marge qui permet de tenir compte d'une part des probabilités différentielles d'être recensé dans les zones de l'échantillon maître et d'autre part de surreprésenter certaines origines comme nous le souhaitons, puisqu'il faudra constituer un échantillon de 12 000 à 13 000 fiches-adresses. De la même manière, l'échantillon de personnes nées dans un département d'Outre-mer peut être constitué directement à partir de cette saisie.

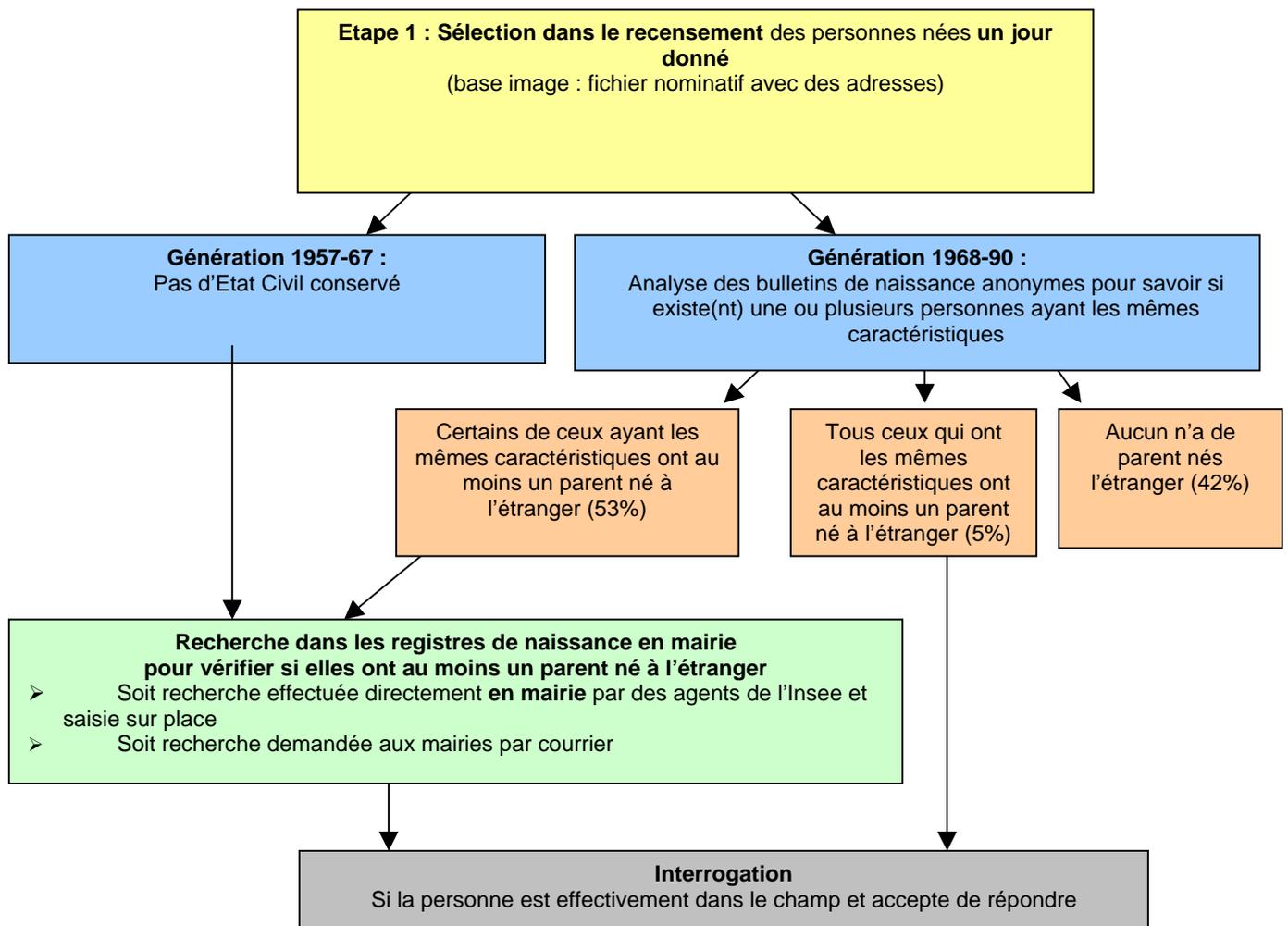
Par contre, dans l'ensemble des personnes nées en métropole dont le nom et le prénom ont été saisis, soit environ 240 000, une fraction seulement sera constituée de descendants d'immigrés ou de domiens, mais il est impossible de les repérer à travers les seules informations qu'ils ont fournies lors du recensement. Notamment, aucune information sur le lieu de naissance des parents n'est renseignée. C'est pourquoi, **pour constituer les échantillons de descendants, nous consultons les bulletins de naissance de l'état-civil**.

Nous cherchons à limiter les recherches directes dans les registres de la commune de naissance qui constituent une opération coûteuse. Nous consultons pour ce faire préalablement les bulletins anonymes de naissance, collectés par l'Insee depuis 1968. Pour une personne recherchée donnée, nous recherchons l'ensemble des correspondants « anonymes » c'est-à-dire l'ensemble des personnes nées le même jour dans la même commune avec le même sexe. Si aucun de ces correspondants n'est descendant d'immigré ou de domien, il est inutile d'organiser une recherche en mairie. A l'opposé, si tous les correspondants sont descendants d'immigrés ou de domiens, il n'est pas nécessaire d'aller consulter l'état civil. Par ailleurs, cette opération préalable permet de surreprésenter certaines origines. Par exemple, la recherche en mairie sera effectuée systématiquement s'il existe au moins un descendant d'immigré(s) turc(s) parmi les correspondants. Elle ne sera effectuée que pour une fraction des personnes qui ont un correspondant ayant des parents immigrés algériens. Enfin, pour les personnes nées entre 1958 et 1967, aucune information préalable n'est disponible et la consultation des registres est systématique.

Nous estimons de ce fait à environ 70 000 le nombre de bulletins de naissance à vérifier dans les registres. Cette opération sera effectuée par les agents des directions régionales de l'Insee. La charge est estimée à plus de 700 journées de travail pour les directions régionales. Contrairement aux autres portions de l'échantillon, celle-ci est constituée d'une façon totalement inédite, ce qui justifie la réalisation de deux tests préalables : le premier a eu lieu en juin-septembre 2006 et a permis de constater la faisabilité globale de l'opération. Les personnes dont l'état civil n'a pu être consulté (sans doute parce que les informations sur le bulletin individuel de recensement étaient erronées) constituent moins de 1% de l'ensemble. Un second test, de plus grande ampleur sera réalisé à l'été 2007 en Ile de France, en Aquitaine et en Lorraine.

Cette opération de saisie du recensement permet d'obtenir l'échantillon d'immigrés et de domiens ainsi que les trois quarts des échantillons de descendants d'immigrés et de domiens. Le dernier quart des échantillons de descendants ainsi que la totalité de l'échantillon témoin seront constitués à partir de l'échantillon démographique permanent (EDP). Les noms et prénoms des personnes recensées en 2006 et 2007 et nées entre le 1^{er} et le 4 octobre ont en effet été saisis lors du recensement. Par ailleurs, le fichier de l'EDP permet de retrouver la situation de ces personnes lorsqu'elles ont été recensées en 1975 ou en 1990 par exemple, à un moment où elles étaient enfant, et de voir si leurs parents étaient alors immigrés ou domiens. De cette façon, on constituera un échantillon d'environ 2 700 descendants d'immigrés et 300 descendants de domiens.

Schéma de l'opération de recherche dans les registres municipaux



2) Les modalités de collecte

L'enquête sera réalisée en face à face, sous Capi et dans la majorité des cas en une seule visite. Deux points particuliers sont à souligner : l'interprétariat et le suivi des enquêtés.

- Le recours à des interprètes lorsque l'enquêté maîtrise mal le français

La solution précise reste à déterminer. Deux enquêtes pour lesquels il a été fait appel à des interprètes nous serviront d'appui pour établir le protocole précis : l'enquête MGIS en 1992-1993 et l'enquête de la DREES sur les nouveaux migrants en 2006.

Les interprètes seront vraisemblablement recrutés via un appel d'offres de manière à couvrir les langues les plus fréquemment rencontrées dans chaque région. Les enquêteurs réaliseront l'enquête en présence d'un interprète (qui ne fera donc pas office d'enquêteur). Ce sont les enquêteurs qui feront appel à un interprète lorsqu'ils le jugeront nécessaire. La prise d'un rendez-vous à trois sera sans doute encouragée dès la prise de contact mais une solution de secours a été introduite dans le questionnaire pour parer aux cas où l'enquêteur et/ou l'enquêté auraient sous-estimé les difficultés.

La traduction

- Le suivi des personnes désignées lorsqu'elles ont déménagé

Ce suivi sera mis en place en s'inspirant de deux précédents : l'enquête MGIS et l'enquête SRCV. Comme l'enquêté est nominativement désigné, il nous importe de minimiser les pertes liées aux déménagements. Parmi les solutions de recherche envisagées figurent la consultation de l'annuaire, l'interrogation des habitants actuels du logement (qui peuvent être les parents de la personne recherchée), le recours aux fichiers administratifs lorsque cela sera possible (EDF, France Télécom, la CAF, les offices HLM). Le protocole de suivi sera testé en décembre 2007, lors du test Capi du questionnaire.

3) Les modalités de pondération et de redressement

Les poids bruts seront le produit des probabilités de tirage associées aux différentes étapes :

- La probabilité d'avoir été recensé en 2007¹, dans un logement ordinaire d'une des communes couvertes par l'échantillon TeO.
- Celle d'appartenir à la « saisie TeO » c'est-à-dire d'être né un 20, 21, 22, 23, 24 ou 25 ou un 20 et 21 (selon les générations et le lieu de naissance) ou à la saisie « EDP » pour les personnes concernées).
- Celle d'avoir été recherché en mairie puis sélectionné dans l'échantillon pour les descendants selon leur origine (comme on l'a vu, les taux de tirages sont différenciés à ce stade pour obtenir la surreprésentation de certaines origines).
- Celle d'avoir été sélectionné pour les immigrés, puisque cela est également différencié selon l'origine.

Pour l'échantillon de descendants d'immigré(s), les poids bruts seront ensuite adaptés en utilisant la méthode du partage des poids pour que le cumul des deux échantillons (celui issu de l'EDP et celui issu des recherches en mairie) donne des poids correspondant à l'ensemble de la population des descendants d'immigrés en France métropolitaine.

¹ Ou en 2006 pour la partie d'échantillon provenant de l'EDP.

D'autre part, pour intégrer les descendants d'immigrés et les immigrés de l'échantillon témoin, la même méthode sera mise en œuvre.

Pour les immigrés, les domiens et les témoins, le recensement constitue une base assez naturelle de calage. On pourra à la fois étudier la non-réponse à l'enquête en fonction des variables extraites du recensement et réaliser un calage à l'aide des marges du recensement. Les variables de calage comprendront au minimum celles ayant servi à la constitution de l'échantillon :

- le lieu de naissance (France métropolitaine, département d'Outre-mer, pays étranger)
- l'âge
- le sexe
- le lieu de résidence (taille d'unité urbaine, zones urbaines sensibles ou non, taille de la commune...).

On pourra également y associer d'autres variables disponibles dans le recensement : type de ménage et position de l'enquêté dans ce ménage, situation d'activité voire catégorie socioprofessionnelle, niveau de diplôme...

L'analyse de la non-réponse et sa correction seront d'autant plus faciles que nous devrions disposer pour les individus appartenant à l'échantillon de leurs réponses au recensement de 2007, ce qui permet de caler sur des variables obtenues dans les mêmes conditions.

Par contre, pour les descendants d'immigrés et de domiens, il n'existe aucune source fiable pour donner des marges utilisables :

- L'enquête EHF date un peu (1999) et ne permet pas de distinguer entre descendants de rapatriés et descendants d'immigrés.
- L'EDP comporte des biais importants, notamment parce que les individus doivent avoir été recensés lorsqu'ils étaient enfants. De la même manière les bulletins de naissance permettent de compter les naissances d'enfants dont un parent est né à l'étranger mais ne permettent pas d'avoir des marges qui prennent en compte la mortalité et les migrations, ainsi que la distinction entre descendant d'immigré et de rapatrié.
- L'enquête Emploi et l'enquête FQP comportent des informations mais leur échantillon de descendant est de taille inférieure à celui de TeO.

Le redressement de la non-réponse pourra se faire sur la base des informations collectées sur l'enquêté lors du recensement et de la consultation en mairie. Cependant, en dehors de cette correction, il ne pourra pas y avoir de calage pour réduire la variance d'échantillonnage. Les effectifs de descendants mesurés résultats de l'enquête feront donc « foi », même si nous pourrions les confronter avec l'enquête EHF, l'enquête Emploi ou d'autres sources pour vérifier les ordres de grandeur.

7. Calendrier de l'enquête (collecte et diffusion)

Enquête Trajectoires et Origines (TéO) Calendrier de collecte et de diffusion

CPOS : Cécile Menard	dates principales		
Etapas principales	Début	Fin	Qui ?
Conception questionnaire papier	1 janvier 2006	1 février 2007	Insee - Ined
Présentation de l'expression des besoins au Comité	1 mai 2006		Insee - Ined
Passage CNIS : avis d'opportunité	15 mai 2006		Insee - Ined
Focus group (terrain)	27 novembre 2006	12 décembre 2006	direction régionale d'Ile-de-France
Test papier (terrain)	12 février 2007	12 mars 2007	direction régionale d'IdF et Languedoc-Roussillon
Focus Identité (groupe de discussion sur le module)	31 mars 2007		Ined
A venir			
CORE au Comité des investissements	1 juillet 2007		Insee - Chef de Projet en Organisation Statistique
Dossier CNIL échantillonnage mairie	15 mai 2007		Insee - Division environnement Juridique
Dépôt du dossier au label	27 avril 2007		Maitrise d'Ouvrage Insee-Ined
Réunion CNIS sur les catégories ethno raciales	24 mai 2007		CNIS
Passage au label	31 mai 2007		Maitrise d'Ouvrage Insee-Ined
Signature de convention avec l'INED	1 juin 2007		Insee - INED
Test de consultation de l'état civil en mairie	1 juin 2007	15 juillet 2007	directions régionales d'IdF, Aquitaine, Lorraine
test CAPI (terrain)	3 décembre 2007	22 décembre 2007	directions régionales d'IdF, Aquitaine, Lorraine
Dossier CNIL collecte	15 janvier 2008		Insee - Division environnement Juridique
Répétition générale	23 mai 2008	6 juin 2008	directions régionales d'IdF, Aquitaine, Lorraine
Constitution du fichier échantillon	1 mai 2008	1 juillet 2008	Insee
Livraison de l'échantillon aux DR	0 janvier 1900		Insee
Impression des FA	1 août 2008	15 août 2008	Centre National Informatique d'Orléans
Enquête (formations et collecte)	25 août 2008	20 décembre 2007	directions régionales
Apurement en DR	8 septembre 2008	12 janvier 2009	directions régionales
Aval CAPI - création tables SAS	10 novembre 2008	1 juillet 2009	Insee
Livraison fichier brut de collecte	1 février 2009		
Codification des professions	1 février 2009	1 avril 2009	Insee
Traitement post collecte (redressements, calage, recodifications...) et création des fichiers de diffusion	1 février 2009	1 septembre 2009	Insee
Documentation	8 septembre 2008	1 juillet 2009	Insee
Premiers résultats	1 septembre 2009		Insee et Ined
Accès aux fichiers sous contrôle	1 septembre 2009	1 juillet 2010	
Accès libre aux fichiers pour les chercheurs et les SSM	1 juillet 2010		

8. Comité de concertation et de pilotage

Les différents partenaires et la comitologie de l'enquête

Les partenaires associés au projet d'enquête sont nombreux, à des titres et selon des formes diverses. Quatre structures différentes de travail fonctionnent autour de l'enquête et sont décrites ici : l'équipe de conception, le groupe de travail, le comité d'orientation et le comité de pilotage technique. D'autres opérations de présentation de l'enquête sont envisagées comme la consultation des associations qui interviennent dans le champ de l'intégration ou de l'accueil des immigrés. L'assentiment de la Cnil est également une étape importante de cette concertation. Si le questionnaire et le dossier complet de présentation de l'enquête seront soumis à la Cnil début 2009, celle-ci a d'ors et déjà été consultée sur l'échantillon et a donné son accord de principe sur la méthode employée et notamment la consultation des registres d'état civil.

a) L'équipe de conception de l'enquête

Cette équipe composée de 8 personnes intervient dans la conception de l'ensemble du projet et organise la consultation et le fonctionnement des autres comités.

Pour l'INED, en font partie des chercheurs de l'Unité de recherche Migrations internationales et minorités :

- Patrick Simon
- Cris Beauchemin
- Christelle Hamel
- Laure Moguérou

Pour l'INSEE, en font partie les membres de la cellule Statistiques et Études sur les immigrés, du département de la Démographie :

- Catherine Borrel
- Elisabeth Algava
- Jacqueline Perrin-Haynes

Cécile Ménard, chef de projet en organisation statistique (CPOS) intervient au titre de la maîtrise d'œuvre.

b) Le groupe de travail

Ce groupe d'une quinzaine de personnes est en charge de l'élaboration du questionnaire. Il s'est réuni à un rythme mensuel au cours de l'année 2006 et a produit une première version du questionnaire pour septembre 2006 puis a validé ses évolutions. Il devrait évoluer par la suite en groupe d'exploitation lorsque les fichiers seront mis à disposition.

Outre l'équipe de conception de l'enquête, il comprend :

- Stéphanie Condon, INED, Unité de recherche Migrations internationales et minorités
- Emmanuelle Santelli, détachée CNRS à l'INED
- Maryline Beque, DREES
- Yaël Brinbaum, Université de Dijon, IREDU
- Hughes Lagrange, OSC, CNRS, IEP
- Dominique Meurs, INED
- Mahrez Okba, DARES

- Jean-Luc Primon, Université Paris 7, URMIS
- Corine Regnard, DPM
- Vincent Tiberj, IEP Paris, CEVIPOF.

Compte tenu de la richesse des débats et du grand nombre de réunions, il est impossible de joindre à ce dossier l'intégralité des comptes-rendus des séances. Le calendrier ci-dessous résume le déroulement du travail accompli par ce groupe.

Calendrier du fonctionnement du groupe de travail et articulation avec la production du questionnaire

17 mars 2006	Réunion de lancement du Groupe de Travail
21 avril 2006	Discussion sur les objectifs des modules : <ul style="list-style-type: none"> - éducation - emploi - vie matrimoniale - santé
11 mai 2006	Discussion sur les objectifs des modules : <ul style="list-style-type: none"> - relations intergénérationnelles - logement - identité (identification et identité ; langues ; religion) - rapport aux institutions - trajectoires migratoires
15 juin 2006	Présentation et discussion des synopsis : <ul style="list-style-type: none"> - relations intergénérationnelles - vie matrimoniale - santé - rapport aux institutions
4 juillet 2006	Présentation et discussion des synopsis : <ul style="list-style-type: none"> - discriminations - relations sociales - emploi - langues
31 août 2006	Présentation et discussion des synopsis : <ul style="list-style-type: none"> - trajectoires migratoires - éducation - identité
15 septembre 2006	Présentation et discussion des synopsis : <ul style="list-style-type: none"> - logement - religion - identité
<i>Entre septembre et novembre 2006, production de la première version V0 puis des version successives V1 et V2 après des coupes et des aménagements.</i>	
10 novembre 2006	Discussion sur V2 et production de V3 (version focus)
9 décembre 2006	Présentation de l'enquête TeO à l'INED
12 décembre 2006	Focus-group enquêteurs (Ile de France)
15 Décembre 2006	Comité d'orientation
18 décembre 2006	Discussion sur V3 (version du focus-group enquêteurs) Bilan du focus-group enquêteurs et du comité d'orientation ➔ <i>production de V4 (version alternative sans TCM) et V5 (version revue de V3)</i>
9 janvier 2007	Discussion de V4 et V5 ➔ <i>production de V6 (version test papier)</i>
12 février au 12 mars 2007	Test papier
6 mars 2007	Comité d'orientation ➔ Notes de la HALDE, de la DPM, de la DREES
12 et 13 mars 2007	Bilans enquêteurs
Mars – avril 2007	Consultations des chercheurs de l'INED (Michel Bozon ; Laurent Toulemon ; Ariane Pailhé ; France Guérin ; Xavier Thierry ; Emmanuelle Cambois ; Catherine Villeneuve Gokalp ; Laurent Gobillon)

31 mars 2007	Focus Identité
27 avril 2007	Livraison de la version V7 aux équipes Blaise –Capi
11 mai 2007	Discussion sur la version V7 et plans d'exploitation

c) Le comité de pilotage technique

Ce comité contrôle le respect des objectifs en termes de réalisation, coût et délai. A ce titre :

- Il suit le bon déroulement des différentes étapes, les calendriers des tests,
- Il valide les propositions et choisit les solutions techniques,
- Il prend les décisions structurantes et, lorsqu'il y a lieu, fait rendre les arbitrages par le Comité de Direction ou l'instance adéquate.

Il se réunit régulièrement une fois par trimestre et aux moments clés de l'enquête (finalisation du questionnaire, début des tests et de la collecte...).

Composition du comité de pilotage :

Fonctions	Nom	Unité
La maîtrise d'ouvrage		
Chef du département de la Démographie	Guy Desplanques	DG - Département Démographie
Chef de la Cellule	Catherine Borrel	DG - Département Démographie
Concepteur	Elisabeth Algava	DG - Département Démographie
Représentant de l'équipe de conception de l'Institut National des Etudes Démographiques (INED)	Cris Beauchemin	INED
La maîtrise d'œuvre statistique		
Chef de l'Unité de Méthodes Statistiques (UMS)	Daniel Verger	DG - UMS
Chef de la division Coordination des Activités d'enquêtes et des Méthodes de Collecte (CAEMC)	Paul Jansolin	DG - UMS
Chef de projet en organisation statistique (CPOS) de l'enquête	Cécile Menard	DG - UMS
Département programmation Gestion	Guy Bourgey	DG - DPG
La maîtrise d'œuvre informatique		
Responsable informatique de l'enquête	Bernard Weytens	SIN Lille
Responsable de l'équipe BLAISE	Olivier Bart	SIN Lille
Responsable de l'équipe CAPI	Sylvain Daubrée	SIN Lille
Chef de la division Applications et projets pour les statistiques sociales	Catherine Gilles	DG - DAP
Un représentant des directions régionales		
Chef de la division enquête Ménages (DEM)	Agnès Perez	DR Ile de France

d) Le comité d'orientation

Il est composé des bailleurs de l'enquête ainsi que de personnalités (chercheurs ou membres d'institution) compétentes dans les domaines couverts par l'enquête et présidé par François Héran, directeur de l'Ined et Stéfan Lollivier, directeur des statistiques démographiques et sociales à l'Insee. Il est chargé de suivre étape par étape la réalisation de l'enquête, de définir ses orientations et d'arbitrer sur les alternatives qui peuvent se présenter. Il doit également apporter son soutien à l'enquête et la promouvoir.

Sont ainsi présents parmi les bailleurs :

- l'Acsé (représentée par Laurence Mayeur)
- l'AFPA (Paul Santelmann)
- l'ANPE (Nadir Sidhoum)
- le Conseil d'analyse stratégique (Yves Chassard)
- la DGUHC (Marie-Claire Grima)
- la DPM (Suzel Anstett)
- la Dares (Mahrez Okba)
- la Drees (Nicole Roth)
- la HALDE (Claude-Valentin Marie)
- l'IAURIF(Philippe Louchart)
- l'Observatoire des ZUS (Corinne Mette).

Le groupe des personnalités est composé de :

- Jean-Michel Belorgey (Conseil d'Etat)
- Jacqueline Costa-Lascoux (HCI)
- Véronique de Rudder (CNRS-Urmis)
- Françoise Lorcerie (CNRS-Irenam)
- Nonna Mayer (Cevipof)
- Françoise Oeuvarard (DEPP)
- Roxane Silberman (CNRS-Cmh)
- Michel Wiervorka (EHESS-Cadis)
- Catherine Wihtol de Wenden (CNRS - Ceri)



Enquête TeO « Trajectoire et Origines »

Compte-Rendu du comité d'orientation de

06 mars 2007

Présents : Suzel Anstett (DPM) ; Catherine Borrel (INSEE) ; Patrick Butor (DPM) ; Martin Clément (HALDE) ; Guy Desplanques (INSEE) ; Christelle Hamel (INED) ; François Héran (INED) ; Philippe Louchart (IAURIF) ; Claude-Valentin Marie (HALDE) ; Laurence MAYEUR (ACSE) ; Cécile Ménard (INSEE) ; Corinne Mette (ONZUS-DIV) ; Hélène MICHAUD (DREES) ; Laure Moguérrou (INED) ; Françoise Oeuврard (DEPP) ; Mahrez Okba (DARES) ; Nadir Sidhoum (ANPE) ; Patrick Simon (INED) ; Daniel Verger (INSEE).

Excusés : Elisabeth Algava (INSEE) ; Cris Beauchemin (INED) ; Jean-Michel Belorgey (Conseil d'Etat) ; Philippe Choffel (ONZUS-DIV) ; Jacqueline Costa Lascoux (OSI) ; Véronique De Rudder (CNRS-URMIS) ; Marie-Claire Grima (DGUHC) ; Blandine Kriegel (HCI) ; Stéfan Lollivier (INSEE) ; Françoise Lorcerie (CNRS-IRENAM) ; Nonna Mayer (CEVIPOF) ; Roxane Silberman (CNRS-CMH) ; Catherine Wihtol de Wenden (CNRS-CERI).

Absents / représentés : Pierre Boissier (AFPA) ; Christian Charpy (ANPE) ; Yves Chassard (CAS) ; Dominique Dubois (ACSE) ; François Dugeny (IAURIF) ; Alain Lecomte (DGUHC) ; Antoine Magnier (DARES) ; Nicole Roth (DREES) ; Mariette Sagot (IAURIF) ; Paul Santelmann (AFPA) ; Louis Schweitzer (HALDE) ; Michel Villac (ACSE) ; Daniel Vitry (DEPP) ; Michel Wieworka (CNRS-CERI)

ORDRE DU JOUR

1. L'avancement de la préparation de TeO et rappel du calendrier
2. Consultation des membres du CO sur le questionnaire pilote :
 - a. Exposé des premiers enseignements du test papier en cours
 - b. Réactions générales sur le questionnaire pilote
 - c. Possibilités de réduction du questionnaire : quelles sont les priorités négatives ?
3. Prise en compte de l'identité dans l'enquête :
 - a. Auditions CNIL sur la mesure de la diversité : positions du DG de l'INSEE et du directeur de l'INED
 - b. La présentation du module identité à la formation démographie-conditions de vie du CNIS le 24 mai 2007
4. Tirage de l'échantillon et champ de l'enquête
5. Communication externe sur l'enquête : la consultation des associations
6. Plan de financement
7. Date de la prochaine réunion

CALENDRIER

Calendrier de l'enquête

- test et bilan : jusque 13 février
- 15 mars au 15 avril : révision du questionnaire
- fin avril à décembre 2007 : capisation
- fin 2007-début janvier 2008 : test Capi
- février : révision
- mars : répétition générale
- collecte : septembre-décembre 2008

groupe d'exploitation (1^{ère} réunion le 11 mai avec le GdT)

livraison des données : avril 2010

Calendrier institutionnel

mars : dépôt dossier échantillonnage Cnil

24 mai : passage au Cnis

31 mai : passage Comité du Label

décembre 2007 : dépôt dossier questionnaire à la Cnil

LE QUESTIONNAIRE PILOTE

Les premiers enseignements du test

Le questionnaire est actuellement testé sur le terrain, dans deux directions régionales de l'INSEE, l'Ile de France et la région Languedoc Roussillon. Autour de 180 questionnaires sont attendus. Les bilans du test (rencontre avec les enquêteurs) auront lieu les 12 mars (Ile de France) et 13 mars (Languedoc Roussillon).

Les résultats présentés sont donc prématurés mais donnent déjà une idée des temps de passation : 67 des 70 questionnaires renvoyés à l'INED comportaient des temps de passation correctement renseignés. La durée moyenne de ces questionnaires est de 1h35 (soit 95 minutes) et 1h20 (80 minutes) hors TCM. Le questionnaire est encore trop long puisqu'il doit durer 60 minutes.

Les durées par modules de quatre cas sont présentés, réalisés par 4 enquêteurs différents. Les temps de passation (globalement et pour chacun des modules) sont très variables d'un questionnaire à l'autre selon la situation-type de l'enquête. Certains modules apparaissent d'une manière générale plus gourmands en temps que d'autres : les modules vie matrimoniale, éducation, vie professionnelle et logement. Etonnamment (compte tenu du peu de questions qui y figurent) les modules revenus et relations familiales semblent prendre beaucoup de temps.

Cécile Ménard (INSEE, CPOS sur l'enquête) évoque la grande difficulté qu'ont eue les enquêteurs à trouver les enquêtés. La procédure est en effet différente des enquêtes classiquement réalisées à l'INSEE (où les personnes sont tirées dans le ménage) puisque les enquêteurs sont censés enquêter une personne préalablement identifiée selon certains critères (immigrés ; descendants d'immigrés ; domiens ; descendants de domiens ; natifs descendants de natifs). L'accueil, une fois la personne retrouvée et le rendez-vous pris, est très bon, et ce quand bien même certains questionnaires se sont avérés particulièrement longs (plus de deux heures d'entretien). Le protocole de collecte, d'ordinaire très formalisé à l'INSEE (les enquêteurs envoient une lettre avis, font un premier repérage, c'est à dire qu'ils sont amenés à vérifier que le nom sur la boîte aux lettres correspond au nom de la fiche adresse, ou à faire du porte à porte pour s'assurer que la personne identifiée réside toujours dans le logement, et prennent ensuite rendez-vous) le sera peut-être moins sur cette enquête. Il pourrait être envisagé d de réaliser l'entretien dès le premier contact avec la personne identifiée sur la fiche adresse sans nécessairement prendre rendez-vous préalablement.

Cécile Ménard a assisté à deux entretiens, le premier auprès d'une femme sénégalaise vivant en France depuis 8 ans, l'autre auprès d'une femme marocaine vivant en France depuis 13 ans, toutes deux visiblement peu habituées à donner leur avis et pour lesquelles les questionnaires ont donc été relativement longs. Ceci milite pour simplifier les questions et les modalités de réponse au maximum afin de les

rendre les plus intelligibles possibles. Le questionnaire sera donc relu dans ce sens après qu'auront été récoltés les avis des enquêteurs.

Catherine Borrel (INSEE) et Patrick Simon (INED) qui ont assisté à des entretiens (le premier d'une durée totale de 1h50 ; le second de plus de deux heures) ont également pu constater que certaines questions demandaient plus de réflexion que d'autres à l'enquêté. Un effort de simplification du questionnaire est donc, à leur point de vue, nécessaire.

Réactions générales sur le contenu du questionnaire pilote

Patrick Simon indique en premier lieu que certaines questions / modules vont être sensiblement modifiés : les questions sexualité sont amenées à disparaître, tandis que les modules identité et relations sociales vont être revus entièrement.

Françoise Oeuvarard (DEPP) avoue qu'à la lecture, elle aurait plutôt eu tendance à ajouter des questions qu'à en supprimer. En particulier, elle considère que la transition entre la fin des études et le premier emploi n'est pas assez étudiée. Les stages figurent certes mais il manque des questions sur l'apprentissage. Enfin, le domaine des valeurs et de leurs transmissions, très diffus dans le questionnaire, lui paraît insuffisant. Cependant elle doute que ces questionnements puissent être abordés facilement dans un questionnaire de ce type.

Le questionnaire répond néanmoins globalement aux attentes et constitue à ce jour un minimum, un noyau dur dans lequel il va être très difficile d'opérer des coupes. Quelles vont être les consignes pour élaguer le questionnaire ?

Laurence Mayeur (ACSE) considère que la partie logement est à la fois très précise et très détaillée. Dans le module « rapport aux institutions », elle regrette que la confiance envers les institutions soit cantonnée à la justice, la police, et l'assemblée nationale. D'autres institutions devraient être mentionnées. Elle a trouvé les questions sur l'engagement politique intéressantes.

Mahrez Okba (DARES), qui est aussi membre du groupe de estime qu'il est difficile, de ce fait, d'émettre un avis objectif sur le questionnaire. Il se fait néanmoins le relais d'Antoine Magnier (directeur général de la DARES) pour souligner la qualité globale du questionnaire. Il relèverait principalement deux points :

- d'une part, les questions subjectives sur l'école (comme la proportion d'immigrés dans l'établissement fréquenté) lui apparaissent comme des questions très gênantes auxquelles il aurait, personnellement, bien du mal à répondre.
- d'autre part, il souligne la difficulté à concevoir un module éducation économe en temps mais qui par ailleurs ne perde pas d'information en route : les différentes réformes du système éducatif rendent le mode de recueil des trajectoires scolaires assez complexe.

Philippe Louchart (IAURIF) se dit impressionné par la forme du questionnaire, questionnaire qu'il juge par ailleurs très complet, voire incompressible... Comme Françoise Oeuvarard il s'interroge sur les modalités de coupe.

Daniel Verger (INSEE) considère, compte tenu du temps de passation moyen de 95 minutes, qu'environ un tiers du questionnaire est à élaguer. Ce qui nécessite, probablement plus que des coupes éparses dans le questionnaire, d'abandonner certaines thématiques.

Guy Desplanques (INSEE), en réponse à l'étonnement de certains participants devant l'importance des coupes à opérer, précise que c'est une phase classique, certes difficile, mais nécessaire à la bonne marche du protocole d'enquête. L'enquête HID est actuellement soumise aux mêmes ratios de coupe...

Claude-Valentin Marie (HALDE) s'inquiète de ce que les coupes entament la qualité générale du questionnement et le fragilisent. Des choix de fonds doivent donc être formulés avant d'y procéder. En particulier, faut-il isoler des modules ou des sous-modules ou disperser les coupes dans l'ensemble du questionnaire ?

Il apprécie que les questions sur les discriminations soient dissociées des questions sur l'identité. En revanche, il regrette qu'elles soient focalisées sur les origines et la couleur de peau. Il souhaite que la liste tirée de HdV (d'environ 16 items) soit réexaminée. Il proposerait 5 points à substituer à « origine et couleur de peau » dans l'ensemble du questionnaire.

A son point de vue, une relecture s'impose pour vérifier que les différentes ressources qu'Ego mobilise pour s'en sortir soient correctement appréhendées dans le questionnaire.

Enfin, concernant les enfants de couples mixtes, il est souhaitable qu'une réflexion spécifique soit menée sur l'identité de ces personnes.

Patrick Butor et Suzel Anstett (DPM) souhaitent que les questions sur l'excision ne soient pas supprimées. D'une manière plus générale, tout ce qui relève de l'infériorisation de la femme doit continuer d'apparaître dans le questionnaire. Il manque d'ailleurs peut-être des questions sur le fait que la femme puisse sortir librement faire des courses ou qu'au contraire elle soit contrainte de porter un voile... Concernant la notion de valeurs, Patrick Butor s'inquiète de savoir si le questionnaire permettra de répondre à la question de l'acquisition des valeurs fondamentales de la République. Enfin, il s'inquiète de ce que le questionnaire soit trop axé sur les discriminations et insuffisamment sur l'intégration.

Claude Valentin Marie rappelle que l'intégration sera analysée par la mise en relation de différents aspects des trajectoires qui sont abordés dans le questionnaire. De même les discriminations pourront être mesurées à travers l'analyse des données (analyse des écarts).

Hélène Michaudon (DREES) indique que les temps de passation peuvent être considérablement réduits grâce à la simplification et/ou la reformulation de certaines questions ainsi qu'en réduisant le nombre des modalités de réponse ; c'est en tout cas un constat qui peut être dressé suite à l'enquête « nouveaux migrants ».

Elle n'a pas de remarque particulière à formuler sur l'architecture générale du questionnaire. Concernant l'analyse des discriminations, elle s'interroge sur la capitalisation de l'expérience d'HdV : quelles analyses ont été faites pour ensuite concevoir ces questions ? Questions qui d'une manière générale, sauf peut-être dans le module éducation, semblent appropriées. Elle indique que la DREES opérerait essentiellement les coupes dans le module contraception/sexualité, mais garderait néanmoins les questions sur l'excision. Une note plus spécifique sur les réactions à certaines questions sera adressée à l'équipe conceptrice.

Concernant les questions sexualité (et plus particulièrement l'excision, puisque plusieurs intervenants souhaitent voir ce thème maintenu), Daniel Verger rappelle que si ces questions ont été proposées à la coupe (et si d'autres, comme la possibilité pour les femmes de sortir librement, de choisir leur mode de contraception n'apparaissent pas dans le questionnaire), c'est essentiellement en raison des conditions de collecte qu'elles imposent. Pour obtenir des réponses fiables et sincères, il est nécessaire de les recueillir dans la confidentialité. Or, imposer dans une enquête de ce type (généraliste et sur des populations spécifiques) un strict isolement des enquêtés pendant l'entretien risque de faire perdre des enquêtés. Il rappelle aussi que le degré de compréhension de la langue pourra amener les enquêteurs à avoir recours à des traducteurs de proximité (comme d'autres membres du ménage), recours qui viendra rompre la relation bilatérale entre l'enquêteur et l'enquêté. Il sera ensuite difficile de mesurer les biais de réponses induits par cette confidentialité non stricte.

Nadir Sadhoum (ANPE) indique qu'il n'a pas eu le questionnaire suffisamment tôt pour en faire une lecture approfondie. Il lui semble qu'en l'état, le questionnaire aborde beaucoup plus les mobilités individuelles que familiales, laissant de côté l'impact que peuvent avoir les stratégies familiales sur les stratégies individuelles (en particulier celles des jeunes). Il est nécessaire que le questionnaire puisse renseigner sur les modalités de choix de la France comme destination de la migration. Il rejoint enfin les remarques de Claude-Valentin Marie sur l'identité des enfants des couples mixtes.

Corinne Mette (ONZUS-DIV) souhaite que l'adresse à 15 ans soit saisie de manière très précise.

Les priorités négatives

Patrick Simon rappelle que l'objectif du questionnaire est de traiter un nombre de dimensions assez large de la vie sociale ; or, si on ne veut pas être trop simplificateur, il faut donner à chacune de ces dimensions un certain espace. Le questionnaire aborde à la fois la dimension de l'identité, du vécu, de l'expérience mais également celle des trajectoires (et comporte donc des éléments biographiques). D'où la difficulté à opérer des coupes. Deux options sont possibles :

- Soit saupoudrer les coupes, avec le risque de perdre de la teneur dans certains modules, d'avoir une information trop succincte pour en tirer des analyses pertinentes.

- Soit abandonner certaines thématiques (des modules complets ou des sous-modules).

Par exemple, le module éducation comprend des questions à la fois sur le vécu de la scolarité et sur les trajectoires scolaires. On pourrait se contenter, comme dans de multiples enquêtes, de n'enregistrer que le plus haut diplôme obtenu.

Le questionnaire comporte certes des éléments biographiques mais n'enregistre pas l'ensemble des éléments de la vie des individus. Certaines séquences ont été privilégiées : par exemple dans le module logement, les enquêtés sont amenés à renseigner les caractéristiques du logement occupé à 15 ans, du premier logement autonome en France métropolitaine et du logement actuel. De même, le module vie matrimoniale se concentre sur l'union actuelle et éventuellement, la première union. Enfin, le module emploi renseigne le premier emploi en France métropolitaine (et pour les immigrés, le dernier emploi avant la migration), l'emploi actuel et comporte une biographie succincte sur les emplois occupés. Ainsi Catherine Borrel suggère qu'une méthode de coupe pourrait être de supprimer certains axes. Par exemple, la partie biographique du logement vise actuellement à évaluer les changements dans le statut social des différents logements ; elle pourrait privilégier l'analyse des déplacements sur le territoire.

Daniel Verger signale que les parties biographiques sont, de fait, souvent difficilement compressibles : dès lors qu'il est demandé aux enquêtés de revenir sur leur passé, ils sont amenés à raconter leur histoire (ce qui peut prendre beaucoup de temps). Ainsi, peut-être est-il alors plus raisonnable de s'en passer. Patrick Simon convient que les modules biographiques sont coûteux en temps, mais il insiste sur le fait que c'est une des commandes de l'enquête.

Guy Desplanques note que la partie emploi est très longue. Or ce qui est transparent des études sur l'insertion des immigrés, ce sont les difficultés à entrer dans l'emploi. Une fois passée cette embauche, cela se passe pour eux plus ou moins comme pour les autres. Il suggère donc de se focaliser sur le 1^{er} emploi et de dégraisser la grille biographique, trop complète.

Françoise Oeuvarud propose de couper sur ce que l'on sait déjà grâce à d'autres enquêtes. En d'autres termes, il s'agit de cerner les apports spécifiques de l'enquête TeO (par rapport à l'enquête emploi, par rapport aux enquêtes sur l'éducation) et de se concentrer sur ces points. Sur l'éducation, on connaît bien les déterminants individuels des trajectoires scolaires. En revanche, la mise en relation des mobilités résidentielles avec les trajectoires scolaires (les effets de concentration, de ségrégation) serait un apport majeur.

François Héran (INED) estime que les parties emploi et éducation pourraient être réduites.

Le fait que tel aspect ou tel aspect ait déjà été étudié par ailleurs ne doit pas être le seul critère pour opérer des coupes. L'enquête TeO doit permettre d'avoir, dans un

même fichier, un ensemble des réponses sur les conditions de vie des populations étudiées.

Certaines questions sur les parents sont déterminantes. Elles permettent de saisir les possibilités d'émancipation, par exemple en rapprochant la religion des parents, leurs pratiques et celles de l'individu interrogé. Ces questions sont effectivement relativement éparses dans le questionnaire et peut-être serait-il utile de les regrouper en fin de questionnaire dans un module spécifique. Et si la réussite scolaire doit certes être mise en relation avec la mobilité résidentielle, il serait intéressant de croiser réussite scolaire et « valeurs ».

Claude Valentin Marie rejoint François Héran sur l'opportunité de reconstruire, à la fin du questionnaire, un mini-module sur les valeurs et l'adhésion à certaines valeurs.

François Héran se fait l'écho de Roxane Silberman qui demandait à ce qu'une comparaison des questionnaires TeO et MGIS soit faite.

Catherine Borrel rappelle qu'un des apports de TeO est de pouvoir donner des informations sur des populations qui n'ont pas pu être étudiées faute d'effectif suffisant. Pour ces populations, les questions relatives au logement et à l'emploi n'ont jamais fait l'objet d'études quantitatives.

Suzel Anstett rejoint les intervenants qui estiment que la partie sur l'emploi est trop longue. Elle considère que les questions relatives aux parents du conjoint (dans le module vie matrimoniale) le sont également. D'une manière générale, le questionnaire comporte beaucoup de questions pour lesquelles les réponses sont induites : les questions sur la religion sont pleines de présupposés, les questions sur les discriminations forcent les réponses dans un seul et même sens. Elle supprimerait volontiers les questions sur la sexualité (beaucoup trop longues en regard des enjeux de l'enquête), mais garderait celles sur la contraception. Cet aspect très important de la vie des femmes devrait même être plus développé pour permettre de savoir si les femmes choisissent librement d'avoir des enfants (et combien). Enfin, la possibilité d'avoir des relations hors mariage devrait être maintenue mais comme une question d'opinion.

Daniel Verger insiste sur la nécessité de couper plus largement sur les questions qui sont sujettes à des interprétations différentes (comme les questions d'opinion), celles où les enquêtés ont des difficultés à se représenter. Il est rejoint par Guy Desplanques : il faut élaguer franchement dans les questions d'opinion, questions pour lesquelles les gens prennent souvent beaucoup de temps pour répondre.

Philippe Louchart rappelle que tout ce qui touche au logement est extrêmement important, pour l'IAURIF en particulier. Il apparaît en revanche que la sexualité et la contraception n'ont pas nécessairement besoin d'être abordées ici avec ce niveau de détail.

Il s'interroge enfin sur le module identité, qui doit être refait : est ce parce que des questions comme ID7 passent mal ? Cela ne serait pas étonnant dans une enquête de ce type. S'il accède à la nécessité de couper certaines questions dites d'opinion, il

avoue porter un grand intérêt aux questions du type ID9, qui fonctionnent assez bien et renvoient à des trajectoires extrêmement différentes.

Patrick Simon : Le questionnaire aborde les trajectoires de deux manières :

- D'une part en recueillant les trajectoires des individus interrogés.
- Mais aussi grâce à des questions sur les parents qui permettront de mesurer la disjonction des normes entre Ego et ses parents. La religion des parents participe de cet exercice.

Comment opérer des coupes ? Certains modules sont particulièrement couteux en temps (emploi, éducation, logement), parce que considérés comme stratégiques. Cependant, on pourrait faire plus léger. Reste à déterminer le degré de détail minimum requis.

Patrick Simon craint que la proposition de Claude-Valentin Marie – mobiliser même une mini batterie d'items pour saisir des motifs de discriminations plus larges que l'origine et la couleur de peau – ne soit trop couteuse en temps. Cette mini-liste avait d'ailleurs déjà été envisagée dans une version antérieure du questionnaire, puis abandonnée au profit de la formulation actuelle, plus économique mais néanmoins efficace pour saisir les discriminations en raison de l'origine qui sont au cœur de ce projet d'enquête.

Patrick Butor souhaiterait sonder plus spécifiquement deux questions grâce au questionnaire : celle du fonctionnement de l'ascenseur social en fonction des quartiers d'habitat ; celle également de savoir si la 2^{nde} génération d'immigrés est plus fondamentaliste que les parents. La question de la religion des parents (et de leurs pratiques) devrait donc être maintenue.

Marhez Okba n'était pas initialement pour que le module religion soit si important dans le questionnaire. Mais les exploitations proposées, notamment par la DPM, pourraient être intéressantes, à condition de les faire pour tous les sous-groupes enquêtés. Il récuse en revanche les a priori très forts dont découlent ces propositions d'analyse : le port du voile par certaines jeunes filles issues de l'immigration maghrébine est un révélateur fort des conflits qui peuvent exister entre générations, et particulièrement compliqués à vivre dans ces populations (et moins le signe d'un durcissement des pratiques religieuses).

Pour les coupes, Mahrez Okba s'interroge sur la façon dont on utilisera le module santé en particulier dans son articulation avec les autres modules.

QUESTIONS SUR L'IDENTITÉ

Guy Desplanques expose tout d'abord la position du directeur général de l'INSEE :

La mesure de la diversité et de ses conséquences est à la fois légitime et utile.

« Les thèmes des inégalités, des discriminations deviennent majeurs dans le débat public et c'est pourquoi, aussi bien dans un objectif de connaissance que dans un objectif d'éclairage des politiques publiques, il apparaît légitime et utile pour la statistique publique de mesurer la diversité ».

La statistique publique traite depuis longtemps des origines à travers les variables non sensibles au sens de la loi de 1978 (nationalité, lieu de naissance). Aller au-delà est possible mais nécessite de grandes précautions.

« M. Charpin considère qu'afin de compléter l'information statistique, quand c'est utile et pertinent, il est légitime que la statistique publique puisse mener des enquêtes ad hoc par sondage, sur échantillon, contenant des questions sur certaines variables sensibles, notamment sur la dimension de la couleur de peau ainsi que sur ses conséquences sur les discriminations. Cependant, il est nécessaire que le CNIS légitime clairement l'utilité et l'opportunité de l'enquête et de chacune des questions qui y sont traitées¹. D'autre part, dans la situation actuelle, M. Charpin pense préférable de s'en tenir à des questions ouvertes (par exemple : « pensez-vous que le refus d'accès à un logement, à un prêt, à un emploi, etc. soit lié à votre origine ou à votre couleur de peau ? », « de quelle(s) origine(s) vous diriez-vous ? » sans énumération et tout en précisant que plusieurs réponses sont possibles).

Patrick Butor rappelle que la DPM est également hostile aux statistiques ethniques. Plus généralement, la mesure des discriminations ne lui paraît pas fondamentale. Il cite le fait que le nombre d'immigrés naturalisés qui demandent à changer leur nom est en diminution constante ; si les discriminations fondées sur les nom et prénoms allaient croissant, alors ces pratiques seraient plutôt en forte croissance.

François Héran (également auditionné par la Cnil et dont le texte a été distribué aux participants) rappelle que les questions ouvertes seront ensuite refermées au moment de leur exploitation. Puisqu'il n'existe aucune dénomination précise de ce que l'on cherche à appréhender (les catégories ethno-raciales), il faut être extrêmement prudent et attentif aux effets d'exemple qui seraient induits par les choix proposés dans le libellé de la question.

¹ *L'avis du Cnis qu'exige l'alinéa II-7 doit être entendu dans un sens contraignant car c'est lui qui certifie l'utilité de l'enquête et donc son opportunité ainsi que celle des questions qui y sont traitées. Il est donc indispensable qu'il soit sans ambiguïté : il ne suffit pas qu'il soit un consentement, un visa, a fortiori qu'il soit seulement exprimé.*

LA SUITE DES OPÉRATIONS

Pour terminer sur les stratégies de coupe, il est rappelé aux participants qu'ils peuvent encore envoyer leurs contributions écrites à l'équipe conceptrice (laure.moguerou@ined.fr), qui tentera de les intégrer au mieux dans la révision globale du questionnaire. Mais en dernier recours, François Héran et Guy Desplanques prendront les décisions qui s'imposent.

Les délais étant extrêmement courts, l'équipe INED-INSEE peut envisager d'envoyer aux membres du CO la version du questionnaire qui sera ensuite transmise aux programmeurs. Cette version est moins lisible qu'un questionnaire papier mais elle permettra néanmoins à chacun de vérifier la teneur du questionnaire et éventuellement de saisir François Héran et Guy Desplanques sur des insatisfactions qui pourraient subsister.

Nadir Sidhoum souhaiterait qu'une liste de diffusion soit ouverte et permette à l'ensemble des membres de suivre ces débats. Il pense qu'il serait également opportun de soumettre ce questionnaire aux responsables d'associations.

LA COMMUNICATION SUR L'ENQUÊTE : CONSULTATION DES ASSOCIATIONS

Il est envisagé de faire assez rapidement une lettre aux associations leur présentant l'enquête, son contenu et ses objectifs spécifiques.

Toute la difficulté tient dans la constitution d'une liste d'associations destinataires de la consultation (en fonction notamment de leur représentativité).

Il est nécessaire de rappeler dans la correspondance avec les associations que le monde associatif est représenté au CNIS.

L'ÉCHANTILLONNAGE

A la demande des participants au dernier comité d'orientation, une note sur l'échantillonnage a été rédigée par Elisabeth Algava (INSEE), justifiant les choix retenus et distribués aux participants.

LE BUDGET

Une note a été distribuée. La DIV déclare qu'elle s'engagera à hauteur de 80 000 euros à répartir sur deux ans. L'IAURIF entend financer l'enquête de 50 000 euros.

LA PROCHAINE RÉUNION

Elle aura lieu de mardi 12 juin, à l'INED, en salle Sauvy.



Enquête TeO « Trajectoire et Origines »

Compte-Rendu du comité d'orientation de 15 décembre 2006

Présents: Suzel ANSTETT (DPM); Elisabeth ALGAVA (INSEE); Cris BEAUCHEMIN (INED); Catherine BORREL (INSEE); Martin CLEMENT (HALDE); Jacqueline COSTA-LASCOUX (OSII); Véronique DE RUDDER (CNRS-URMIS); Marie-Claire GRIMA (DGUHC); Christelle HAMEL (INED); François HERAN (INED); Stéfan LOLLIVIER (INSEE); Françoise LORCERIE (CNRS – IRENAM); Claude-Valentin MARIE (HALDE); Corinne METTE (ONZUS-DIV); Laure MOGUEROU (INED); Françoise OEUVRARD (DEPP); Mahrez OKBA (DARES); Nicole ROTH (DREES); Mariette SAGOT (IAURIF); Paul SANTELMANN (AFPA); Nadir SIDHOUM (ANPE); Roxane SILBERMAN (CNRS-CMH); Patrick SIMON (INED); Michel WIERVORKA (EHESS-CADIS).

Absents : Jean-Michel BELORGEY (Conseil d'Etat); Pierre BOISSIER (AFPA); Anne Marie BROCAS (DREES); Patrick BUTOR (DPM); Christian CHARPY (ANPE); Yves CHASSARD (CAS); Philippe CHOFFEL (ONZUS-DIV); Dominique DUBOIS (ANCSEC); François DUGENY (IAURIF); Blandine KRIEGEL (HCI); Alain LECOMTE (DGUHC); Antoine MAGNIER (DARES); Nonna MAYER (CEVIPOF); Louis SCHWEITZER (HALDE); Michel VILLAC (ANCSEC); Daniel VITRY (DEPP); Catherine WIHTOL DE WENDEN (CNRS – CERI)

En introduction de séance, Stéfan LOLLIVIER (INSEE) rappelle les enjeux de TeO et sa complexité. Cette enquête qui répond à une demande du Premier ministre et à une préoccupation sociale (notamment sur la mesure des discriminations) est très attendue. L'ensemble du dispositif est complexe : il est de fait nécessaire de construire un échantillon *ad hoc* pour les descendants de migrants et de domiens ; et de proposer un questionnaire généraliste (couvrant l'ensemble des thèmes abordés dans d'autres enquêtes en population générale mais comportant également des questions spécifiques aux objectifs poursuivis et à la population enquêtée).

Cette enquête a déjà reçu l'avis d'opportunité du CNIS mais les questions sur les origines y seront à nouveaux plus spécifiquement examinées en mai. Ces questions sont par ailleurs bien sûr conditionnées à avis favorable de la Cnil. Elles ne peuvent être envisagées que sur demande institutionnelle. Le point crucial est celui des nomenclatures.

François HÉRAN (INED) souligne que le sujet est certes complexe mais que pour autant, il ne faut pas s'interdire de le traiter. Il rappelle le Groupe de Travail est constitué de longue date et que le travail est déjà bien avancé. TeO est une enquête centrale dans le programme de travail de l'INED et c'est un projet très attendu.

Les membres du groupe de conception présentent l'enquête : les objectifs, l'organisation et les thèmes du questionnaire.

Le débat est ensuite ouvert :

LA QUESTION DU STATUT JURIDIQUE DES INTERVIEWÉS

Stéfan LOLLIVIER (INSEE) rappelle que le Directeur général de l'Insee – Jean-Michel CHARPIN – a indiqué, lors de son audition au Sénat, que les conditions n'étaient pas réunies pour que l'INSEE pose des questions sur le statut juridique des étrangers. D'une part, les fichiers de l'INSEE pourraient être saisis sur commission rogatoire, ce qui exposerait les enquêtés en situation irrégulière à d'éventuelles poursuites. Par ailleurs, les enquêteurs ne doivent pas être placés en position de dénoncer les enquêtés qui seraient en situation illégale. François HÉRAN (INED) insiste cependant pour que des questions soient posées pour identifier le statut (régulier ou non) des individus, considérant que cette information a une incidence importante sur l'intégration. Il rappelle la porosité des catégories de migrants avec papiers ou sans papiers, et l'importance de cette variable pour la compréhension des trajectoires d'insertion, et « d'intégration ». Il est rejoint sur ces arguments par Jacqueline COSTA-LASCOUX (OSII), très attachée à ce que les trajectoires statutaires des individus soient étudiées dans cette enquête (notamment la succession de titres de séjour plus ou moins durables qui favorise ou au contraire entrave l'intégration sociale).

François HÉRAN souligne que l'éventualité de commissions rogatoires est hautement improbable dans le contexte d'une enquête par sondage : en effet, la probabilité est extrêmement faible, pour un juge, de retrouver un individu poursuivi

dans un échantillon réduit. En outre, les commissions rogatoires concernent des individus déjà poursuivis et la procédure ne pourrait pas être utilisée dans le but d'identifier un collectif d'individus sans papiers qui ne seraient pas poursuivis par ailleurs.

Sur le problème de la connaissance par les enquêteurs de l'irrégularité de la situation des enquêtés, Nicole ROTH (DREES) évoque l'expérience de l'enquête EVS – Evènements de Vie et Santé – : en utilisant un casque pour les questions sensibles, le secret de l'enquêteur par rapport à l'enquêté était préservé.

RÉACTIONS SUR LE THÈME ET LE TERME D'« INTÉGRATION »

Suzel ANSTETT (DPM) souligne que l'enquête TeO est, de fait, une enquête sur l'intégration, les discriminations et l'égalité des chances. Elle doit donc nécessairement fournir des données sur les trajectoires d'intégration, un thème central de ce projet.

Jacqueline COSTA-LASCOUX rappelle que le Haut Conseil à l'Intégration doit rendre un rapport au Premier ministre sur les indicateurs de l'intégration au mois de janvier. L'intégration est une notion qui a été définie et refondée en 2002 par le HCI. Elle doit être vue comme une trajectoire, un processus de par son caractère multidimensionnel et multiforme.

Véronique DE RUDDER (CNRS-URMIS) se refuse à discuter la notion d'intégration comme outil de politique publique. En revanche, elle rappelle que c'est un concept fondateur de la sociologie et qu'en ce sens, il peut apporter un éclairage intéressant. Il convient dès lors de distinguer l'intégration dans la société de l'intégration de la société. Certains considèrent que plus la société est intégrée et plus il est aisé pour les étrangers de s'y insérer. Pour d'autres, si la société l'est trop, alors elle ne permet plus l'intégration des étrangers.

François HÉRAN revient sur l'utilisation du terme « intégration ». Un questionnaire n'utilise pas toujours les termes sur lesquels il travaille (et il cite, pour démonstration, l'exemple des enquêtes sur les violences). L'enquête doit certes apporter tous les éléments de réponse à ceux qui veulent y trouver des outils de mesure de l'intégration. Mais l'enquête ne doit se fonder, en aucune manière, sur une définition préconstruite de l'intégration. Et c'est pourquoi TeO est centrée sur la diversité, qu'il s'agisse de la diversité des individus ou de celle des comportements.

Claude Valentin MARIE (HALDE) rejoint François HÉRAN sur ce point. Si le mot intégration n'est pas prononcé, l'éventail des questions est suffisamment large dans l'enquête, la multiplicité des thèmes abordés suffisante pour que chacun puisse y construire éventuellement des indicateurs, selon sa définition et/ou conception de l'intégration.

Patrick SIMON (INED) rebondit sur l'intervention de Véronique DE RUDDER. L'enquête ne renseigne pas directement le fonctionnement des institutions (d'où la difficulté à analyser l'intégration de la société), mais elle enregistre des phénomènes

d'interaction (notamment dans le module rapport aux institutions). Ainsi grâce à certains éléments des trajectoires, l'intégration de la société pourra être appréhendée.

REMARQUES SUR L'ÉCHANTILLON

Roxanne SILBERMAN (CNRS-CMH) réagit sur les tranches d'âge retenues. Etant différentes entre descendants d'immigrés (18-49 ans) et immigrés (18-59 ans), ces tranches rendront difficiles les comparaisons entre ces groupes et pourraient être source de problèmes, *a posteriori*, pour la construction des poids. Roxane SILBERMAN regrette que les migrants âgés de plus de 60 ans soient exclus de l'échantillon. Elle note que le seuil de 49 ans pour les secondes générations interdira de mesurer pleinement leurs trajectoires et de prendre en compte l'ensemble des personnes de ce sous-groupe (car beaucoup sont plus âgés que le seuil retenu). La taille de l'échantillon témoin est, à son point de vue, bien trop faible pour faire des analyses comparatives fines avec les autres groupes et pour repérer les troisièmes générations. Elle suggère qu'une question soit posée sur l'origine des grands-parents dans l'échantillon témoin pour permettre l'identification des troisièmes générations. Enfin, Roxanne SILBERMAN s'interroge sur les choix de surreprésentation des ZUS et sur les possibilités de faire des analyses régionales.

Marie-Claire GRIMA (DGUHC) trouverait « dangereux » que l'on sélectionne certaines ZUS aux dépens d'autres et souhaite au contraire une représentativité nationale.

Nicole ROTH insiste sur la nécessité d'explicitier les choix d'échantillonnage et de penser en amont aux implications d'un « saupoudrage national » sur les ZUS aux dépens d'une approche qui ciblerait les ZUS de certaines régions. Elle s'interroge, tout comme Roxane SILBERMAN, sur la pertinence de la limite d'âge de 49 ans dans le groupe des descendants de migrants.

L'équipe de conception rappelle que le choix a été fait de n'enquêter que les personnes d'âge actif, l'un des thèmes central de l'enquête étant l'insertion sociale et professionnelle. De plus, l'enquête de la CNAV « Passage à la retraite des immigrés », réalisée en 2002 traite spécifiquement de la population immigrée plus âgée. En ce qui concerne les descendants d'immigrés, une contrainte supplémentaire a conditionné ce choix : les fichiers anonymes des bulletins de naissance – qui permettent d'éviter le recours aux registres d'état-civil dans plus de 40 % des cas – ne sont pas disponibles pour les générations antérieures à 1968.

Jacqueline COSTA-LASCOUX prend acte de la réponse faite par l'équipe de conception mais note que ces choix mettent de côté l'analyse de nombreux descendants de migrants italiens et espagnols.

CONTENU DU QUESTIONNAIRE

Rappel : le questionnaire n'avait pas été distribué aux participants

Roxanne SILBERMAN s'interroge d'une part sur la dimension qui sera réservée aux trajectoires des parents dans les questionnements aux descendants d'immigrés (car cette question intéresse beaucoup moins les populations immigrées) et d'autre part, sur les possibles appariements des données de l'enquête avec des données contextuelles.

Michel WIEVIORKA (EHESS-CADIS) remarque que l'immigration est une conception bien restrictive des migrations et ne permet pas de repérer correctement ceux qui circulent ou qui sont en transit. Or la prise en compte de la circulation amène à concevoir autrement l'intégration. A-t-on des variables indicatrices de cette éventuelle circulation, par exemple sur les entrées/sorties d'Ego ou de ses proches (parents ; frères et sœurs ; etc.) ? Les informations sur les proches seraient ensuite à mettre en rapport avec le parcours d'Ego en France.

Françoise LORCERIE (CNRS-IRENAM) demande s'il y a, dans le questionnaire, des éléments permettant de repérer les individus de la troisième génération d'une part et les enfants de couples mixtes (un seul parent immigré) d'autre part.

Roxanne SILBERMAN, dans la continuité des développements de Michel WIEVIORKA, mentionne la difficulté à capter la notion de distance par rapport à la migration quand on travaille sur des échantillons de population différents. Par ailleurs, elle apprécie – compte tenu des différents échantillons et du nombre de dimensions explorées – le fait de n'avoir qu'un seul et même questionnaire pour les différentes catégories de populations étudiées. Elle rappelle qu'il est souhaitable de ne pas trop filtrer les questions. Roxanne SILBERMAN souligne l'intérêt d'assurer une continuité avec MGIS et une comparabilité avec d'autres enquêtes généralistes en reprenant les mêmes questions. Cependant TeO doit également dépasser les limites de MGIS (où par exemple l'origine sociale des individus n'était pas correctement appréhendée).

Nicole ROTH indique qu'il faut aussi s'assurer d'avoir des questions communes avec l'enquête HdV (« Histoires de Vie »).

Jacqueline COSTA-LASCOUX insiste sur l'importance à intégrer la notion de vie citoyenne et l'utilité de cerner différentes formes de participation, en particulier associative.

Michel WIEVIORKA liste quelques points sur lesquels des données seraient utiles : les motifs de migrations, la date du regroupement familial, d'éventuel changement de patronyme ou de nationalité, le lieu d'enterrement souhaité. Il faudrait aussi mettre l'accent sur les pratiques culturelles, les loisirs, ce que l'on regarde à la télé, les lectures, le cinéma... Patrick SIMON rappelle que ces questions ont été très peu exploitées dans MGIS.

Véronique DE RUDDER mentionne d'autres points qu'elle souhaiterait voir développés : l'environnement familial et social, les sociabilités de travail.

François HÉRAN souhaite certes que les dimensions « culture » et « loisirs » soient présentes dans le questionnaire. Mais il rappelle que les contraintes (notamment de temps sont fortes) qui s'imposent à l'équipe conceptrice : il faut certes permettre d'avoir des éléments comparables à d'autres enquêtes mais il faut également réussir à être plus synthétique (compte tenu de la large gamme de sujets abordés). Les questions sur la sociabilité, comme celles sur la culture, peuvent aisément être abordées à travers 4/5 questions standards (comme ce qui a été fait dans l'enquête de Christian BAUDELLOT sur le bonheur au travail). Il souligne également que le champ du logement est extrêmement balayé par ailleurs et que cette dimension pourrait être allégée dans TeO. Patrick SIMON rappelle que l'on ne peut cependant pas se priver de données de cadrage

Roxane SILBERMAN recommande la prudence avec les données sur les loisirs : comme l'a rappelé Patrick SIMON, il est difficile d'avoir des formulations qui ne soient pas, au final, une manière de traquer une spécificité qui n'existe que dans notre imaginaire... Il serait donc souhaitable de se centrer sur des questions sur les loisirs dans lesquels les individus rencontrent de la discrimination.

Françoise OEUVRARD (DEPP) insiste sur le manque de « données contextuelles » (c'est-à-dire des données autres que les données individuelles, sur l'environnement familial par exemple) dans les données de la DEPP. C'est une dimension qui doit être privilégiée dans le questionnaire TeO sans toutefois négliger la dimension « trajectoires scolaires » du module éducation.

LE MODULE IDENTITÉ

Suzel ANSTETT se dit gênée par le mélange des genres dans la nomenclature proposée et s'interroge sur l'inclusion ou pas de questions sur l'auto-identification dans ce module. Elle suggère de ne pas commencer la liste des catégories par « Blanc »

Françoise LORCERIE entend bien le principe qui consiste à recueillir une catégorisation qui est projetée sur les individus mais il manque, à son point de vue, certaines catégories, comme par exemple « musulmans » ; « juifs » ou encore « français », ... d'autant plus que, par ailleurs, figure la catégorie « indo-pakistanaï ». Il conviendrait en outre de renommer ce module, car effectivement, on ne cherche pas ici à définir l'identité de l'enquêté mais plutôt à recueillir une perception de ses origines (par lui-même ou par les autres).

Jacqueline COSTA-LASCOUX s'interroge sur la pertinence à introduire ces typologies tant que le HCl n'a pas rendu son avis. Des consultations sont également en cours à la CNIL qui pourraient éclairer les décisions à prendre et permettre d'introduire des nomenclatures plus consensuelles (et si toutefois le principe d'une nomenclature était validée par ces deux institutions). De fait, les origines

géographiques et/ou ethniques sont aujourd'hui au cœur d'un débat de fonds, et pas seulement dans le contexte français, dont l'issue est particulièrement incertaine. En outre, l'imposition de catégories « ethnique » dans l'enquête s'inscrit, à ses yeux, dans un mouvement de mode qui serait aujourd'hui en train de se tasser, notamment dans les pays qui ont, par le passé, adopté de telles catégories. Elle rappelle enfin que l'origine dite « ethnique » n'est qu'une dimension de l'identité et qu'il faut la considérer au même titre que d'autres (comme par exemple l'appartenance politique).

François HERAN suggère de décomposer les registres plutôt que de mélanger couleur de peau et origine géographique dans une même nomenclature, ce qui permettrait d'amener progressivement l'enquêté à se prononcer sur son appartenance ethno- raciale, à travers la question « finalement comment pensez-vous que les autres vous voient ? ». L'identité des individus doit s'inscrire dans une autodéfinition la plus large possible (afin notamment de saisir ce qui correspond le mieux à leur identité).

Roxane SILBERMAN considère, au contraire de Jacqueline COSTA-LASCOUX, que les catégories ethniques ne sont pas prêtes de s'effacer des statistiques américaines. Elle souhaiterait qu'une question miroir, du type : « et vous-même, comment vous voyez-vous » apparaisse. Mais il convient de séparer les registres car ce qui pose problème ici, c'est bien la liste de choix. Il faut, à travers ce module, être en mesure de comparer : des indicateurs objectifs (comme les indicateurs de filiation) ; une définition de soi par les autres ; une auto-définition. Il conviendrait également de préciser ce que l'on entend par « les autres », « les gens » et peut-être de contextualiser cette hétéro identification (on n'est pas vu à la préfecture de la même façon que par ses voisins...). Enfin, il serait intéressant de poser ces questions à d'autres membres de la fratrie et de comparer les réponses entre elles. Elle ajoute qu'il faudrait avoir des informations sur la manière dont les individus réagissent à la manière dont ils sont catégorisés.

Véronique DE RUDDER considère qu'il ne faut pas s'interdire d'utiliser les catégories du sens commun. Mais, il faut nécessairement compléter la question « comment les autres vous voient-ils ? » par une autre sur l'auto-identification. Rejoignant Françoise LORCERIE, elle considère que ça n'est pas tant une définition essentialiste de l'identité de l'individu que l'on cherche à percevoir mais bel et bien une définition conjoncturelle. Reste à préciser ce que l'on entend par « les autres »...

Patrick SIMON renchérit sur ce point : cette proposition de labels précodés vise à préciser le champ sémantique dans lequel on veut inscrire la réponse à la question de l'hétéro identification. Le module ne cherche pas à récolter l'infinie diversité des référents sociaux de la boîte identitaire mais s'intéresse très spécifiquement à un aspect : celui des origines. Christelle HAMEL (INED) précise en outre, que bien que centré sur les origines (diverses) le module intègre également d'autres questions notamment dans le module religion, qui n'ont pas été présentées ici. Ni le module, ni le questionnaire, ne sont focalisés uniquement et seulement sur « l'origine ethnique ». Elle rappelle que le fait que les individus soient classés par les autres

dans des catégories ethno-raciales relève d'un processus discriminatoire, d'un étiquetage, qui assigne les individus à un statut d'altérité, même s'ils sont français et nés en France. Ces étiquetages sont actifs dans les interactions quotidiennes et TeO a pour objectif de mesurer leur ampleur.

Claude-Valentin MARIE précise que les labels sont nécessaires pour ne pas s'éparpiller. Il voit un autre intérêt à ce module (en plus de permettre l'identification des processus de discrimination) L'idée de trajectoires au centre du projet TeO est aussi présente dans ce module à travers lequel on peut envisager de saisir l'impact des trajectoires sur les constructions identitaires, le sentiment d'appartenance à un groupe et non seulement l'inverse (la construction identitaire comme déterminante des trajectoires). En outre il peut y avoir distinction entre groupe d'origine et groupe d'appartenance.

POINTS DIVERS

Suzel ANSTETT insiste pour que les membres du comité d'orientation puissent voir le questionnaire tant qu'il en est encore temps pour donner leur avis. Marie-Claire GRIMA demande quand les données seront disponibles pour l'exploitation. L'équipe de conception enverra, à la fin janvier, le questionnaire – non définitif – qui fera l'objet du test papier (12 février au 12 mars). Sera également joint à cet envoi une note sur l'échantillonnage.

9. Lettres envoyées aux enquêtés

Voici le modèle de lettre-avis envisagé pour l'enquête. Il est prévu également de réaliser une brochure de présentation qui sera distribuée aux enquêtés. Cette brochure n'a pas encore été élaborée. Elle s'inspirera de celles réalisées pour d'autres enquêtes. Une lettre de remerciement sera aussi envoyée aux enquêtés, selon le modèle validé par le comité du Label. Enfin, le budget de l'enquête prévoit un cadeau pour les enquêtés, mais il n'a pas encore été décidé lequel.

Modèle de lettre avis

En tête de la direction régionale.

A l'attention de M/Mme.....

Objet : Etude statistique sur la diversité des populations en France

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), en partenariat avec l'Institut National des Etudes Démographiques (INED), entreprend une importante étude sur la diversité des populations. Pour cela, une enquête statistique est réalisée auprès de personnes résidant en France.

Cette étude vise à étudier l'accès au logement, à la santé, à l'éducation, à l'emploi des personnes selon leur histoire personnelle, leur mobilité géographique, leur origine sociale et celles de leurs parents.

A cet effet, un échantillon de 40 000 personnes, dont une grande partie d'origine étrangère, a été tiré au hasard sur l'ensemble du territoire métropolitain. Vous êtes l'une d'entre elles. Madame, enquêtrice de l'INSEE, prendra prochainement contact avec vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

Pour faciliter l'entretien, il serait souhaitable qu'elle puisse vous rencontrer seul(e) pour vous interroger sur les thèmes abordés dans l'enquête. Votre participation à cette étude est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

Comme la loi en fait la plus stricte obligation, soyez assuré(e)s que vos réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Je suis persuadé que vous aurez à cœur de faciliter la tâche de ma collaboratrice et que vous lui réserverez le meilleur accueil.

D'avance je vous remercie pour votre participation et vous prie d'agréer Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Régional

10. Questionnaire

L'optique retenue pour l'enquête était de limiter les questions spécifiques à chacun des sous-échantillons. Une seule version du questionnaire sera donc utilisée pour toutes les sous-populations étudiées (immigrés, descendants d'immigrés, domiens, descendants de domiens et natifs descendants de natifs). Dans les modules **Trajectoires migratoires**, **Rapport au pays d'origine** et **Relations familiales et transmissions**, le cheminement est toutefois très différent selon le sous-échantillon.

Par contre, dans certains modules l'organisation se fait pour l'essentiel selon des variables spécifiques au module :

- Dans le module **Langues** selon que la langue de référence (définie dans le module lui-même) est le français ou non ;
- Dans le module **Éducation** selon le pays dans lequel les études se sont déroulées et selon qu'elles sont achevées ou en cours ;
- Dans **Vie professionnelle**, la principale variable sur laquelle s'appuient les filtres est le statut dans l'emploi pour les actifs occupés (salarié, indépendant, aide familial), la recherche ou non d'emploi pour les autres ;
- Dans **Vie matrimoniale**, c'est la question « Vivez-vous en couple » qui structure l'organisation du module ;
- Dans **Logement et cadre de vie**, une distinction est faite entre ceux qui vivent chez leurs parents et les autres, mais aussi selon que l'enquêté a déménagé récemment ou non (dans les 5 ans) ;
- Dans **Vie citoyenne**, la nationalité a un rôle important.

Par ailleurs dans plusieurs modules on décrit, pour les migrants, l'expérience à l'arrivée en France (premier logement, premier classe ou premier emploi) ou juste avant la migration (dernier emploi).

En outre, dans l'ensemble du questionnaire, la formulation des questions est parfois paramétrée selon le pays ou Dom-Tom d'origine de l'enquêté ou de ses parents.

Deux versions du questionnaire ont été annexées au dossier :

- la version utilisée pour le test papier de février-mars 2007 (questionnaire, questionnaire destiné aux jeunes auto-administré, cahier des cartes et manuel d'instructions).
- la version définitive envoyée pour blaisification, modifiée pour tenir compte du résultat des tests et des différentes remarques qui nous ont été faites

Guide de lecture :

A) La question qui suit est filtrée (en bleu) sur la nationalité actuelle ou antérieure, et la formulation est paramétrée (en rouge) selon que l'enquêté est migrant ou non.

***** A ceux qui ont ou ont eu une nationalité étrangère *****

- INS 1 / I_ELEET** [si IMMI=1 : **< Depuis que vous êtes en France, >**] avez-vous participé aux élections du pays dont vous avez la nationalité ?
Hors celles de France si double nationalité
1. Oui..... 1
2. Non..... 2

B) Dans la question qui suit **< PIDOMNM >** renvoie au pays de naissance de la mère.

- MIG 1 / M_MEDIAM** Lisez-vous un journal, écoutez-vous la radio, regardez-vous la télévision ou des sites Internet de/du **< PIDOMNM >** ?
1. Oui..... 1
2. Non..... 2

C) La présentation ci-dessous indique que l'enquêteur doit lire la phrase encadrée.

INTRO A

Nous allons maintenant parler de vos parents, ou des personnes qui vous ont élevé.

11. Compte rendu des tests du questionnaire

Cette rubrique comprend cinq parties :

- une recension des principales modifications apportées au questionnaire depuis la version utilisée pour le test papier
- un bilan quantitatif succinct des personnes interrogées lors du test papier et des temps d'enquête constatés
- un compte-rendu du test papier et notamment des journées de bilan organisées
- un compte-rendu de l'opération de test spécifique au module Identité (« focus enquêtés »)
- enfin un compte-rendu du focus group enquêteurs réalisé en novembre 2006

Principales modifications entre le questionnaire actuel et la version testée en février 2007

1) L'ordre des modules a été changé

En effet, certains problèmes avaient été relevés par les enquêteurs et en premier lieu la succession à la fin du questionnaire de modules plus complexes, notamment le module identité. Il a été jugé souhaitable de casser l'enchaînement entre des modules complexes, longs et biographiques (éducation / emploi / logement) en intercalant des modules moins longs, par exemple le module **religion**.

La place du module identité a été délicate à décider car c'est un module complexe. Placé en toute fin de questionnaire, il subissait la lassitude et la fatigue des enquêtés. En outre, les questions devant rester ouvertes, on a intérêt à placer le module après les questions sur la nationalité, la trajectoire migratoire. On a ainsi balayé à ce stade avec l'enquêté certains éléments « objectifs » de ses origines ; le module peut donc commencer par : « et vous même, comment vous définiriez-vous, relativement à vos origines, votre nationalité, vos références culturelles... » ; cette question fait écho aux questionnements précédents.

Par ailleurs, aborder la **vie matrimoniale** avant la vie professionnelle conduisait à renseigner de manière très précise la situation professionnelle du conjoint avant même d'avoir abordé celle d'Ego. L'ordre de ces deux modules a donc été inversé.

Les questions du module **revenu** portant sur l'ensemble du ménage, il nous a paru préférable de le placer juste après le THL et la définition du contour du ménage.

Enfin, il était nécessaire de placer le module **langues** en début de questionnaire, pour des raisons de collecte car il paraissait logique de proposer à ce moment-là, si ce n'était déjà pas le cas, le recours à un interprète.

<i>Version V6 (test papier)</i>	<i>Version transmise à l'équipe Blaise Capi</i>
THL	THL
Nationalité	Revenus (REV1 à REV4 + REV6)
Trajectoires migratoires	Nationalité
Relations familiales et transmissions	Langues
Vie matrimoniale	Trajectoires migratoires et transnationalisme
Contraception - sexualité	Relations familiales
Enfants	Vos enfants
Éducation	Identité
Vie professionnelle	Education
Logement et cadre de vie	Vie professionnelle
Revenus et aides	Religion
Rapport aux institutions	Vie matrimoniale (incluant contraception)
Religion	Logement
Langues	Rapport aux institutions
Santé	Santé
Discriminations	Discrimination
Identité	Relations sociales (incluant REV5 et les questions aides du module revenu)
Relations sociales	

2) De façon à réduire le temps d'interrogation, des questions ont été supprimées.

Les coupes ont porté parfois sur des parties du questionnaire :

- les questions portant sur la sexualité (notamment le premier rapport sexuel et l'excision), ont été supprimées à la suite du test. En effet leur passation était compliquée et en dépit des enjeux de santé publique importants qu'ils pouvaient éclairer, il est apparu trop difficile d'alourdir l'enquête TeO, déjà complexe. Seules les questions sur le désir d'enfants et la contraception actuelle ont été conservées
- les questions sur les modèles éducatifs transmis aux enquêtés ont également été supprimées en grande partie. En effet, celles proposées lors du test étaient complexes et demandaient une réflexion importante. Ce sujet nous est apparu trop complexe pour être abordé de façon rapide et efficace.

En dehors de ces deux cas particuliers, les suppressions ont porté de façon assez uniforme sur l'ensemble du questionnaire. La liste des questions supprimées figure dans le tableau ci-dessous.

Questions supprimées (les numéros sont ceux de la version V6 utilisée pour le test papier)	
THL	
Nationalité	
Trajectoires migratoires	MIG7 MIG16 MIG18 MIG21 MIG29
Relations familiales et transmissions	Les questions sur les modèles éducatifs ont été supprimées pour la plupart : F17 F19 F20 F25 F29 F30 F32 à F36
Vie matrimoniale	Pour l'essentiel, il s'agit du passage à une CS simplifiée pour le conjoint actuel corésident ou non : VM23 à 26 ; VM29 à 32 ; VM 33 et 34, VM36 à 40 VM88 à 91 ; VM82 à 85 ; VM92 à 97 Autres suppressions : VM49 VM54 VM111 VM115 VM130 et 131 VM132 à VM136 VM144
Contraception - sexualité	Ensemble de la partie portant sur la sexualité et l'excision : SAN2 SAN6, puis SAN7 à SAN20
Enfants	
Education	EDU6 EDU9 EDU20 EDU26 EDU28 EDU34 EDU38 EDU39
Vie professionnelle	SAL9 SAL17 SAL20 AIDE8 AIDE12 AIDE16 IND11 IND14 CHO6 INA3
Logement et cadre de vie	LOG21 LOG29 LOG53
Revenus et aides	
Rapport aux institutions	INS3bis INS6 INS9 Item assemblée nationale
Religion	REL9 REL11
Langues	
Santé	SANB10, 12 et 19
Discriminations	DIS5
Identité	ID7
Relations sociales	

3) Quelques questions ont été ajoutées

Certaines questions ont été ajoutées pour tenir compte des cas particuliers rencontrés lors du test et qui avaient posé des problèmes aux enquêteurs. On peut donner comme exemple l'introduction de question pour les personnes ne connaissant pas leurs parents, pour celles ayant eu des enfants décédés, ou encore pour prendre en compte les scolarités effectuées dans différents pays.

D'autres l'ont été suite à des demandes ou remarques émanant de partenaires divers de l'enquête. Pour prendre un exemple, suite à la demande de la Halde, les questions sur les discriminations du type :

- vous est-il arrivé...
- pensez vous que ces comportements étaient liés à vos origines ou votre couleur de peau ?

seront désormais formulées comme suit :

- vous est-il arrivé...
- pensez vous que ces comportements étaient liés :
 - o à votre sexe (le fait d'être un homme ou une femme)
 - o votre état de santé ou un handicap
 - o votre couleur de peau
 - o vos origines
 - o autre(s), précisez : _____

4) De nombreuses questions ont été modifiées

Le module Identité a fait l'objet d'une refonte assez importante. Souligné comme particulièrement complexe par les enquêtés, il a de plus fait l'objet d'un test supplémentaire dont le compte-rendu figure dans la suite.

Dans l'ensemble du questionnaire, la plupart des modifications vont dans le sens d'une prise en compte des remarques des enquêteurs pour essayer d'améliorer la fluidité de l'entretien et de rendre la passation plus orale en évitant les répétitions.

Compte-rendu quantitatif rapide du test papier de février-mars 2007

1) Les personnes interrogées

176 entretiens ont été réalisés au total. Ils se répartissent comme suit :

	Total
Immigrés dont :	91
Nationalité française	18
Nationalité étrangère	73
Descendants d'immigré(s) dont :	44
Deux parents immigrés	21
Mère immigrée / père natif	8
Père immigré / mère native	15
Descendants de domiens (un ou deux parents)	4
Domiens	1
Témoins dont :	36
Nés à l'étranger	2
Ayant un ou deux parents nés à l'étranger	9
Total	176

Le faible effectif des descendants d'immigrés relativement aux immigrés s'explique par le mode de recrutement des enquêtés lors du test, tout comme la présence en majorité d'immigrés de nationalité étrangère. L'échantillon du test est constitué de personnes d'origines très variées sans doute plus que ce à quoi on aurait pu s'attendre pour des échantillons de tailles réduites. Cela tient sans doute aux modalités d'échantillonnage, au moins pour les immigrés puisque les immigrés étrangers sont aussi ceux arrivés en moyenne le plus récemment et donc en provenance d'origine plus variées. Par ailleurs, les origines sont beaucoup plus diversifiées en Île-de-France qu'en Languedoc-Roussillon. Les plus nombreux au sein des immigrés sont ceux originaires du Portugal (14), du Maroc (11), d'Espagne (9) et d'Algérie (7). Au total, une trentaine de pays d'origine différents sont présents.

Au sein des descendants, la diversité est encore plus importante puisque plus de 20 pays apparaissent pour 44 personnes interrogées.

2) La durée du questionnaire

Le temps moyen total, mesuré sur les 176 questionnaires est d'1h37. Il dépend fortement de l'origine de l'enquêté : immigré / non immigré (15/20 minutes d'écart), de sa maîtrise du français (12 minutes d'écart), de la région d'enquête (15 minutes d'écart). L'âge également semble avoir un rôle, quoique moins important. Par contre le sexe, le fait d'être ou non descendant d'immigré pour les natifs, d'avoir ou non la nationalité française font moins de différence. Les écarts sont importants selon les catégories : d'1h22 pour un natif descendant de natifs en Ile de France à 2h05 pour un immigré du Languedoc-Roussillon ayant des difficultés en Français.

Temps (effectifs enquêtés)	Total	Languedoc-Roussillon	Ile de France
Immigrés dont :	1h46 (91)	1h55 (33)	1h40 (58)
Ayant des difficultés en français	1h54 (29)	2h05 (13)	1h45 (16)
Sans difficultés	1h42 (62)	1h49 (20)	1h38 (42)
Descendants d'immigré(s)	1h30 (44)	1h43 (8)	1h26 (36)
Natifs descendants de natifs	1h25 (36)	1h29 (14)	1h22 (22)
Descendants de domiens	-	-	1h38 (4)
Domiens	-	1h35 (1)	-
Total	1h37 (176)	1h47 (56)	1h32 (120)

3) Les temps par module

Par modules, la répartition des temps moyens est la suivante :

Durée totale (en minutes)	
THL	9
Nationalité	3
Trajectoires migratoires	5
Relations familiales	9,5
Vie matrimoniale	8,5
Sexualité	4
Enfants	1
Éducation	9
Vie professionnelle	11,5
Logement	7
Revenus	4
Rapport aux institutions	3,5
Religion	4
Langues	3,5
Santé	4
Discriminations	4
Identité	5,5
Relations sociales	3

NOTE

Dossier suivi par :
 Elisabeth ALGAVA
 Tél. : 01 41 17 53 99
 Fax : 01 41 17 62 79
 Mél. : [Elisabeth ALGAVA](mailto:Elisabeth.ALGAVA)

Paris, le 5 avril 2007
 N° 805/DG75-F110

Objet : Premier Bilan du Test papier de l'enquête Trajectoires et Origines (TéO)

Ce premier bilan est qualitatif. Un bilan complémentaire suivra. Il contiendra des éléments quantitatifs puisque les questionnaires ont été saisis en partie. Il contiendra également les réponses aux différentes remarques que les enquêteurs ont faites.

1 - Le cadre des opérations

Lors de ce test, 14 enquêteurs devaient interroger chacun 15 personnes sur un questionnaire papier. 3 de ces enquêteurs avaient déjà participé au focus groupe en décembre 2006 qui a eu lieu en Ile de France.

Le premier objectif du test était de vérifier la fluidité du questionnaire, la bonne compréhension des questions quel que soit le type d'enquêté (étrangers ou non, jeunes ou moins jeunes etc.). Le second était de mesurer les temps de questionnement.

Période de collecte : 12/2/2007-12/03/2007

DR participantes : Ile de France et Languedoc Roussillon

Calendrier :

Etapas	Dates	Acteurs
Proposition d'enquête enquêteurs	aux 12 janvier 2007	Insee CAEMC
Tirage échantillon	15 janvier 2007	22 janvier Insee ETSD +EA
extraction images des adresses tirées	22 janvier 2007	1 février 2007 Insee CNIO
Impression FA	1 février 2007	2 février 2007 Insee EA, CM
Impression questionnaires	29 janvier 2007	2 février 2007 Insee Mk2

Formation des enquêteurs Languedoc Roussillon	jeudi 8 après midi et vendredi 9 février	9EA + CM + PS + DR : Eric Bessieres et 4 enquêteurs
Formation des enquêteurs IDF	lundi 5 après midi et mardi 6 février	6EA + CM + CH + LM + DR : Marie-José Daly et 10 enquêteurs
Opération terrain	12 février 2007	12 mars 2007 DR LR et Idf 14 enquêteurs
Bilan Languedoc Roussillon	13 mars 2007	EA + CM + CBo + LM
Bilan IDF	12 mars 2007	EA + CM + Cbe + Cbo + LM + CH + PS



EA	Elisabeth Algava	Conceptrice Insee
CBe	Cris Beauchemin	Concepteur INED
CBo	Catherine Borrel	Conceptrice Insee
CH	Christelle Hamel	Conceptrice INED
CM	Cécile Menard	CPOS Insee
LM	Laure Moguerou	Conceptrice INED
PS	Patrick Simon	Concepteur INED

Enquêteurs participants :

- DR d'Ile de France : Mme Bardau, Mme Blanchard, Mme Brabant, M Chevalier, Mme David-Déhal, M. Guillaies, M. Keïta, M. Laurent, Mme Massou, Mme Tran ;
- DR Languedoc Roussillon : Mme Arnau, Mme Coliaux, Mme Gaget, Mme Réty.

2 - l'échantillonnage

L'échantillonnage de ce test a été fait dans des conditions très différentes de ce qui sera fait pour la collecte en vraie grandeur. Néanmoins , les difficultés rencontrées et les erreurs faites permettent de tirer quelques leçons pour la suite.

Première étape : constituer l'échantillon des descendants d'immigrés

En juin-septembre 2006, l'état civil de certaines personnes a été consulté en mairie. Il s'agissait de personnes :

- nées entre le 1^{er} et 4 octobre de façon à avoir leur nom et prénom dans l'Échantillon Démographique Permanent (EDP) ;
- recensées en 2005 de manière à avoir leur adresse ;
- et nées dans certaines communes d'Ile de France et du Nord (Lille, Roubaix, Champigny sur Marne, Créteil, Saint-Mandé, Saint-Denis, Paris 14, Paris 08, Paris 18, Saint-Ouen et Montreuil). Les communes avaient été choisies de façon à avoir un échantillon varié du point de vue du nombre de bulletins à consulter¹.

Dans la mesure où la DR de Lille n'a pas pu participer au test papier, seuls les descendants d'immigrés ou de domiens nés dans une commune d'Île-de-France et y résidant ont été sélectionnés. Cela a permis de constituer des fiches-adresses avec le nom, le prénom et le pays de naissance des parents.

Deuxième étape : définir les zones des enquêteurs

Les zones enquêteur en Île-de-France ont été ensuite établies de façon à couvrir au maximum les lieux de résidence de ces descendants. En particulier, comme un nombre important vivaient dans une commune de grande couronne, certains enquêteurs de la DR Île-de-France ont accepté pour ce test d'aller dans des

¹ Ce nombre dépend pour l'essentiel de la présence ou non de maternités. Ainsi, Saint-Ouen, Saint-Mandé et Paris08 sont de très petite taille du point de vue des déplacements. Nous n'avons pas testé l'opération dans des communes où les naissances sont encore moins nombreuses et qui seront contactées par courrier.



communes de Seine et Marne et d'Essonne, habituellement enquêtées par des enquêteurs dépendant de Champagne-Ardenne ou Centre.

La DR de Montpellier a par ailleurs in extremis accepté de participer au test (et merci à elle). Mais compte tenu des délais, les zones enquêteurs ont été définies en fonction des enquêteurs qui avaient accepté de participer au test.

Troisième étape : tirage du reste de l'échantillon

L'échantillon (hors descendants d'Ile-France) a été ensuite constitué en fonction des zones définies. Il nous fallait sélectionner dans les bulletins du recensement de 2005 des personnes immigrés ou témoins². Initialement, nous pensions pouvoir sélectionner ces personnes uniquement dans l'EDP, de façon à fournir aux enquêteurs des fiches-adresses avec les noms et prénoms des personnes tirées. Cette procédure se rapprochait le plus de celle qui sera utilisée pour l'enquête. Mais dans certaines zones, le nombre d'immigrés était insuffisant pour donner à chaque enquêteur 45 fiches-adresses.

Au dernier moment, nous avons donc choisi de tirer un échantillon de logements, en lieu et place de cet échantillon de personnes. Cela nous a contraint à déterminer un mode de sélection de la personne à interroger (style tirage « kish » fréquemment réalisé pour les enquêtes ménage), qui permette d'avoir un échantillon proche de celui attendu pour l'enquête TeO. Cet aménagement a été réalisé en dernière minute, d'où un certain flou lors des formations, tous les cas n'ayant pas été anticipés. Cela a montré tout de même 2 choses :

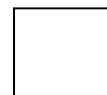
- il était très difficile de faire jongler les enquêteurs entre des fiches-adresses individuelles nominatives et des fiches-adresses de logement
- le mode de sélection le meilleur n'est pas facile à trouver. En particulier, les descendants d'immigrés, sont très difficiles à trouver !

Le tirage a surreprésenté certains logements : ceux où vivait une famille avec un immigré et ceux où vivait une personne née française à l'étranger. Avec les 1^e, nous espérons ainsi obtenir quelques descendants d'immigrés (jeunes puisqu'ils vivent avec leurs parents), notamment dans la région Languedoc-Roussillon où il n'y avait pas de descendants repérés en mairie. Les 2^e nous intéressaient, même si elles font partie de l'échantillon témoin, la passation de l'enquête est pour elles particulière.

A cela se sont ajoutées quelques erreurs :

- suite à un filtre malencontreux, la quasi-totalité des immigrés sélectionnés sont étrangers (alors que 40 % des immigrés sont français). Cela se répercute sur l'échantillon enquêté : les personnes étrangères sont en moyenne arrivées plus récemment en France et maîtrisent moins bien le français que des immigrés français. Les origines sont plus diversifiées et correspondent plutôt à des pays d'immigration récente.
- Les tranches d'âge de l'enquête n'ont pas été respectées : la limitation à 59 ans pour les témoins et les immigrés a été récupérée manuellement mais en reportant l'âge limite à 65 ans pour ne pas perdre trop de fiches-adresses. Par ailleurs la recherche en mairie avait porté sur les tranches d'âge concernées par l'enquête en vraie grandeur alors que le test a eu lieu presque deux ans avant.

² Les personnes sélectionnées comme témoin pouvaient s'avérer être des descendantes d'immigrés ou de domiens mais nous n'avions pas de méthode pour le savoir.



Quatrième et dernière étape (mais pas des moindres) : impression des fiches-adresse

Une contrainte forte nous a empêché d'effectuer une nouvelle sélection pour corriger nos erreurs de tirage : il n'existe pas encore de processus d'édition automatique des fiches-adresse à partir du nouveau recensement. Les opérations se font en grande partie manuellement, ce qui occasionne une charge de travail importante au CNIO d'Orléans comme à la DG. En effet, côté CNIO, l'extraction des adresses dans les fichiers du RP est faite à la main, et côté DG, l'impression des adresses et des fiches adresses se fait séparément, les 2 étant remises ensemble par agrafage manuel. **Il est impératif que cette opération soit automatisée avant la collecte du test CAPI**, prévue en décembre 2007. En principe, cela sera le cas puisque les fiches adresses de l'enquête Modes de Garde, tirées elles aussi dans le nouveau recensement, doivent être imprimées en juin 2007 de manière automatique.



Au total, il y avait 552 fiches adresses réparties comme suit :

	Nombre de fiches adresse	Objectif de répondants
descendant d'immigrés	133	83
descendants de domiens	16	8
immigrés étrangers	232	81
français nés à l'étranger ou dans les DOM	34	38
français ou étrangers nés en France	137	
total	552	210

Les difficultés rencontrées dues à l'échantillonnage

- Lors de la formation, le protocole de collecte n'était pas très bien défini puisque le tirage n'avait pas été fait comme prévu initialement. Du coup, le message passé aux enquêteurs n'était pas forcément très clair. De plus, la fiche adresse était pensée pour un tirage d'individus. Or, la moitié de l'échantillon en Idf et la totalité en LR était un échantillon de logement. D'où une confusion entre les 2.
- Sur le terrain, les personnes dans le champ de l'enquête ont été difficiles à trouver. Même si le recensement a eu lieu 2 ans avant, beaucoup ont déménagé. Trouver les descendants d'immigrés en allant au hasard dans des logements est très difficile, voire impossible. C'est pour cela que pour l'enquête, on les cherchera à l'avance. Pour l'échantillon de personnes descendantes d'immigrés, on a l'impression que cette population est difficile à enquêter car assez jeune (Voir plus bas les commentaires des enquêteurs lors du tour de table)

L'analyse des taux de réponses permettra de regarder si les descendants d'immigrés et de domiens ont été particulièrement difficiles à contacter ce qui semble être le sentiment des enquêteurs. Elle permettra également de mesurer les taux de déménagement : les enquêteurs semblent avoir eu du mal à retrouver les habitants alors que le recensement était récent : janvier 2005 pour fin 2006.

Par ailleurs, la fréquence importante des dates de naissance d'immigrés au 1^{er} janvier ou à blanc laisse penser que le choix des dates de naissance entre le 20 et le 25 risque de ne pas être sans biais. Une analyse des réponses au recensement permettra de prendre la mesure de cette distorsion pour y remédier si elle est trop importante.

Les principales leçons à tirer de cette expérience désagréable pour tous et surtout in fine pour les enquêteurs :

- suivre la mise en place des procédures d'édition des fiches-adresses de très près ;
- anticiper les difficultés liées aux zones comprenant très peu d'immigrés pour éviter au maximum de sélectionner des logements plutôt que des individus.



3 - Bilan quantitatif rapide

Un bilan quantitatif complet sera fait à partir des éléments saisis dans les questionnaires.

176 entretiens ont été réalisés : 120 en IdF et 56 entretiens en LR. En moyenne, le questionnaire a duré 1h37.

4 - Compte rendu des 2 réunions de bilan de la collecte

Le premier tour de table avec les enquêteurs

Dans les deux régions, les enquêteurs soulignent d'abord **la difficulté de contacter les enquêtés** et la complexité des **fiches-adresses**, qui comportent des erreurs. Ils rapportent de nombreux rendez-vous manqués, des personnes ayant déménagé, surtout les descendants d'immigrés ou de domiens, en moyenne plus jeunes... Ils se sont heurtés aussi à un territoire de collecte étendu pour certains d'Ile de France, à des fiches inutilisables, des refus. Les jeunes refusent parfois par manque d'intérêt. Certaines difficultés semblent liées aux personnes ciblées par l'enquête : les immigrés d'origine européenne déménagent plus souvent ou vivent entre deux pays, ce qui rend leur recensement un peu aléatoire et leur interrogation délicate.

Certains enquêteurs avaient jugé inutile de faire un repérage compte tenu de la fraîcheur de l'échantillon. Mais il semble que beaucoup d'adresses étaient inutilisables et que le repérage soit finalement indispensable.

Les « lapins » semblent un peu plus fréquents que lors des autres enquêtes. En revanche, il semble que nombre d'entretiens ont été fait sans rendez-vous préalable, notamment le soir.

Une fois l'entretien commencé, ils soulignent le **bon accueil** réservé à l'enquête et à son sujet et l'intérêt qu'elle présente, pour eux comme pour les enquêtés. Le questionnaire passe dans l'ensemble bien. Certains enquêteurs soulignent aussi que l'enquête passe bien même dans des quartiers difficiles. D'autres soulignent l'intérêt d'une enquête qui les confronte à une diversité moins présente dans les autres enquêtes.

Le **questionnaire est trop long**, et ressenti comme tel par les enquêtés, même s'il y a peu d'abandons et des cas où les enquêtés se prennent au jeu. Les « témoins » font preuve d'une lassitude plus grande sur la fin du questionnaire, sans doute parce qu'ils se sentent moins concernés par ces parties. Les questionnaires les plus longs sont ceux passés auprès d'immigrés qui maîtrisent mal le français.

Les enquêteurs trouvent le questionnaire papier ennuyeux : complexité des filtres, difficulté à lire lorsqu'il fait sombre...mais les jugements sont variés sur le gain en temps auquel il faut s'attendre lors du passage en Capi.



Il a été parfois difficile d'obtenir l'isolement : certains parents ou conjoints se sont imposés, parfois la taille du logement interdit cet isolement.

Les **parties du questionnaire** abordées spontanément lors des deux tours de table sont sensiblement les mêmes :

- Les **questions d'opinion sont jugées compliquées** à comprendre, surtout lorsque l'enquêté maîtrise imparfaitement le français. L'aisance des enquêtés pour y répondre est également très liée à leur niveau d'études. Leur regroupement à la fin de l'entretien au moment où l'enquêté est fatigué, renforce la difficulté. Les nuances entre « très peu », « rarement », « beaucoup » sont souvent difficiles à faire entendre aux enquêtés. Les reformulations sont fréquentes en cas d'incompréhension.
- **Certaines parties sont gênantes et en premier lieu la sexualité.** Cela dépend de l'âge et la personnalité de l'enquêté, mais aussi de sa culture d'origine et surtout des personnes présentes lors de l'entretien. Cela dépend aussi de l'ancienneté du couple actuel. Les réponses données par les plus jeunes paraissent plus sincères. Certaines questions sur le conjoint, en particulier sur le premier conjoint, sont gênantes parfois. Celles sur les revenus et éventuellement le positionnement politique ou l'appartenance à un parti politique sont également jugées gênantes, mais pas les questions de religion.
- La présence d'un argumentaire sur le fond de ce qu'on cherche serait une aide pour les enquêteurs confrontés à des refus. Notamment pour les « témoins », qui se sentent parfois peu concernés. Certains enquêteurs soulignent que ça fonctionne mieux après une explication.

Des points sont moins consensuels, soulignés par certains enquêteurs :

- hésitation des enquêtés à déclarer des discriminations ou un mauvais accueil en France. Les enquêteurs l'interprètent diversement : forme de pudeur ou crainte d'être mal jugé, relativisation par rapport à ce que certains immigrés ont vécu dans leur pays d'origine, ou encore crainte d'un impact éventuel des réponses sur une demande de titre de séjour ou de naturalisation.
- Il manque des phrases d'introduction pour les changements de sujets et certaines sont un peu longues (mais certains enquêteurs ne les lisent pas).

Suggestion d'ajouts :

Changement de prénoms, de noms pour ego
Pays à MIG25

Idées cadeau :

Album photo, planisphère, des publications (« tous les pays du monde » de l'INED)

Reprise partie par partie

1/ TCM

Les enquêteurs rapportent quelques cas compliqués : enfants sous tutelle, parents



absents

2/ Nationalité

Les enquêteurs soulignent la nécessité qu'une partie de la formation soit consacrée aux questions de nationalité. L'évolution de la législation pour les anciennes colonies est particulièrement mal connue, y compris par les intéressés. Lors de l'enquête, il faudra fournir une description de la législation selon les zones, les périodes où l'acquisition était automatique ou non, avec une chronologie.

Les consignes devront aussi être précisées sur ce point, même si l'équipe de conception souligne l'impossibilité de couvrir tous les cas et la règle de bon sens qui est de s'en tenir aux déclarations des enquêtés : un enquêteur rapporte le cas d'un enquêté né dans un territoire jordanien devenu israélien...

De même les enquêtés sont incertains des démarches qu'ils ont accomplies.

Enfin sur la double nationalité, les enquêteurs ont souvent relancé, une question devrait venir formaliser cette relance après NAT1 (avez vous une autre nationalité ?)

3/ Trajectoires migratoires

3.1 : Pays de résidence

Les grilles sont rarement compliquées. Mais les consignes de remplissage doivent néanmoins être explicitées : faut-il autoriser des trous ou pas ? La capisation forcera de toute façon à expliciter ces consignes.

Les enquêteurs soulignent que les dates sont parfois approximatives.

Un cas particulièrement complexe s'est présenté d'une personne dont le père était militaire et qui a fait beaucoup d'allers-retours (7 lignes), un autre s'est présenté d'un martiniquais passé par la Nouvelle Calédonie.

3.2 : Connaissances préalables

MIG6 : prévoir une instruction pour « famille »

MIG7 : compatriotes souvent reformulé par connaissance ou amis

MIG8 : Parfois ce sont les parents qui sont venus avec un contrat de travail : faut-il l'enregistrer ?

3.3 : Conditions d'arrivée

MIG9 : La question sur les papiers a posé quelques difficultés : certains notent « sans papier » en clair, d'autres doutent de la sincérité des réponses.

Il faudra préciser si récépissé compte pour un titre.

Certaines personnes présentent leur titre de séjour. Il faudra également préciser quelle information peut être extraite de ce document (date d'arrivée ? date de premier titre ?



date de renouvellement ?). L'année notée sur les papiers correspond généralement à l'année de 1^{ère} prise de contact avec la préfecture. Ca n'est pas nécessairement l'information que l'on recherche.

MIG10 à MIG13 : Préciser aux enquêteurs la définition de l'asile, du regroupement familial avec des instructions sur le caractère juridique de ces procédures.

3.4 : Visites dans le pays d'origine

MIG15 : Question d'un enquêté sur les déplacements pour un enterrement

3.5 : Informations et média

MIG23 : Cette question a été souvent reformulée, parfois en faisant référence au pays d'origine. Les enquêteurs soulignent l'ambiguïté entre un intérêt pour l'étranger en général (RFI, CNN), ou pour un pays en particulier. Il est aussi suggéré de la raccorder aux questions d'intérêt pour la politique internationale ou du pays d'origine dans la partie « rapport aux institutions ». Certains enquêtés donnent pour réponse des médias français. Il faudrait peut-être parler de "chaine étrangère", "presse étrangère"

MIG 25 : un enquêteur souligne qu'on ne précise pas le pays après alors qu'elle a eu deux cas sans rien à voir avec le pays d'origine. Il faudrait faire préciser le pays. La formulation de la question est beaucoup trop longue. Une reformulation est proposée : "Est-ce que vous écrivez ou vous téléphonez à de la famille ou des amis à l'étranger ?" . Les enquêteurs pensent que le terme de « famille » fait oublier les « amis » dans la question. Il faut distinguer les deux ou ne poser la question que sur l'un des deux.

3.6 : Liens économiques

MIG 26 : restreindre le champ pour les jeunes ? La propriété des terrains ou des maisons peut être partagée en famille > préciser par une instruction.

MIG28 : pas très facile à comprendre pour certains enquêteurs, « business » marche mieux ?

MIG31 : en dépit de sa longueur, les enquêteurs jugent cette question claire et simple.

3.7 : Attitudes vis à vis de la migration

MIG32 : un enquêteur souligne que certains témoins ne comprennent pas mais les autres enquêteurs ne paraissent pas d'accord. La formulation est compliquée, peut-être plutôt « Pensez-vous quitter la France ? » ou « Pensez-vous aller vivre ailleurs, dans un autre pays... »

Les modalités ne posent pas de problème.

Les enquêteurs soulignent cependant que certains immigrés risquent de penser qu'on veut les faire partir, surtout que la question arrive au début du questionnaire. Peut être



serait-il préférable de placer cette question après la grille.

4/ Relations familiales et transmissions

4.1 : Vos parents

Cette partie devra être revue pour prévoir les cas de pères / mères inconnus (ou mal connus) : proposer des « ne sait pas », sauter certaines questions...

Lorsque les parents sont décédés il est parfois douloureux de parler de leur profession.

Sur les diplômes, il est parfois plus difficile d'enregistrer l'information et de classer le niveau que sur la profession. Les enquêteurs suggèrent de reprendre la méthode de l'enquête Emploi : le libellé en clair du diplôme avec une question fermée sur le pays d'obtention et le niveau d'études atteint comme dans EDU3. Dans le cas de l'enquête emploi, cette information est ensuite reprise et codée par le pôle de Marseille. Cette procédure pourrait être adoptée pour certaines des questions sur le diplôme dans le questionnaire, mais pas nécessairement toutes car c'est très long (mais néanmoins homogène). Il n'est pas sûr qu'une durée d'étude soit plus facile à renseigner.

4.2 : Connaissance de l'histoire migratoire

Pas de problème mais dans certains cas, les parents de l'enquêté ont juste suivi ses grands-parents.

F17 : peu de dispersion sur la question. Les réponses données sont souvent avoir une meilleure vie, avoir un meilleur travail, gagner plus d'argent...

4.3 : Frères et sœurs

Certaines personnes ne savent pas répondre : le calcul peut s'avérer compliqué, surtout pour ceux ayant des demi-frères et demi-sœurs. Certains ne savent pas où vivent leurs frères et sœurs. Il faut prévoir des « nsp » ainsi qu'une consigne sur les frères et sœurs décédés.

F26 : Pb d'interprétation, il faudra préciser les consignes, reformuler en "diplôme supérieur au bac" ; diplôme post-bac, ou encore diplôme de l'enseignement supérieur.

4.4 : Relations familiales

Il faut revoir cette partie en pensant aux personnes placées qui n'ont jamais vécu avec leurs parents. Repréciser qu'on parle aussi des tuteurs, parents adoptifs...

Revoir la phrase d'introduction au module.

F27 : il faut prévoir explicitement un « nsp » ainsi que « les grands-parents » et « famille d'accueil » comme modalités de réponse. En général, pas de pb de mémoire

F28 : prévoir un sans objet, notamment pour les personnes placées qui n'ont vécu qu'en foyer d'accueil



F29 : droit de sortir jusqu'à quelle heure ?

F30 : la définition du « petit ami » est parfois imprécise, les enquêteurs reformulent en « votre chéri », « votre petit copain »...elle est parfois gênante surtout si le conjoint est présent. Reformuler « vers 16-18 ans » plutôt que « lorsque vous habitiez chez vos parents ».

F31 : Ce n'est pas un questionnaire habituel à l'Insee donc il faudra prévoir les cas en formation.

La nuance entre les modalités 3 et 4 suppose une relance des enquêteurs et il y a un problème de compréhension du mot « conflit », reformulé parfois en « disputes ».

Une simplification serait de proposer une carte mais certains ne savent pas lire ou ont du mal avec les nuances.

Cette question est parfois ressentie comme gênante .

Les enquêteurs n'ont pas toujours compris ce qu'on y cherchait : à savoir si certains sujets étaient potentiellement source de conflits ; ou s'il y avait une discussion avec les parents sur ces sujets ?

F32 : Ne passe pas toujours très bien. Prévoir une reformulation en « Voudriez-vous » ou « cherchez-vous » pour ceux qui sont encore chez vos parents) ? ainsi qu'un « sans objet »

F33 et F34 : très bien pour certains, très dur pour d'autres parce que compliquée à poser. Les enquêteurs ont pu avoir l'impression d'une reproduction des réponses faites à F33 sur les réponses faites à F34 (effet d'appel). Certains ont aussi noté que les enquêtés avaient tendance à ne retenir que les premiers items.

F35 et F36 : Souvent les enquêtés veulent répondre les deux et il est difficile d'obtenir une réponse unique. Lorsqu'elle est extirpée, les enquêteurs ont parfois l'impression que la réponse est donnée pour leur faire plaisir.

5/ Vie matrimoniale

Un cas de personne avec une histoire difficile s'est présenté > prévoir un relais psy derrière, pour gérer les situations de solitude ou de violences ?

5.1 : Conjoint actuel co-résident

VM1 : "ensemble" quelle définition ? les enquêteurs ont dû lire la définition : "sentiment de former en couple". La formulation différente pour VM2 et VM1 prête à confusion.

Les enquêteurs suggèrent plutôt "depuis quand vous connaissez-vous ?" et s'interrogent sur ce qu'on cherche : la date du coup de foudre ?

VM3 (diplôme du cjt) : les enquêteurs ont parfois « nsp »

VM4 à VM 14 (natio conjoint et parents) : pas de difficultés particulières mais il faut prévoir des « nsp », parfois les réponses sont suivies d'un « je crois ».



VM15 (parenté) : la question pourrait être tournée autrement ou du moins expliquée avec une instruction comprenant des exemples. Pas de gêne particulière.

VM16 (religion) : Les réponses sont parfois ambiguës parce qu'on a moins de détail que pour ego. Ainsi, certains disent : "Catholique puisqu'il a fait le catéchisme" ou "nos parents étaient catholiques mais on n'a jamais pratiqué". Il faut prévoir un fichier externe avec menu déroulant (intégrant les sectes, une nomenclature hiérarchique ou alphabétique...) avec un « autre précisez ». On peut se référer à ERFI sur ce point.

VM17 à VM40 (CS) : pas de difficultés particulières

VM41 : quelques « nsp » (refus déguisés ?)

VM42 et surtout **VM43** sont appréciées des enquêtés, qui répondent en général d'emblée. Parmi les autres réponses : "le jour du mariage"

VM44 ne pose pas de problème

VM45 à 48 : beaucoup de « nsp » . L'équipe de conception souligne qu'un « nsp » est une information en soi. Ces questions étonnent, prévoir un argumentaire. Les enquêteurs demandent aussi pourquoi on s'intéresse uniquement au père.

VM49 : prévoir une instruction pour les enfants mort-nés ou décédés. Certains pays européens (GB) n'auraient pas de mariage civil ?).

VM51 et VM52 : Pas de pb en général. Une enquêtrice doute de la sincérité des réponses. La question VM52 est rarement passée.

VM53 : apprécié des enquêtés.

5.2 : Conjoint actuel non co-résident

VM54 : le sexe du conjoint est une question gênante, mais qui risque de disparaître

5.3 : compteur des unions

VM109 et 110 sont gênantes si le conjoint est présent, surtout VM110. Peut-être faut-il prévoir un indicateur de la présence d'un tiers ?

5.4 : Premier conjoint

Cette partie a pu poser des problèmes : la présence d'un tiers, et plus spécifiquement du conjoint actuel, a pu rendre complexe le remplissage de cette partie. Les questions sont jugées assez intimes et personnelles. Un enquêteur souligne que c'est une question d'appréciation de l'atmosphère du couple, des fois ça ne pose pas de problème, des fois oui. Une autre relève un refus de parler d'un conjoint décédé. Certains enquêtés se sont montrés agacés ou ont refusé de répondre (finalement assez rares, car d'une façon générale, les personnes ayant connu plusieurs unions le



sont...).

La date de naissance est parfois oubliée, la religion est difficile à collecter. La profession de l'ex-conjoint passe bien mais pas celle du père. Pourtant, globalement, on se rappelle bien de sa première histoire de couple (de celle que l'on considère comme...).

5.5 : Relation amoureuse stable

Parfois des « nsp », parfois gênant en présence d'enfants. La nationalité des parents est complexe à saisir.

6/ Contraception

L'ensemble du module posait problème pour les enquêtés. Même réduit aux questions SAN1 à SAN6, certaines questions peuvent être gênantes notamment selon la religion des enquêtés. Pour une personne en fauteuil roulant, le module a été particulièrement douloureux. Une enquêtrice rapporte qu'elle a changé de pratique en cours de route du fait des difficultés rencontrées, et qu'elle a pu constater que la lecture de l'introduction facilitait la passation.

SAN1 : n'a pas de sens pour certains. D'autres ne savent pas quoi répondre. Les réponses paraissent très normées : 2 ou 3. Parfois reformulée en : « Vous pensez que c'est bien d'avoir combien d'enfants ? »

SAN2 pourrait être filtrée sur l'âge et intégrée à SAN3

SAN4 : en général soit réponse spontanée soit montre la carte (donc pas lue)

SAN5 : ajouter la ménopause.

SAN6 : filtrer éventuellement sur l'âge et/ou sur SAN5, cas d'une femme ménopausée pour qui c'était difficile.

7/ Enfants

Une personne a refusé de lister ses enfants, certaines ne connaissent pas leurs prénoms.

La discussion qui suit sur l'utilité des prénoms permet de souligner qu'ils servent de repère mais pourront également faire l'objet d'une étude, ce qui suppose une autorisation spécifique de la Cnil.

Les enfants décédés et comptés dans la première question ne sont ensuite pas listés dans le tableau : cela a gêné certains enquêtés. Voir la solution retenue pour ERFI.

8/ Éducation

Globalement le module est conçu pour des cas linéaires : toute la scolarité en France ou étranger puis France, il fonctionne mal dans les cas d'allers-retours, qu'il s'agisse



de natifs ou d'immigrés qui ont fait une partie de leur études à l'étranger. Cas des écoles françaises à l'étranger pas traité non plus. Une relecture « dom » est également nécessaire.

8.1 : Scolarité à l'étranger

Cette partie fonctionne à peu près même si les équivalences ne sont pas évidentes. Les enquêteurs proposent la même solution que pour les parents (cf 4.4.1). Il faudrait peut-être mieux demander le pays d'obtention du diplôme même si on a une grille des pays. Les enquêteurs relèvent quelques cas d'incohérences : un cas de primaire complet mais termine à 17 ans... > prévoir un contrôle non bloquant ?

Le cas de personnes venues uniquement pour apprendre le français (au pair) est mal traité.

EDU7 : En général pas de problème, mais il faut parfois expliquer "avoir le sentiment" (auriez-vous souhaité poursuivre ?; pensez-vous avoir arrêté vos études trop tôt ? ; reprendre la formulation de MGIS dont la question est issue.)

EDU9 fonctionne

8.2 : Scolarité en France

EDU15 : Certains sont gênés de dire qu'ils ont redoublé

EDU18 : Prévoir instructions pour les classes spéciales

EDU21 : reformulations, notamment pour classer le privé, les situations de renvoi... Proposition de filtrer EDU21 sur EDU19.

EDU23 : parfois difficile à expliquer, surtout aux immigrés, qui ne savent pas très bien ce qu'est un immigré. Moyenne semble être parfois compris comme moitié...Une enquête de Montpellier précisant assez systématiquement la définition d'un immigré et le fait que cela englobait aussi des personnes d'origine européenne, a suivi un débat sur ce qu'on cherche à travers cette question > Il faut prévoir un argumentaire.

EDU26 : Grille des études supérieures ne pose pas de problèmes particuliers , longue dans certains cas (12 lignes remplies pour un médecin). Mais les études supérieures restent minoritaires..

EDU27 : les réponses faites sont assez souvent les mêmes

EDU28 : il manque la modalité « j'avais atteint le niveau souhaité ou requis» (cf SIP).

8.3 : Contexte de la scolarisation

EDU32 : les enquêteurs sont parfois étonnés car les cas de « moins bien » traité sont rares. Certaines personnes disent qu'elles ne peuvent pas savoir (en particulier concernant la notation des professeurs). Les natifs répondent parfois « nsp »...ou parfois avoir été mal traités en fonction d'autres choses que leur origine ou de leur



couleur de peau. L'origine ne semble pas entendue comme origine régionale.

EDU34 et 35 : les réponses faites à EDU34 sont bien souvent les mêmes. D'autre part, il faut penser à filtrer sur les parents inconnus.

EDU37 : « séjours linguistiques » est un terme mal compris des enquêtés, les enquêteurs ont du reformuler.

EDU36 : prévoir un argumentaire + reformulée parfois en « pièce où vous étiez tranquille »

EDU38 : les décompte des livres est parfois compliqué. En général, les enquêteurs ont laissé répondre puis ont codé.

EDU39 : préciser ce qu'est un quotidien (le terme n'est pas compris de tous), remplacer par journal ?

8.4 : Emplois pendant les études :

Penser à une consigne pour les apprentis et pour ceux qui aident leur famille (commerce, agriculture, etc.)

EDU40 compliquée, simplifier les modalités

Les questions EDU42 et 43 sont assez mal adaptées aux apprentis.

8.5 : Formation continue

Proposition de filtrer cette partie sur ceux qui ont déjà travaillé et de la déplacer après la vie professionnelle.

Débuter par une question plus simple : « Depuis que vous avez terminé vos études, avez-vous suivi une formation ou un stage ? » puis préciser comme form1 et 2.

Prévoir instruction sur la formation pendant le service militaire

9/ Emploi

Attention à avoir le même ordre dans les parties destinées aux indépendants d'une part et aux salariés d'autre part.

9.1 : Classification socioprofessionnelle

Les filtres d'orientation sont clairs

9.2 : Salariés

SAL3 : Préciser la définition du soir (après 20 heures ?)

SAL8 : Temps de trajet quotidien : problème pour les personnes qui travaillent sur des chantiers, prévoir une modalité « variable »

SAL10 : problème quand les gens n'ont pas de collègues (ceux qui travaillent seuls),



infirmières, femmes de ménage

SAL13 : la dernière modalité fait sourire les hommes (« j'aurais bien voulu ! »), mais un homme a répondu oui.

SAL15 : question classique mais longue à poser

SAL20 : reformulation de conflit, parfois en « dispute »

9.3 : Aides familiaux

Aucun cas

9.4 : Non salariés

quelques cas qui n'ont pas posé de pb

IND2 : prévoir un sans objet (pour les maçons par exemple)

9.5 : Inactifs

Problème de filtre pour les étudiants (qu'ils travaillent ou non), qui ne sont pas nécessairement à la recherche d'un emploi....

INA1 à INA4 peuvent être déplacées pour les étudiants, ajouter un filtre

Prévoir également les cas de retraités, par exemple dans CHO5 ou INA1

CHO7 : les enquêteurs proposent d'utiliser formule de l'enquête emploi. Prévoir la modalité "maison de l'emploi".

CHO11 : remplacer « souvent » par « déjà ». L'item « qu'on ne vous faisait pas confiance » est le plus difficile à comprendre

9.6 : Grille professionnelle

A revoir : c'est très long et peut être extrêmement compliqué.

Les enquêteurs soulignent la complexité du passage âge/année mais souhaitent avoir par la suite la possibilité d'entrer l'un ou l'autre (avec équivalence automatique sous Capi).

La forme de la grille a été modifiée par rapport au questionnaire testé pour le focus group enquêteurs. Ceux y ayant participé sont partagés sur la modification apportée, qui globalement n'apparaît pas plus simple.

Les enquêteurs ont du mal à placer les CDD, les modalités CDD et CDI sont mal comprises.

9.7 : Histoire professionnelle

EMP27 : Il est parfois difficile de classer la position professionnelle : peut-être simplifier avec « salarié du privé » et « salarié du public », sur le modèle des parents (F10). Les enquêteurs disent qu'ils adaptent les questions **Emp27 et emp28** en



fonction du métier.

EMP29 : éventuellement penser à des tranches quand plus de 10 emplois par exemple...

Aucun problème pour la section « premier emploi en France »
Prévoir une instruction pour enregistrer le travail au noir pour les premiers emplois.

10/ Logement

Modifier l'ordre entre les deux parties.

Tester le module sur quelqu'un qui vivrait avec sa belle-famille.

Certaines situations sont mal adaptées à la forme du questionnaire : les personnes revenues chez leurs parents ; les personnes qui hébergent leurs parents (et non l'inverse comme c'est sous-entendu).

10.1 : Ceux qui vivent chez leurs parents

LOG3 et les similaires ont du parfois être reformulées surtout pour les immigrés, parfois en « c'est quoi l'environnement ? »

LOG6 : pas de problème particulier pour répondre, même si certains enquêtés demandent « une cité HLM ? ». Il faudra prévoir une consigne. Couper la question en deux : oui/non puis la période.

LOG7 : ajouter ADOMA nouveau nom derrière SONACOTRA. Consignes pour les jeunes filles au pair, les foyers de placement...question jugée longue

LOG20 : modalité 1 à préciser, cela inclut-il la TNT par exemple ?

LOG22 : mêmes précisions que pour EDU chez une enquêtrice (« cela comprend polonais et espagnols »), il y a des nsp

10.2 : Ceux qui ne vivent pas chez leurs parents

Globalement cette partie n'a pas posé de problème, ni généré particulièrement de lassitude

Il faut penser aux personnes logées gratuitement dans les filtres, également aux HLM dont le titulaire n'est pas l'occupant. Une personne relogée après destruction a eu du mal à répondre sur démarches de recherche.

11/ Revenus et aides

Il faut bien préciser que l'on s'intéresse aux revenus **du ménage**.

Questions classiques mais deux problèmes également classiques :

- Certains jeunes ne connaissent pas ce que leurs parents gagnent.
- Il s'agit de réponses déclaratives : il faut donner comme instruction aux enquêteurs de ne pas rechercher à rectifier des réponses manifestement fausses ?

REV11 : on a toujours à faire des démarches administratives → reformuler la question « quand vous devez faire des démarches ... vous faites appel à ... »



12/ Rapport aux institutions

12.1 : Associations

INS1 : jugée une fois indiscreète. Les partis politiques devraient être distingués des autres associations. La définition d'une association est parfois complexe à expliquer à des personnes immigrées.

Selon les enquêteurs les solutions souhaitées varient pour **INS2** : formuler en "De quoi s'agit-il ?", laisser les gens répondre en clair, et les enquêteurs coder, au contraire proposer une carte ?

12.2 : Participation politique

INS4 : problème de filtre car les immigrés de nationalité européenne ont le droit de vote à certaines élections (notamment locales). Cette question génère des débats sur le droit de vote aux présidentielles (mais conjoncturel...).

12.3 : Intérêt pour la politique

INS7 : en général passe bien, une enquêtrice la juge compliquée. La période électorale a une influence sur les réponses...

INS8 : Certains refusent de répondre et certains enquêteurs sont mal à l'aise.

12.4 : Confiance envers les institutions

INS9 : passe bien mais « assemblée nationale » souvent reformulée : « ceux qui votent les lois » ? « ceux qui font les lois », « les hommes politiques qui font les lois ». Sur les services sociaux mettre des exemples pour clarifier la définition. La justice parfois reformulée en « les avocats ».

Remarque : Une enquêtrice a posé les mêmes questions dans une enquête du « privé » à des natifs et a le sentiment que ceux-ci répondaient beaucoup plus souvent « pas du tout confiance » que les immigrés du test.

INS10 et INS11 : exclure les contrôles en douane, les contrôles de ticket : il faut mettre des consignes précises. Les natifs ne comprennent pas toujours le sens de la question et « subi » est un terme un peu trop lourd de sens.

13/ Religion

Passe sans pb mais il faut prévoir les « nsp » partout.

REL4 : Question du positionnement des personnes lorsqu'il n'ont fait que le catéchisme : mettre une instruction pour préciser qu'il 'agit du sentiment des gens

REL5 : Certaines personnes disent prier tous les jours mais répondent jamais

REL8 : prévoir des exemples d'interdits pour chaque religion



REL9 : ajouter « ne pratique pas ». Cette question est trop compliquée, les modalités sont trop longues et non exclusives les unes des autres. Couper en deux questions ou demander seulement Est-il facile de pratiquer votre religion oui/non

REL10 : semble fonctionner mais il faut peut-être prévoir les modalités de réponses "je n'y ai jamais pensé", "la ou ca arrivera"

REL11 : les enquêteurs soulignent des problème d'interprétation : ce n'est pas la même question quand c'est sa propre religion.

Beaucoup de « nsp » et de difficultés à se positionner, notamment pour les juifs et les protestants, les personnes semblent juger d'après leur propre situation et les enquêteurs rappellent souvent : « il s'agit de la façon dont la société en général... » La réponse est parfois donnée sur son propre degré d'acceptation.

Sur les protestants, les personnes ont souvent pour exemple (qu'elles ne raccordent pas nécessairement à protestant), des nouvelles églises protestantes

14/ Langues

L'introduction est trop longue et répétitive, elle n'est pas toujours lue.

LN1 : supprimer les () et mettre en consigne enfant= 5 ans

LN3 : supprimer fréquemment

LN4 : cas d'écart entre réponses et constat (le conjoint corrige). Les modalités sont complexes : On peut parler et lire mais sans écrire. Reformuler les items avec des réponses en oui / non ?

LN5 : problème pour les immigrés scolarisés dans la langue de référence

LN8 : préciser que "principalement" est presque "uniquement" sinon redondant avec souvent

Sur **LN9, 10 et 11** : des problèmes de filtres sont relevés

LN9 et LN12 : parfois compréhension écrite meilleure qu'orale (constat des enquêteurs)

LN11 : problème de filtre ? supprimer la parenthèse, filtrer en fonction de LN10

LN12 : modalité 1 absurde quand tout l'entretien s'est fait en français.

LN13 : filtrer sur LN12, mais pose également des problèmes. Difficultés pour les immigrés arrivés jeunes (sans pratique du français) mais scolarisés longtemps en France.

15/ Santé

Globalement jugé rapide et facile



SANB10 trop longue à lire

16/ Discriminations

Dis1 : en général pas de problème. Une enquêtrice souligne que la question devient plus facile et plus claire une fois que sont lus les items de la question Dis2.

Dis2 : les enquêteurs relancent pour obtenir plusieurs items > formaliser cette relance ?

Dis3 : Bien préciser qu'il s'agit des femmes en général, les enquêteurs sont partagés sur cette question. Entre parfois et jamais les gens ont du mal à se positionner ajouter "rarement". Quelques non réponses

Dis4 : semble fonctionner malgré quelques nsp

Dis5 : Certains citent les seniors. Génère des débats. Une descendante de natifs se sent mal intégrée par les immigrés.

Dis8 : On parle désormais du vécu d'expériences discriminatoires en général et non plus d'expériences discriminatoires en raison des origines ou de la couleur de peau. Il faut déconnecter la question des autres, sinon on continue bille en tête sur le même mode de questionnement que précédemment.

d'où la proposition de déplacer cette question.

Il manque un filtre sur l'emploi pour ceux n'ayant jamais travaillé.

Le premier item est souvent reformulé (lieux de loisir...). Dis8 emploi et logement : préciser que des réponses multiples sont possibles.

Dis10 : apparemment pas très efficace : tout le monde répond « rien de tout cela »

17/ Identité

ID1 : les enquêtés ont pu répondre « noir » dans les origines car la couleur de peau est dans le libellé de la question

ID2 : les enquêtés regardaient les enquêteurs avec de grands yeux....Il est rappelé que la couleur des gens ne peut être collectée à leur insu. Il faut donc nécessairement poser la question. Il faut un argumentaire pour expliquer la raison de cette question. Question souvent difficile pour les maghrébins, les métis...

ID3 pas de problème, pas besoin de répéter importance dans les modalités. Il faudrait dédoubler la question selon origine et couleur de peau

ID4 : question trouvée parfois bizarre, les enquêtés ont du mal à se positionner

ID5 : les enquêteurs n'ont pas toujours donné les exemples qui étaient proposés dans le libellé de la question. Certains se sont dit gênés par l'absence de nomenclature. La question étonne els enquêtés génère beaucoup de non réponse.

ID6 : souvent mal comprise. Les enquêteurs ont l'impression de réponses négatives quand c'est une question de couleur, de réponses positives quand c'est l'origine.

ID7 : Cette question est difficile et longue, très mal comprise sans reformulations et génère des débats. trop conceptuelle ; trop intellectuelle.



Le handicap au milieu des autres modalités, sans avoir été évoqué précédemment, apparaît incongru...

Les reformulations citées : « Par rapport à vous comment vous ressentez ces choses là », « est-ce que ces points sont importants pour définir ce que vous êtes...? », « Quelle importance a pour vous dans votre vie...? ». Certains enquêteurs donnent des exemples : quelqu'un qui fait beaucoup de sport va trouver que c'est très important... D'autres commencent par les items qu'ils trouvent plus concret (la famille notamment).

ID8 et ID9 : posent moins de problèmes. Le dernier item d'ID8 n'est pas évident.

18/ Relations sociales

18.1 Fréquentations

Pas de difficultés particulières

18.2 : Amitiés

Phrase d'intro comprise, soulignement d'amis s'entend à la lecture.

RS5 : "Sans dominante particulière", mot un peu compliqué, peut-être "c'est mélangé" à la place.



**« Focus enquêteur » sur le module Identité de l'enquête TeO
Compte-rendu du groupe de discussion organisé à l'Ined le 31 mars 2006**

Pour tester de nouvelles questions du module identité de l'enquête TeO et approfondir les attentes et interprétations des enquêtés à l'égard de questions encore mal appréhendées par la statistique publique, nous avons organisé deux groupes de discussion (focus groupes) de personnes contactées par réseau de connaissance et par des associations. Les deux groupes de discussion ont été réunis dans la journée du samedi 31 mars dans les locaux de l'INED. Les séances ont duré deux heures chacune, le matin et l'après-midi. La première séance a réuni 15 personnes et la seconde 10 personnes. L'animation des réunions était assurée par Christelle Hamel, Laure Moguerou et Patrick Simon (INED). Catherine Borrel (INSEE) s'est jointe au groupe de l'après-midi.

1) La sélection des enquêtés :

Pour essayer de varier les situations des enquêtés, nous avons recruté des personnes jeunes et de plus de 40 ans, encore en étude, en emploi et au chômage, avec des diplômes variés. L'autre critère de représentation était bien entendu lié à leur origine et nous avons voulu couvrir un éventail d'immigrés et de descendants d'immigrés plutôt originaires du Maghreb, d'Afrique, des Dom ou d'Asie. Les immigrés ou descendants d'immigrés européens étaient minoritaires dans les groupes. Sur les 25 enquêtés, 2 étaient nés en France de parents nés en France.

2) La passation des questionnaires :

Un questionnaire spécifique composé d'extraction du questionnaire principal TeO a été élaboré pour l'occasion. Outre des informations socio-démographiques de base (sexe, âge, pays de naissance, nationalité, diplôme obtenu, cs) des parties venant des modules emploi et éducation ont été introduites. La nationalité et le pays de naissance des parents ont également été recueillies (voir questionnaire en annexe 1). Suivaient enfin les questions relatives aux discriminations, à la langue transmise par les parents et au cœur de cette exploration : l'identité. Les questionnaires ont été distribués aux enquêtés qui les ont remplis de manière auto-administrée après une présentation collective des questions et des instructions de remplissage. Les membres de l'Ined étaient disponibles pour des explications individualisées au cours du remplissage. Les durées de remplissage se sont situées entre 20 et 30 minutes environ.

3) Les discussions et la refonte du module identité :

Après le remplissage du questionnaire, les enquêtés ont été invités à commenter les questions et à réagir aux thématiques que l'équipe de conception essaie d'approcher à travers le questionnaire. Une transcription synthétique des échanges de la première séance est jointe à ce document (annexe 2).

Sur la base de ces discussions et de commentaires émanant de chercheurs de l'équipe de conception, du groupe de travail, de chercheurs de l'INED et du comité d'orientation, une nouvelle version a été élaborée.

Annexe 1 : Le questionnaire utilisé



Test de l'enquête
TRAJECTOIRES et ORIGINES
QUESTIONNAIRE

Mars 2007

1. QUESTIONNAIRE ANONYME

N° du questionnaire :

Date de passation du questionnaire :

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'INED. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'INED.

I1 - Vous êtes :

- une femme
 un homme

I2 - Vous avez :

- 24 ans et moins
 entre 25 et 30 ans
 entre 31 et 40 ans
 entre 41 et 55 ans
 56 ans et plus

I3 - Lorsque vous étiez enfant, vous diriez que vos parents étaient :

- D'un milieu favorisé
 De classe moyenne
 D'un milieu modeste

I4 - Et vous-même, aujourd'hui, êtes vous :

- D'un milieu favorisé
 De classe moyenne
 D'un milieu modeste

A1 - Vous êtes né(e) ...

- En France (métropole ou DOM)

Dans quel département?

|_|_|_|_| _____

- A l'étranger

Dans quel pays ?

A2 - Quelle est votre nationalité ?

(en cas de double nationalité : indiquez les deux nationalités)

- Français de naissance
 Français par acquisition

Nationalité antérieure : _____

- Etranger

Nationalité : _____

A3 - Dans quel pays est né votre père ?

En France (métropole ou DOM)

Dans quel département?

|_|_|_|_| (_____)

A l'étranger

Dans quel pays ?

A4 - Quelle est (était) sa nationalité ?

(en cas de double nationalité : indiquez les deux nationalités)

Français de naissance

Français par acquisition

Nationalité antérieure : _____

Etranger

Nationalité : _____

Ne sait pas

A5 - Dans quel pays est née votre mère ?

En France (métropole ou DOM)

Dans quel département?

|_|_|_|_| (_____)

A l'étranger

Dans quel pays ?

A6 - Quelle est (était) sa nationalité ?

(en cas de double nationalité : indiquez les deux nationalités)

Française de naissance

Française par acquisition

Nationalité antérieure : _____

Etrangère

Nationalité : _____

Ne sait pas

EDUCATION

EDU 1 A quel âge (ou en quelle année) êtes-vous allé à l'école pour la première fois (maternelle incluse) ?

âge |__|__| ou année |__|__|__|__|

EDU 2 Après l'école primaire, avez-vous poursuivi votre scolarité ?

Oui → **EDU 4**

Non → **EDU 3**

Si non

EDU 3 Êtes-vous ?

allé en apprentissage

entré dans la vie active

autres situations, précisez : _____

→ **Aller à EDU 6**

Si scolarité poursuivie au-delà du primaire

EDU 4 Vous êtes donc allé au collège (ou son équivalent) et ensuite, après le collège (ou son équivalent), dans quel type d'établissement êtes-vous allé ?

Lycée général → **EDU 5**

Lycée technologique → **EDU 5**

Lycée professionnel → **EDU 5**

Centre de Formation des Apprentis (CFA) → **EDU 5**

Arrêt des études : → **EDU 6**

Si études après le collège

EDU 5 Quelle filière ou spécialité avez-vous suivie ? (en clair)

Par exemple : comptabilité-gestion, plomberie, STT, S, ES, B, F8 ou STT

→ **Aller à EDU 6**

Nous allons maintenant parler de l'ensemble de votre scolarité depuis l'école primaire jusqu'au secondaire (collège, lycée...).

EDU 6 Au cours de votre scolarité du primaire au secondaire, avez-vous redoublé des classes ?

- Oui → **EDU 7**
 Non → **EDU 8**

Si oui

EDU 7 Lesquelles ?

1. _____
 2. _____
 3. _____

EDU 8 En quelle année (à quel âge) avez-vous terminé vos études initiales ?

|__|__|__|__| (année) ou |__|__| (âge)

si toujours étudiant ou élève → **EDU 10**

EDU 9 Avez-vous le sentiment d'avoir arrêté vos études trop tôt ?

- oui
 non

EDU 10 Quel est votre diplôme le plus élevé obtenu ?

(indiquez le diplôme équivalent si obtenu à l'étranger)

- Aucun diplôme
 Certificat d'étude primaire (CEP)
 Brevet des collèges (BEPC)
 CAP ou BEP
 Baccalauréat général, technologique ou professionnel
 DEUG, DUT, BTS ou autre diplôme de niveau bac + 2
 Diplôme de niveau bac + 3 ou plus

**Pour ceux ayant fait tout ou partie de leur scolarité en France, aller à EDU 11
Pour les autres , aller à EMP 1 (page suivante)**

EDU 11 Personnellement, pensez-vous avoir été traité différemment des autres élèves en raison de vos origines ou de votre couleur :

	Mieux traité(e)	Pareil	Moins bien traité(e)	NSP
Dans la notation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lors des décisions d'orientation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans la discipline et les sanctions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans la façon de s'adresser à vous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

EDU 12 Quelles conséquences ces expériences ont-elles eu sur vous ?

	Oui	Non	Sans objet
J'ai perdu confiance en moi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je me suis désintéressé des études	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cela m'a motivé pour réussir dans mes études	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
J'ai voulu chercher du travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

EMPLOI

EMP 1 Quelle est votre situation principale vis à vis du travail ?

- Occupe un emploi → **EMP 3**
- Apprenti(e) sous contrat ou en stage rémunéré → **EMP 3**
- Étudiant(e), élève, en formation ou en stage non rémunéré → **EMP 2**
- Chômeur (inscrit(e) ou non à l'ANPE) → **EMP 2**
- Retraité(e) ou retiré(e) des affaires ou en préretraite → **EMP 2**
- Femme ou homme au foyer → **EMP 2**
- en congé parental (d'éducation) → **EMP 2**
- Autre situation (personne handicapée...) → **EMP 2**

EMP 2 Avez-vous déjà travaillé par le passé ?

- Oui → **EMP 3**
- Non → **aller à EMP 7**

EMP 3 Dans votre emploi actuel ou votre dernier emploi, êtes vous ou étiez vous ?

- salarié(e) de l'État
- salarié(e) d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics
- salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association
- salarié(e) d'un particulier
- vous aid(i)ez un membre de votre famille dans son travail sans être rémunéré(e)
- chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e)
- indépendant(e) ou à votre compte

EMP 4 Dans votre emploi, êtes-vous ou étiez-vous classé comme...

- Manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e)
- Ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e), technicien(ne) d'atelier
- Technicien(ne)
- Personnel de catégorie C ou D ou assimilé
- Employé(e) de bureau, employé(e) de commerce, personnel de services
- Personnel de catégorie B ou assimilé
- Agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre)
- Personnel de catégorie A ou assimilé
- Ingénieur, cadre (sauf directeurs généraux ou leurs adjoints directs)
- Directeur général, adjoint direct

EMP 5 Dans votre travail arrive-t-il ou est-il arrivé qu'une ou plusieurs personnes :

	OUI	NON
Vous charge(nt) <u> systématiquement </u> de tâches inutiles et/ou dégradantes, dont personne ne veut	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vous impose(nt) <u> systématiquement </u> des horaires dont personne ne veut	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dénigre(nt) <u> systématiquement </u> votre travail, relève(nt) <u> systématiquement </u> vos erreurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

EMP 6 Pensez vous que ces comportements étaient liés à...

- Votre sexe (le fait d'être un homme ou une femme)
- Votre état de santé ou un handicap
- Votre couleur de peau
- Votre origine ou votre nationalité
- Autre, précisez : _____

Si vous êtes actuellement à la recherche d'un emploi ou si vous avez déjà été en situation de rechercher un emploi, aller à la question EMP 7, sinon passer les questions EMP 7 et EMP 8 et aller à la question suivante (SAN 1)

EMP 7 Au cours de vos recherches d'emploi, avez-vous souvent eu le sentiment ?

	Oui	Non
qu'on ne vous faisait pas confiance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
qu'on vous posait des questions déplacées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
qu'on vous refusait injustement certains emplois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AUX FEMMES : qu'on vous posait des questions déplacées sur votre intention d'avoir des enfants , le fait d'être enceinte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

EMP 8 Pensez vous que ces comportements étaient liés à...

- Votre sexe (le fait d'être un homme ou une femme)
- Votre état de santé ou un handicap
- Votre couleur de peau
- Votre origine ou votre nationalité
- Autre, précisez : _____

SANTÉ

SAN 1 Actuellement, pour vos dépenses de santé, avez-vous la « sécurité sociale » ?

- Oui, la sécurité sociale de droit commun (standard) → **SAN 3**
- Oui, la CMU → **SAN 2**
- Oui, l'aide médicale d'état (AME ou AMER : aide médicale gratuite) → **SAN 2**
- Non, aucune couverture sociale → **SAN 3**

Si CMU ou AME : **SAN 2 Est-il déjà arrivé qu'on vous refuse une consultation médicale parce que vous êtes à la CMU ou à l'AME ?**

- Oui
- Non

SAN 3 Au cours des 5 dernières années, dans vos relations avec le personnel médical (médecins, infirmières, spécialistes, autres), vous est-il déjà arrivé de penser qu'on vous traitait moins bien que les autres patients, ou qu'on vous recevait plus mal que les autres patients ?

- oui → **SAN 4**
- non → **aller à la question INS 1 (page suivante)**
- sans objet : vous n'avez pas consulté au cours des 5 dernières années → **aller à la question INS 1 (page suivante)**

Si oui : **SAN 4 La dernière fois que cela est arrivé, était-ce**
(une seule réponse possible)

- Dans un cabinet médical en ville
- Dans un centre médical (sécurité sociale)
- Aux urgences à l'hôpital
- A l'hôpital, dans une permanence d'accès aux soins de santé (PASS)
- A l'hôpital (consultations externes ou autres)
- Dans une association (Médecins du monde, Emmaüs...)
- Dans un centre municipal de santé (dispensaire)
- Autre, préciser _____

SAN 5 Pensez-vous que ces comportements étaient liées à ...

- Votre sexe (le fait d'être un homme ou une femme)
- Votre état de santé ou un handicap
- Votre couleur de peau
- Votre origine ou votre nationalité
- Autre, précisez : _____

RAPPORT AUX INSTITUTIONS

INS 1 Vous intéressez-vous beaucoup, assez, un peu ou pas du tout à ... ?

	Beaucoup	Assez	Un peu	Pas du tout
La politique de la commune où vous vivez	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La politique nationale en France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si immigré : La politique nationale dans votre pays d'origine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si descendant d'immigré : La politique du pays d'origine de vos parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si né dans un DOM : La politique dans le département d'Outre-mer où vous êtes né	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La politique internationale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

INS 2 Vous vous diriez...

- D'extrême gauche
- De gauche
- Ni de gauche, ni de droite
- De droite
- D'extrême droite

INS 3 Avez-vous tout à fait confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance ou pas du tout confiance dans les institutions suivantes :

	Tout à fait confiance	Plutôt confiance	Plutôt pas confiance	Pas du tout confiance
La justice	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La police	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les services sociaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'administration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'école	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

INS 4 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous subi un ou plusieurs contrôles d'identité ?

- Oui, un contrôle → **INS 5**
- Oui, deux à trois contrôles → **INS 5**
- Oui, quatre ou plus → **INS 5**
- Non, aucun → **REL 1 (page suivante)**

Si oui : **INS 5 La dernière fois que cela est arrivé, avez-vous pensé...**

(une seule réponse possible)

- que la police, les gendarmes faisaient leur travail normalement
- qu'on vous contrôlait sans raison

RELIGION

REL 1 Quelle est/était la religion de ...

1. votre père : aucune, cocher ici :
2. votre mère : aucune, cocher ici :

REL 2 Quelle importance la religion avait-elle dans l'éducation que vous avez reçue dans votre famille ?

- Pas du tout d'importance
- Un peu d'importance
- assez d'importance
- Beaucoup d'importance

REL 3 Aujourd'hui, quelle est votre religion ?

Si Aucune, cocher ici :

→ REL 4

→ REL 10

REL 4 Quelle importance accordez-vous à la religion dans votre vie ?

- pas du tout d'importance
- peu d'importance
- assez d'importance
- beaucoup d'importance

REL 5 Assistez-vous à des offices religieux ou des réunions religieuses (en dehors des mariages, des enterrements ou des autres événements familiaux) ?

- Au moins une fois par semaine
- Une ou deux fois par mois
- Seulement pour les fêtes religieuses
- Rarement
- Jamais

REL 6 Dans votre vie quotidienne, portez-vous un vêtement ou un bijou APPARENT en rapport avec votre religion (kippa, voile, croix, autres pendentifs) ?

- Toujours → REL 7
- Rarement → REL 7
- Jamais → REL 8

Si toujours ou rarement :

REL 7 Lequel ?

REL 8 Dans votre vie quotidienne, respectez-vous les interdits alimentaires de votre religion ?

- Toujours
 Irrégulièrement (ou certains seulement)
 Jamais
 ne s'applique pas (pas d'interdits alimentaires)

REL 9 Diriez-vous que dans votre vie de tous les jours :

- Il est facile de pratiquer votre religion
 Vous devez faire des concessions dans votre vie sociale et professionnelle pour pratiquer votre religion
 Vous devez faire des concessions dans votre pratique religieuse
 Ne sait pas

REL 10 À votre décès, dans quel pays / région souhaitez être enterré (ou incinéré) ?

REL 11 D'après vous, comment les personnes ayant les religions suivantes sont-elles acceptées dans la société française ?

	Très bien acceptées	Plutôt bien acceptées	Ni bien ni mal acceptées	Plutôt mal acceptées	Très mal acceptées
Les catholiques	<input type="checkbox"/>				
Les musulmans	<input type="checkbox"/>				
Les juifs	<input type="checkbox"/>				
Les protestants	<input type="checkbox"/>				

LANGUES

Dans la partie qui suit, le terme « langue » est utilisé pour désigner également les dialectes et les patois. Vous pouvez donc citer des langues régionales, des dialectes, des patois.

LN 1 En quelles langues vous parlait votre mère quand vous étiez enfant (vers l'âge de 5 ans) ?

Votre mère vous parlait en.....et en.....

LN 2 En quelles langues vous parlait votre père quand vous étiez enfant (vers l'âge de 5 ans) ?

Votre père vous parlait en.....et en.....

Si plusieurs langues citées en LN 1 et LN 2

LN 3 Parmi ces langues, laquelle était la plus fréquemment utilisée en famille ?

.....

LN 4 Quelle est votre niveau de maîtrise de cette langue (c'est à dire la langue citée en LN3) :

- vous n'en comprenez et n'en parlez que quelques mots
- vous le comprenez bien mais vous avez des difficultés pour vous exprimer en cette langue
- vous le comprenez et le parlez, mais sans l'écrire et le lire
- vous le parlez, le lisez et l'écrivez

TRAITEMENTS INJUSTES OU INEGALITAIRES

DIS 1 Au cours des 5 dernières années, pensez-vous avoir déjà subi des traitements injustes ou inégalitaires dans l'emploi, le logement, l'école, les administrations, etc. ?

- Souvent
 Parfois
 Jamais

Si souvent ou parfois (DIS 1 = 1 ou 2)

DIS 2 D'après vous était-ce plutôt à cause de... Plusieurs réponses possibles

- De votre âge
 De votre sexe (le fait d'être un homme ou une femme)
 De votre état de santé ou un handicap
 De la couleur de votre peau
 De votre origine ou de votre nationalité
 De votre poids ou votre taille
 De votre tenue vestimentaire, de votre look
 Du lieu où vous vivez, de la réputation de votre quartier
 De votre nom ou votre prénom
 De votre accent, de votre façon de parler
 De votre situation de famille (célibataire, mère seule, divorcé-e, enfants en bas âge)
 De votre sexualité
 De vos opinions politiques ou syndicales
 De votre religion
 D'une grossesse ou sa possibilité
 De votre appartenance à la communauté des gens du voyage
 De votre emploi ou votre profession, de votre milieu social
 Autre, précisez : _____

DIS 3 D'une façon générale, pensez-vous qu'en France les femmes sont traitées injustement ou de manière inégalitaire par rapport aux hommes ?

- Souvent
 Parfois
 Jamais

DIS 4 Globalement, en matière d'égalité entre hommes et femmes en France, diriez-vous que :

- L'égalité est pratiquement réalisée
 Il reste beaucoup à faire

DIS 5 Et de même, pensez-vous qu'en France certaines personnes sont traitées injustement ou de manière inégalitaire à cause de leurs origines ou de leur couleur de peau ?

- Souvent
 Parfois
 Jamais

Si 5 = 1 ou 2 (« souvent » ou « parfois »)

DIS 6 Selon vous, quelles sont les personnes les plus concernées par ces traitements injustes ou inégalitaires liés à la couleur de peau ou à l'origine ?

Trois réponses par ordre d'importance

1 : _____

2 : _____

3 : _____

DIS 7 Au cours des 5 dernières années, vous est-il déjà arrivé :

- **qu'on vous refuse l'entrée d'une discothèque, d'un bar, d'un restaurant, d'un bowling, d'un hôtel ou d'un autre lieux de loisirs ou de divertissement**
 Oui
 Non
- **qu'on vous refuse un prêt dans une banque** (*à titre personnel ou dans le cadre de votre activité professionnelle*)
 Oui
 Non
 Sans objet : vous n'avez jamais fait de demande de prêt
- **d'être mal reçu ou mal traité dans une administration (mairie, préfecture, tribunal,....)**
 Oui
 Non

si oui, **laquelle ?** _____

- **qu'on vous refuse injustement un emploi** (*sauf pour ceux actuellement à la recherche d'emploi*)
 Oui
 Non
 Sans objet : vous n'avez jamais recherché d'emploi

si oui, **était-ce plus précisément lors de vos contacts avec :**

- des employeurs
 l' ANPE
 un agence d'intérim
 d'autres intermédiaires, précisez : _____

- **qu'on vous refuse injustement une promotion**
 - Oui
 - Non
 - Sans objet : vous n'avez jamais travaillé

- **qu'on vous licencie injustement**
 - Oui
 - Non
 - Sans objet : vous n'avez jamais travaillé

- **qu'on vous refuse injustement un logement (à la location ou à l'achat)**
 - Oui
 - Non
 - Sans objet : vous n'avez jamais cherché de logement autonome

si oui, **était ce plus précisément lors de vos contacts avec :**

 - des agences
 - des particuliers
 - d'autres intermédiaires : _____

Si vous avez répondu OUI à un des questions de DIS 7 :

DIS 8 Pensez-vous que ces comportements étaient liées à ...

- Votre sexe (le fait d'être un homme ou une femme)
- Votre état de santé ou un handicap
- Votre couleur de peau
- Votre origine ou votre nationalité
- Autre, précisez : _____

DIS 9 Face à ces comportements avez-vous déjà ?

- utilisé un numéro d'appel (numéro gratuit ou d'information pour dénoncer cette pratique)
- fait appel à une association, un syndicat,...
- porté plainte dans un commissariat, fait une démarche en justice
- rien de tout cela

DIS 10 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été la cible d'insultes, de propos ou d'attitudes ouvertement racistes ?

- oui
- non

Si oui : DIS 11 où cela s'est-il produit ?

- au travail
- à l'université
- l'école
- dans un magasin
- dans la rue
- dans les transports
- dans un commissariat
- dans un hôpital
- dans une banque
- dans une administration
- autre, précisez : _____

ORIGINES ET IDENTITE

Les questions qui suivent sont destinées à aborder la dimension de vos origines en fonction de celles de votre famille, de vos références culturelles et des autres aspects de votre identité.

ID 1 En pensant à votre histoire familiale, quelles sont vos origine(s) ?
(plusieurs réponses possibles, en clair)

ID1a : _____

ID1b : _____

ID1c : _____

Par exemple : d'origine française, portugaise, algérienne, polonaise, marocaine, malienne, africaine, européenne, vietnamienne, asiatique, turque, franco-italienne, franco-algérienne, franco-vietnamienne ...

ID 2 Quelle importance cette origine a pour vous ? (Si vous avez donné plusieurs réponses en ID1, répétez la question ID2 pour chacune des ces origines)

ID1a : _____

- beaucoup d'importance
- assez d'importance
- peu d'importance
- pas du tout d'importance

ID1b : _____

- beaucoup d'importance
- assez d'importance
- peu d'importance
- pas du tout d'importance

ID1c : _____

- beaucoup d'importance
- assez d'importance
- peu d'importance
- pas du tout d'importance

ID 2 Dans les situations suivantes, est-ce que votre (vos) origine(s) a(ont) joué un rôle en positif ou en négatif ?

	Plutôt positif	Plutôt négatif	Aucun rôle	Sans objet
Quand vous étiez à l'école	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A votre travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans le quartier où vous habitez	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans vos relations avec vos amis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans vos démarches administratives	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans vos relations avec la police	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans vos relations amoureuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ID 3 Comment pensez-vous que les gens vous voient quand ils vous rencontrent, par exemple comme blanc, noir, maghrébin, asiatique, etc. ?

(Plusieurs réponses possibles)

ID 4 Est-ce que vous vous reconnaissez dans cette image que les gens ont de vous :

- Tout à fait
- Plutôt oui
- Plutôt non
- Pas du tout

ID 5 A votre avis, quels sont les éléments qui sont utilisés pour former cette image de vous ?

	Oui	Non
Votre nom ou votre prénom	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre couleur de peau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre accent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre façon de vous habiller	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre religion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le quartier où vous habitez	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre nationalité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Votre pays de naissance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vos papiers d'identité (carte de séjour ?)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ID 6 Lorsque vous rencontrez une personne nouvelle, arrive-t-il souvent qu'elle vous demande votre origine ?

- Oui très souvent
- Oui souvent
- Oui parfois
- Non jamais

ID 7 Lorsqu'une personne parle de son identité, elle peut faire référence à plusieurs éléments qui comptent beaucoup pour elle et disent qui elle est. Vous même, quels sont les aspects de votre identité qui vous paraissent les plus importants ?

(2 choix maximum)

- Votre métier, votre classe sociale
- Le quartier ou la ville où vous habitez
- Votre nationalité
- Votre couleur de votre peau
- Vos opinions politiques
- Votre religion
- Votre apparence physique (taille, corpulence...)
- Vos origines
- Votre orientation sexuelle (votre sexualité)
- Un handicap ou une maladie
- Votre rôle dans votre famille

ID 8 De quelle(s) couleur(s) vous diriez-vous ?

ID 9 Vous sentez-vous personnellement visé par le discours selon lequel il y a « trop d'immigrés » en France ?

- Oui
- Non

ID 10 Dites si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord avec les propositions suivantes :

	tout à fait d'accord	plutôt d'accord	plutôt pas d'accord	pas du tout d'accord
a. Je me sens chez moi en France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. Je me considère comme un Français comme les autres				
c. On me demande toujours d'où je viens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. On me voit comme un Français	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. Je me sens Français	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f. Je me sens aussi d'une autre origine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g. Je dois souvent faire oublier mes origines pour me faire accepter en France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Annexe 2 : Déroulement de la journée et retranscription des discussions

MATIN

Présentation du focus
Présentation du mini questionnaire
Remplissage du questionnaire

Réactions générale sur le questionnaire

Question : réaction sur la terminologie employée pour parler des : « traitements injustes ou inégalitaires » (par exemple page 8). Puis, « pensez vous que ces comportements soient liés à ... » avec une série de propositions. Est ce un mode de formulation qui est simple à remplir ; avez vous eu envie de cocher plusieurs cases ?

Dans « autre » : situation familiale ; la langue

Traitement injuste ou inégalitaire : est-ce une formulation qui vous parle ? une formulation adaptée ?

Leila :

Pourquoi ne pas ajouter « discriminatoires » ? ou « inégalitaires et discriminatoires » (**si discriminatoires n'est pas un terme compris de tous**)

Pourquoi éviter de parler directement de discriminations ? finalement c'est un thème à la mode. Tout le monde parle de discrimination raciales ou sexuelles. C'est plus le terme que tout le monde comprend.

Les discriminations raciales ; sexuelles...sont aujourd'hui un sujet largement évoqué (dans les media ; dans les campagnes d'affichage etc.)

Objectif = capter les discriminations. Cette formulation parce que beaucoup gens n'ont pas forcément conscience que les expériences qu'ils ont vécues sont des discriminations...Est-ce que pour vous, ce qui relève des discriminations, vous l'avez bien identifié à travers la formulation (traitements injustes ou inégalitaires) ?

A priori oui.

Est ce trop insistant ?

Djebbar

On en parle beaucoup mais pour les gens, c'est quelque chose de violent mais dans le questionnaire, on ne le retrouve pas comme quelque chose de violent. Les questions sont presque banales, on pourrait les poser à un enfant de 6 ans, ce ne serait pas choquant alors que ça devrait l'être.

Formulations plutôt « neutres », « lisses » alors que ce sont des expériences au caractère violent pour qui les vit.

Quels types de formulation pourraient rendre compte de cette violence ? Par exemple la question EMP5 (page 8) : vous charge systématiquement de tâches inutiles ou dégradantes...

C'est pas nécessairement dans le travail. Mais par exemple on aurait voulu le retrouver pour nos parents. Et là je ne vois pas du tout le fait que souvent nos parents ont été maltraités. Et même ça n'est pas ça directement, on a quand même la « rancœur du passé familial ».

Question dans le questionnaire : « pensez vous que vos parents ont été bien accueillis en France »...Et là, il vous semble important de resituer l'expérience personnelle dans l'expérience familiale de la discrimination?

Djebbar

Je pense que c'est souvent un début...puisque là on parle de notre scolarité quand on était petits. Et bien là justement, à ce moment là, on ressentait beaucoup comment les profs parlaient à nos parents. Déjà très petit je pense que tu le ressens. Comment les différentes institutions parlaient, s'adressaient aux parents et bien toutes ces choses là c'est de la discrimination mais cela concerne moins la personne que ses parents. Effectivement à 6 ans, peu ont déjà eu l'expérience de discriminations.

Tony

Mais cela dépend aussi de la situation dans l'école, des résultats scolaires...pas eu ça parce que les résultats étaient positifs. Mais j'ai eu des camarades en revanche parce qu'ils avaient une situation compliquée dans l'école ont eu ce retour là ont eu ce regard là...à cause de leurs origines ou la couleur de leur peau mais c'est liée aussi aux résultats...

Djebbar

Moi je ne crois pas. Je pense que quand les profs parlent à tes parents en mettant un accent ou en disant « toi / moi », même si t'as des bons résultats scolaires, (...)

Est ce qu'on peut faire la différence entre le vécu personnel et le fait que des personnes autour de soi, qui ont les mêmes caractéristiques que soi aient vécu des discriminations ou à affronter ce type de comportements ? Ca ne nous est pas arrivé mais ça est arrivé à d'autres...est ce qu'on peut réellement faire la différence entre son expérience personnelle et l'expérience collective ?

Oui

Peut-on envisager de faire la différence entre l'expérience personnelle (la sienne) et l'expérience collective (celle des parents) ? L'expérience dite collective dépend des histoires de chacun (en particulier : les immigrés venus seuls n'ont pas vu leurs parents souffrir de discriminations en France).

Et ça dans le questionnaire, est ce qu'on arrive à le restituer ?

Tony

Une seule question sur la manière dont on pense que les gens sont traités...mais il n'y a pas vraiment de questions sur ce que l'on pense que les autres ont vécu...On se rend bien compte de la situation mais on ne peut pas vraiment le dire. Une ou deux questions (qui pensez vous vous qui sont les personnes qui sont les plus discriminées), mais c'est la seule question qui permette de le dire.

Mais alors dans ces questions là, faut-il préciser « des personnes que la même origine que vous » parce que là on parle des discriminations en général mais pas forcément des personnes de même origine...c'est LA société française en général qui traite des personnes de manière distincte. Personnes qui sont maltraitées mais pas nécessairement des personnes de la même origine. Il faut éviter de ramener ça à votre origine mais être plus général.

Tony

On a un regard quand même sur la société autour de nous, on vit des expériences... et ça on peut avoir à le préciser dans un questionnaire comme celui-là...cela peut être intéressant. C'est le regard qu'on porte sur notre propre société aussi

Le module / les questions discrimination sont en tout cas trop personnelles, trop rapportées à l'expérience personnelles. Les enquêtés souhaitent exprimer le regard qu'ils portent sur notre société.

Julio

Ajouter une ligne qui porte sur la formation dans les questions (mini liste HALDE). Si on ne fait pas telle ou telle école, on est discriminé. Pour les discriminations dans le travail.

Leila

C'est vrai que déjà, il y a une discrimination à l'origine et du fait de nos origines, on a en plus du mal à postuler dans les grandes écoles. Quand on arrive sur le marché du travail et qu'on nous demande quelle est notre formation et bien, on est déjà discriminé sur ce terrain...c'est handicapant

Djebbar parlait de la discrimination qu'on vécu les parents. Quand on est enfant, la première discrimination vécue = celle vécue par ses propres parents. Est ce que vous pensez que cela fait une grande différence quand on est soi-même immigré ou que l'on est né en France de parents immigrés. Est ce que le fait d'être né en France, cela modifie beaucoup le mode de rapport ? ou est ce même quand on est né en France on est vu exactement comme ses parents ?

?????

Le fait de pouvoir parler la langue correctement facilite le rapport avec les autres. Les parents ne maîtrisaient pas très bien le français donc ils ont subi des discriminations.

Leila

Oui mais même quand on parle bien le français, on se retrouve avec des questions comme « ouais mais chez vous alors ça se passe comment ? ». on va quand même être cloisonné dans une bulle.

Binta

Mais au moins il n'y a pas l'accent et ça (déjà c'est pas mal)

Sur l'expérience différenciée entre les parents (immigrés) et les enfants discriminations sur les parents : le fait de parler la langue correctement est important aide dans les rapports avec les autres.

?????

Et même à l'inverse des fois, on est surpris du fait qu'on ait pas d'accent

Il arrive qu'on soit surpris que vous n'ayez pas d'accent ? ça arrive souvent que vous parliez avec quelqu'un et qu'il vous imagine x ou y, qu'il vous parle à partir de cette idée là ? en considérant par exemple que vous venez de loin ?

Par exemple dans la recherche d'emploi, si pas de photo sur le CV, contact par téléphone, au téléphone, il y a la voix, il n'y a pas d'accent...si le nom n'a pas de consonance étrangère...on arrive à l'entretien et là l'employeur est choqué. Il réagit physiquement...cela se remarque. Regard ; manière dont il parle

Tony

Première discrimination ressentie quand était jeune a été justement la discrimination à l'embauche. Il y avait des réponses positives et lorsqu'on se pointait devant le patron ou futur patron, il y avait quasi systématiquement des refus. Parcours social à travers CV ne correspond pas à la personne qu'elle a en face d'elle. Et finalement, on a des réponses du type « ah non finalement le poste est pris... », alors même que c'était l'ouverture de la société.

La question EMP7 permet-(elle de décrire cette situation que vous venez de décrire (surprise de l'employeur) ?

Tony

Oui à travers « refusé injustement un emploi »

Et si on avait un item du style « était choqué par votre apparence physique », ou quelque chose du genre, est ce que cela décrirait mieux ? serait une question violente pour vous
Serait effectivement pertinent

Choqué ou surpris ?

Tony

On ne se présente pas habillé n'importe comment mais on arrive cravaté comme tout le monde. C'est donc pas tant choqué que surpris et c'est lié vraiment à la couleur de peau. Et finalement, on l'a dans le questionnaire avec les deux questions (vécu et pourquoi)

Luc : c'est juste pour confirmer ça...parce que moi qui suis tout à fait d'apparence française, (...) ma part étrangère est très très faible. Souvent le questionnaire, je sentais que c'était un peu déplacé. En fait, j'ai répondu oui aussi : au cours de vos recherches d'emploi il est arrivé qu'on ne vous fasse pas confiance, qu'on se méfie de vous ». En fait cela vaut pour la recherche d'emploi en général...les questions plus spécifiques de l'apparence, de la fermeture face à l'apparence (origines et couleur de peau) ne sont pas trop abordées là.

Le questionnaire est déplacé pour un natif descendant de natif

Manière dont est conçu le questionnaire = faire en sorte qu'il puisse aussi s'appliquer à des personnes qui ne sont pas a priori exposées aux discriminations raciales, de façon à ce que l'on puisse mesurer des écarts. Etre un peu malmené au cours d'un entretien fait partie du lot commun du candidat à un nouvel emploi. Idée est de mesurer des écarts. Mais est-ce dans le plus souvent qu'on mesure la discri ou est ce que c'est dans ce qui fait qu'on est malmené ? donc là on s'interrogeait un peu sur la manière de procéder.

Etre malmené n'est pas forcément un facteur négatif, c'est plus dans le fait qu'on est même pas reçu / sélectionné en entretien.

Julio : Dans la recherche d'emploi, il y a la partie avant contact et après contact. Il y a l'envoi du CV, et parfois on ne reçoit même pas de réponses...les gens n'ont pas été choqué quand ils m'ont vu arriver car vu mon nom, ils s'attendaient à trouver quelqu'un comme moi...par contre, j'ai envoyé 100 CV et j'ai eu des entretiens pour une vingtaine seulement. Est ce que les 80 restants, ils n'ont pas répondu à cause de mon origine, ça je n'en sais rien.

Il faudrait pouvoir distinguer la partie de la recherche d'emploi avant contact et celle après contact : nombre de CV envoyés / nombre de réponses...

On a dans le questionnaire des questions sur les personnes en recherche d'emploi, au cours des 12 derniers mois, combien avez vous envoyé de CV...mais on ne l'a pas reprise ici

A chaque fois qu'on a évoqué dans le questionnaire ces réactions de l'employeur, on parle d'origines, de couleur...et ensuite on balaye différemment ces questions. Est ce que la couleur est quelques chose de significatif ? comment avez-vous par exemple répondu / réagi aux questions sur la couleur ? selon les cas, j'imagine que cela correspond à des vécus personnels qui sont assez différents. Quand vous dites que l'employeur est surpris, il est surpris de quoi, de la couleur ?

Couleur ; accent

Si on part sur le fait qu'on a pas d'accent, on arrive bonjour, tout se passe mais ya vraiment ah mais tu as une couleur de peau, ça ne correspond pas à la manière dont tu t'es présenté au téléphone...mais bon après c'est vrai il peut y avoir un accent si tu as un accent mais l'accent ça peut être quelque chose de positif si par exemple tu es blanc et que tu as un petit accent, genre oh c'est mignon, je sais pas américain ou Europe de l'Est, ça peut faire bien...

Et ce qu'on appelle couleur, pour certains ça a du sens mais pour d'autres...j'ai eu des questions pendant le remplissage du questionnaire. La couleur, ça a quel sens pour vous ?

Tony

Pour ma part, je fais la différence entre les représentations, le regard que les autres ont et la manière dont nous on se définit et l'identité qu'on met derrière. Parce que moi ça m'a posé problème de faire cette identification par rapport à moi avec une couleur de peau...il y avait une question où j'avais l'impression qu'on me demandait est ce que je m'identifie en tant que noir...

ID8, page 15 : de quelle couleur vous diriez vous ?

Tony

Même s'il y a beaucoup de gens dans la communauté qui s'identifient comme ça, je sais que moi je la refuse parce que pour moi ça n'est pas une identité. Quand on me demande mon identité, je parle de l'endroit d'où je viens ? par exemple la Guadeloupe, je dis de ma commune, je dis des choses beaucoup plus précises que ça. Mais la couleur de peau, c'est une question beaucoup trop globalisante, en même temps, cela ne dit rien de moi. Mis à part le fait que c'est le regard que les autres ont de moi. Mais c'est quelque chose que je ne prends pas en considération pour me présenter aux autres. Si je dois me présenter, ya une histoire familiale,

ya un vécu, ya ce que j'ai reçu et puis ya l'origine, d'où je viens mais pas la couleur. Et dans cette question là, j'ai hésité, j'ai mis un complément d'ailleurs. Mais ça me paraissait un peu bizarre de me dire simplement noir. Le verbe être c'est assez fort.

JF d'origine turque

Nous ça nous a posé problème parce qu'il y a certaines origines qui ne sont pas étiquetées...et là pour la couleur on a eu du mal.

La couleur elle-même est quelque chose d'ambigu pour vous...

Oui si on définit les gens par leur couleur, on peut dire que ya 4 couleurs : blanc, beur (mais beur est ce une couleur), noir et jaune...

Mélange origine et couleur de peau

Pote de Djebbar

Mais quand on met couleur de peau, on doit mettre origines à côté...

Ça dérange pas avec origines et couleur à côté, par contre couleur tout seul pose un problème

Trop réducteur d'évoquer la seule couleur (limite choquant). Cette question ne prend pas en compte l'histoire familiale, le vécu... Certaines origines ne sont pas étiquetées / repérables à travers la couleur. A quoi va servir la question couleur de peau ?

Djebbar

En même temps, c'est important, ça permet de se situer. Quand on rencontre quelqu'un de nouveau, c'est la première chose qu'on voit. Par exemple dans le métro, si on dit attention aux pick pockets, c'est clair, tout le monde se tourne vers moi, alors que personne ne me connaît...les trois personnes autour de moi, elles vont se poser des questions !

???????

Pourtant ta couleur toi tu dirais quoi ?

Djebbar : sur la couleur, j'avoue que je n'ai pas répondu...(...) oui mais ça me définit en tant que...j'allais pas mettre basané. Parce que les questions n'étaient pas posées de telle manière à ce que je puisse répondre. Moi je crois qu'il faut pas enlever ça, noir ou blanc, je crois qu'il faut ajouter des trucs, pour donner plus de choix...

Djebbar : n'arrive pas à se classifier en ces termes. N'a pas répondu. Il faudrait distinguer plusieurs niveaux : quand on nous voit ; quand on nous parle...

ID3 : là ensemble

Leila : plusieurs étapes (...) dès le 1^{er} abord, ah toi t'es noire, ah non non mes parents sont de telle origine, ah donc t'es marocaine, et puis après ta situation sociale, ah finalement t'es française.

On est compliqué...mais c'est vrai qu'au premier contact, la complexité disparaît parce qu'on a juste une chose qui passe, cf. Djebbar avec les pick-pockets. Si à la question ID8, on ajoutait les exemples de ID 3, est ce que ça irait mieux ?

Tony

Si tu regardes les termes, la couleur, ça ne marche que pour blanc et noir ... mais maghrébin, asiatique (ce ne sont pas des couleurs), à la rigueur y'aurait jaune. La qualité de couleur pour qualifier ne vaut que pour la distinction blanc / noir (qui ne sont même pas des couleurs)

Julio

Le fait de dire jaune aujourd'hui n'est plus recevable...c'est péjoratif

????????

Moi je suis asiatique mais je n'ai jamais pensé que j'étais jaune...

Quelle réponse alors ?

???????? : je n'ai pas répondu

Son amie : moi j'ai mis vanille

Fenshao : ce questionnaire ne correspond pas beaucoup aux gens comme moi. Je suis là depuis 2 ans...ya beaucoup de questions où j'ai répondu « je n'ai jamais eu ». J'ai jamais vu la discrimination. Ça dépend de ta façon d'agir : si t'es sympa avec les gens, ils sont sympas avec toi. Ça dépend d'où tu rencontres les gens, des lieux dans lesquels tu sors...mais ça n'est pas vraiment la discrimination avec tous les français pour moi. Pour le travail, moi j'ai trouvé deux entretiens. Pour moi, c'est facile de trouver un travail...parce que il avait besoin d'asiatiques qui parlent le chinois, l'anglais et le français pour le marché chinois

???????

Oui mais c'est parce que tu correspondais parfaitement au profil ; parce que toi c'est pour le marché chinois...mais si t'avais cherché pour le marché français...

???????

oui cela dépend des emplois. Si une société cherche des videurs,

Julio : Les questions dépendent du milieu dans lequel on est, de son niveau scolaire, de son niveau social (la couleur n'est pas nécessairement significative dans tous les milieux)

Binta : recherche d'emploi comme télé-opératrice mais refusée en raison de son accent. Mais un noir sans accent aurait pu avoir le poste...l'accent a une conséquence sur les demandes d'emploi

Importance de l'accent dans la liste Halde**ID5 : éléments qui participent de cette image que les gens ont de vous, vous avez coché accent...**

Tony : juste pour revenir sur cette question ID8, il manque quelque chose sur « qu'est ce que cela signifie pour vous »...est ce que pour vous cela veut dire que la personne se définit comme ça, **est ce comme ça que vous l'analysez / l'interprétez ?**

Djebbar : pour revenir sur l'école, ce que je n'ai pas trouvé et que je vois dans mon quartier, c'est la discrimination « géographique » : tout le monde sait quel collège est comme si, comme ça , est mauvais (.....) ça vaut aussi pour les écoles, les quartiers où on vit (Seine Saint Denis)

Tony : Discrimination de plus en plus diffuse. au sein des groupes, différents vécus. Discrimination en grande partie liée aux origines mais pas seulement...

Partie identité et origines

Module que l'on reprend dans le détail, vous allez nous dire comment cela fonctionne

ID1 : Est ce que le terme origines est quelque chose qui est facile à comprendre, qui est simple et auquel vous n'avez pas trop de mal à répondre ?

Non globalement, bien compris, pas trop de mal à y répondre

En mettant histoire familiale avant, vous comprenez qu'on ne cherche pas à enregistrer les origines sociales. Est ce que certains ont eu envie de répondre « ouvrier » ?

Oui

Et vous l'avez mis ?

Non

Les exemples ne disent pas ça.

(...)

est ce que certains ont utilisé plusieurs des lignes ?

Oui (faible)

Est ce que le fait que dans les exemples on ait ajouté franco-xxx vous a aidé ? est ce que certains ont inscrit une catégorie de ce type ? Certains ont été influencés / tentés de répondre avec les exemples de la fin (franco-xx) ?

Djebbar : Moi, j'ai compris la dedans un parent français, un parent marocain...

En mettant « histoire familiale » avant, vous comprenez bien de quoi on parle ; parce qu'on aurait pu parler l'origine sociale ; est ce qu'il y en a qui ont voulu répondre, par exemple « ouvrier » ; est ce qu'il y en a qui ont voulu répondre comme ça ?

Oui

Et l'avez vous fait ?

Non (...)

Parce que les exemples ne vous disent pas ça...

Est-ce qu'il y en a qui ont mis plusieurs réponses ?

Certains oui

Xxxx : mais bon elles se recoupent

Vous l'avez donc compris comme quelque chose de très descriptif...la famille telle qu'elle est... vous ne l'avez pas compris comme une question sur votre identité à vous... Finalement cette question répète un peu les questions du début, sur l'origine de vos parents...

Si à la place on disait : « pour vous même, quelles sont vos origines ?... » ; là ça irait ? ce serait une question identité ?

Xxxxx : Oui là ce serait plus personnel parce que quand on dit origines en général, on pense plus à nos parents, nos grands parents...peut être la question serait « comment tu t'identifies ? »

Julio : « culturellement », parce qu'effectivement sinon les origines c'est les parents, les grands parents...

Donc en fait cette question sur l'origine est difficile...Elle devrait être doublée d'une question...parce que j'imagine que certains préféreraient répondre à une question sur origine et d'autres à une question sur culture.

[??????????????]

Origine peut être entendue de façon plus large comme origine régionale ou origine sociale ou d'un quartier. Si on laisse vague, tout le monde peut y répondre quelque chose de différent...si on met culture, certains pourraient répondre « hip-hop »

Leila : Laisser une question ouverte et à la place des exemples en bas, mettre quartier, classe ouvrière, ...

Justement, c'est ça que l'on ne veut pas ! non parce qu'on peut très bien se considérer d'origine ouvrière et en même temps guadeloupéenne. Or ici dans cette question, ce qui nous intéresse ce sont les combinaisons entre guadeloupéen, français...africain. On peut être originaire des Antilles et néanmoins être dans une filiation africaine, en référence à un passé très lointain. On peut trouver des gens qui se revendiquent comme ça et en même temps des personnes originaires d'Algérie mais se sentant néanmoins très français et répondant franco-algérien...on veut dans cette question que les gens puissent répondre qu'ils sont aussi français...enfin, là en gros, vous avez répondu pour vos parents...

Xxxxxx : Non moi j'ai mis que je me considérais comme antillaise, même si c'est un département français, mais pas en référence à mes grands parents ; j'ai répondu vraiment pour moi en fait

Tony : j'ai répondu pour moi mais je comprends qu'on puisse répondre en référence à sa famille puisqu'on parle « d'histoire familiale »

Asiatique (proche Patrick) : en fait, cette question n'a pas le même sens selon qu'on est né ici ou pas...cela dépend des sentiments que les parents ont voulu donner à leurs enfants.

Leila : oui cela dépend de ce que les parents veulent inculquer à leurs enfants ; comment ils veulent qu'ils soient perçus et est-ce que tu veux garder les traditions ou pas. Est ce que tu veux qu'ils soient intégrés ou pas...enfin ça dépend.

Djebbar : finalement, c'est assez figé pour nous. Origines = parents. Je ne peut pas imaginer quand on me pose des questions sur les origines ne pas répondre en référence à mes parents.

Xxx : oui c'est vrai origines, c'est pas votre état actuel...origines, c'est le début de la famille ; on peut même remonter jusqu'aux grands-parents.

Bineta : c'est vrai que pour moi la question ne s'est pas posée parce que je ne suis pas née en France et donc j'ai mis mon pays d'origine et puis voilà

Tony : la question est différemment perçue selon que l'on est né ici oui ailleurs. Origines c'est les parents et quand on est né ailleurs. Moi je suis né aux Antilles et arrivé très jeune mais dès lors qu'on me demande mes origines, il y a les antilles. Je ne sais pas comment j'aurais répondu si j'étais né ici et je ne sais pas si mon enfant aurait répondrait la même chose que moi.

Ensuite on demande l'importance que ça a pour vous. Donc là vous pouvez très bien dire, et bah voilà c'est l'histoire de ma famille mais finalement elle n'a pas beaucoup d'importance dans mon identité...est ce que c'est comme ça que vous l'avez comprise ?

Tony : justement je l'ai trouvée très ambiguë cette question parce que quelle importance cela a pour vous ...justement est ce que c'est par rapport à moi ou par rapport au regard que les autres portent sur moi ? Je me suis demandé à ce moment là comment ça pouvait être reçu...

Et pour les autres, vous l'avez trouvée ambiguë cette question ?

Leila : C'est difficile de dissocier origines et parents, ensuite, c'est difficile de dire que ça n'a pas d'importance pour moi.

Tony : cela revient à dire est ce que les parents sont importants...

Bineta : j'ai pensé à par exemple on dit les africains, moi par exemple je suis africaine mais je suis originaire d'un pays bien défini tout...moi c'est comme ça que j'ai compris cette question

Djebbar : moi je vois pas bien comment on pourrait dire pas du tout... si on répond pas du tout, ça veut dire qu'on renie totalement le fait qu'on a des parents étrangers ?

Leila : ouais mais y'en a peut être qui renient TOTALEMENT leurs origines...

Djebbar : Mais si c'est ça, la question n'est pas très explicite

Tony : il faudrait la détailler un petit peu. Important pour quoi ? important dans ton identité...

Justement, est ce que le terme d'identité, est ce que vous le comprendriez ?

Tony : c'est pas tant en ID1 qu'en ID2...ID1, on comprend bien que c'est en référence aux parents...mais c'est surtout ID2 qu'il faudrait pouvoir détailler...notamment la notion d'importance ; importance pour quoi ?

Et si on vous propose en ID2 : si vous devez vous présenter à une personne nouvelle ; est ce que cette origine est quelque chose que vous avez envie de dire ?

Ça dépend ; ça dépend

Tony : Justement, ça permet de contextualiser la question mais effectivement, ça dépend, ça dépend si c'est un élément positif ou si ça va jouer en notre défaveur...on imagine que ça pourrait être beaucoup plus détaillé

Djebbar : du reste moi dans ces questions, j'ai envie de dire à un moment donné, je me sens français mais où ?

[??????????]

Sana : non mais je ne vois pas où il est le problème là. On vous explique tout au début. On parle de dimension...la dimension de vos origines en fonction de celle de vos parents...comment on se sent nous, comment on se situe. L'introduction explique tout...personnellement, j'ai répondu « marocaine » puis « française ». L'introduction permet de répondre aux questions.

On explique qu'on va aborder la dimension de vos origines, non pas vos origines mais bel et bien comment on se situe. Si on m'avait demandé d'aborder mes origines, j'aurais répondu marocaine. Mais dimensions de mes origines, alors c'est marocaine ET française. C'est pas la même chose, la dimension de...

Djebbar : oui toi tu l'as compris comme ça mais tout le monde ne le voit pas comme ça.

Tony : Je crois que même en faisant ça tu réponds à une question précise, et pas à un encadré...la question est ambiguë pour un certain nombre de personnes

Sana : oui à ce moment là, il faut enlever histoire familiale...la deuxième question permet de préciser la première

Je vous propose une autre formulation : « en pensant à vos références culturelles, quelles sont <pour vous mêmes> vos origines » ?

Divers : Oui là c'est plus clair

Il faut faire deux questions différentes...le problème qu'on rencontre est que si on dit « comment vous vous sentez ? », les gens peuvent répondre sur des registres extrêmement variés

Djebbar : références culturelles, c'est bien !

Est-ce qu'une question comme celle-là vous permet de dire « je suis marocain et français » ?

Julio : je pense qu'il faut aussi faire référence au vécu... parce qu'on peut avoir une référence culturelle x ou y en raison des parents mais le vécu ou justement le fait de vivre en France, ça peut ajouter une identité.

Autre formulation : « en pensant à votre culture, quelles sont <pour vous mêmes> vos origines » ?

Tony : là au moins on voit bien que la question se pose par rapport à nous

Djebbar : Si l'idée, c'est de se dire on se sent français ou pas, moi c'est comme ça que je comprends la question, alors pourquoi ne pas poser la question directement. Même si c'est choquant...

Moi j'avais un peu peur que ce soit choquant pour les gens... Mais on aurait pu imaginer reprendre l'origine des parents : « vous sentez vous de l'origine déclarée » : oui très fortement... Puis « vous sentez vous français » ? : oui très fortement...

Djebbar : Ca enlève la dimension du regard des autres... pour moi, oui je me sens français, mais dans le regard des autres, lui ne me sent pas comme français...

Est ce que le terme d'identité culturelle est un terme compréhensible pour vous ? Vous pourriez dire camerounais ou zairois ou algérien ?

Oui...

Et identité nationale ???

[rires]

En fait, le terme « culture », ça passe bien ? Et ça fait référence aux origines en même temps qu'au pays où on a grandi ; où on vit ?

Xxxxx : Identité culturelle, c'est ce que nous on a construit, ce qu'on pense être
Origines reste associé aux parents

Xxxxx : Deux questions différentes : l'une liée aux origines ; l'autre liée aux références personnelles, qui ont pu se construire ensuite, c'est-à-dire se positionner par rapport à soi... c'est intéressant d'avoir les deux questions

[??????????????]

ID3

Tony : par rapport au travail (positif) : parce que enseigne dans des quartiers difficiles et que regard des enfants plutôt positif... mais rien ne permet de savoir que si a répondu + c'est en rapport avec cette expérience très particulière

Ça n'est pas par rapport à l'éducation nationale en tant qu'institution...

On a beaucoup parlé de discriminations mais on peut aussi imaginer que l'origine joue en positif...

Leila : En général, c'est ce qui arrive, il y a un certain communautarisme... une fois le rapprochement fait, les rapports sociaux sont facilités

Question suivante plus compliquée : celle du regard des autres

??????? : Envie de répondre autre chose que la liste des exemples qui sont proposés

Djebbar : Après la question c'est quelque chose que je ne retrouve pas ici : c'est est ce qu'on me parle des gens que je connais ou d'autres ? Parce que ma réponse ne serait pas la même.

Bien compris par les autres : quelqu'un que tu rencontres dans la rue / « en dehors de tes amis »

Tony : Aurait envie de répondre « banlieusard ».

Djebbar : ouais mais si on pensait que tu étais banlieusard c'est parce que tu étais noir...en fait ça se croise ! On regroupe les deux...

Leila : c'est assez difficile effectivement d'imaginer un noir qui vit dans le 16^{ème}

Xxxx : moi je travaille dans les ressources humaines et quand je suis arrivée on me prenait pour une banlieusarde et quand je leur ai dit où j'habitais, ils étaient très étonnés...et c'est vrai que c'est complètement ridicule de croire que sous prétexte que t'es noir ou arabe alors tu viens des quartiers et tu ne sais pas parler...

Là on est bien dans le catalogue...cette question là ça n'est pas tant ce que vous êtes mais c'est comment les autres vous voient. C'est vrai qu'on l'a résumé que sur un aspect qui est blanc noir maghrébin, et pas rasta ou banlieusard, pas grand ou gros, ou joli ou pas joli...est ce que les exemples étaient suffisamment parlants...est ce que vous avez réussi à utiliser ces exemples ? est-ce que la liste des exemples mérite d'être complétée (sur le même registre)?

Julio : Blanc et noir trop général ; hyper large ; deux personnes noires, l'une africaine, l'autre français. Les gens me voient comme indien ou comme latino...quand je vois noir, ça me choque...on devrait mettre noir, africain, antillais, etc.

Tony : oui mais ça ressemble à ce que les gens disent

Djebbar : moi ça me parle bien. J'entends souvent les gens dire : « le petit blanc », etc.

Et arabe à la place de maghrébin ?

Djebbar : non moi j'aime bien maghrébin

Tony : c'est trop globalisant alors arabe ?

Leila : Oui parce que les gens ne font pas la différence

[...]

Tony : c'est quand même la manière dont les autres te perçoivent

Formulation : « les gens ont tendance à classer les autres dans des catégories »...

Il faut surtout garder les exemples.

Les gens classent et à votre avis quels sont les éléments qui comptent dans cette classification...

Même au Japon, il y a des couleurs différentes ; mais ça n'est pas un élément distinctif.

Le serait en Chine

Ici on parle du regard de l'autre

Turque : passent pour des maghrébines

Répondent : « étrangères » car ne pensent pas être classées

ID6 ??

Réponse unanime : « très souvent »

Mettre la ID5 derrière : pourquoi on vous pose ces questions

Quelle est votre réaction ?

Cela dépend du contexte...

Djebbar : rien sur la religion alors que c'est DETERMINANT dans le contexte actuel

Amalgame; contrôles de police

Leila : beaucoup de questions pendant la période du ramadan ; très gênant ; questions qui n'ont pas lieu d'être

Djebbar : question 11 dans la religion est géniale : seule question qui permet de dire tout ça

ID7 : question difficile à poser ; qu'en pensez-vous ?

Bineta : je n'ai rien compris !

Leila : soit tu mets rien ; soit tu mets tout

Sana Quand on se présente aux gens, on a des strates : fille ; 20 ans ; parcours études ; etc. ; puis origines et enfin religion

A la rigueur, mettre des numéros (par ordre d'importance)....

ID7 : « si vous deviez vous présenter rapidement »

! dépend vraiment des situations

[??????????????]

Djebbar : questions sur la police : il n'y en a pas assez...

Notes :

ID1 : n'est pas une question comprise par rapport aux origines personnelles mais bien en référence aux parents.

Origines → compris comme la question classique (celle que l'on renseigne pour avoir des papiers ou quand on fait des démarches administrativement)

Certains ont répondu pour eux. Cf. intervention de Sana : le libellé des questions ; la phrase introductive lui ont bien fait comprendre qu'on cherchait à capter ses propres références et non exclusivement celles liées à ses parents.

Le terme d'origine apparaît pour le grand nombre comme figé et relatif aux parents et grands parents

ID2 est très ambiguë : que cherche-t-on à capter : mon regard, mon appréciation personnelle ou celui des autres...

La question est-elle : est ce que l'origine de mes parents est importante pour moi ?

Important pour quoi : pour vous ? pour mes parents ? pour les autres ? → c'est trop flou
« pour ton identité » est trop flou...

D'origine africaine mais originaire d'un pays : les deux sont importants

Dans quelle situation on a envie de décrire sa situation par rapport à ses origines ?

CF. intervention de Sana

Le terme origine est trop connoté

Pour Djebbar : « Vous sentez vous français ? »

Il faut faire deux questions différentes : 1/ origines 2/ comment vous vous sentez ?

« En pensant à vos références culturelles et votre vécu, quelles sont vos origines ? »

DSITINGUER : Votre culture, vos origines / vous même...

Les parents

Moi-même
Les autres

« Identité culturelle » = celle que l'on a construit

Il faut avoir les deux questions → origines / soi (identité culturelle)

Le regard des autres

ID3 : rastaman (n'a pas lu les exemples)

Banlieusard / de la « banlieue comme eux »

Djebbar : Parle-t-on des gens qu'on connaît ou des gens qu'on ne connaît pas ?

ID3 est une question catalogue .

Les exemples sont importants pour donner des références de réponse. Un registre de réponses.
Reprendre la formulation initiale : les gens classent dans des catégories

Intervention jeune fille d'origine turque : Physiquement n'est pas classée, « étrangère » et ensuite « oh vous avez un joli petit accent... »

Importance relative des différents facteurs pour vous classer comme ça

ID6 : et pourquoi on vous demande vos origines

Réaction à vous : cela dépend du contexte...

« En dehors de vos amis »

Cela peut être très dérangeant

Religion : c'est déterminant aujourd'hui

« Amalgame » surtout pour les maghrébins

pas du tout évoquée dans la partie identité
dans les yeux des autres : banlieusards, musulmans

ID7 : on ne comprend rien

Autant de choix , c'est difficile

APRES MIDI

Présentation

Echanges

Reparler de cette partie du questionnaire

Traitements injustes ou inégalitaires : réagir sur ce terme ?

Terme clair qui permet de se positionner dans les réponses.

Expériences vécues dont on ne parle pas ou dont on parle mal...

Administration / commerces

Dimitri :

Identité / discriminations

Domage qu'il n'y ait rien sur les grands parents

Le patronyme est manquant (origine du patronyme)

DIS 10, page 17

Avec les voisins (dans la cohabitation)

Relations difficiles entre voisins (regards, façon de se comporter...)

Souvent plus des impressions que des comportements ouvertement hostiles

Monde professionnel :

On se sent isolé ; on ne nous adresse pas la parole... On ne vas pas suffisamment loin dans ce qui est décrit

EMP5 : il y a d'autres types de comportements. Attitudes des collègues. Des groupes se forment. **Isolement / mise à l'écart.**

Beaucoup insister sur le systematiquement

EMP7 : recherches d'emploi

Autres types de comportements qui échappent au questionnement

Item refus englobe tout

! on ne passe même pas l'étape des questions : on n'a pas de contact du tout

questions INS3 : confiance envers les institutions ?

confiance actuelle assez faible ; confiance en l'avenir

être plus précis, plus explicite : « confiance sur la neutralité par rapport aux origines ».

enchaînement INS2 et INS3 : si on n'est pas dans le parti majoritaire, nécessairement

mettre des exemples pour fixer les esprits sur administration / services sociaux.

INS4 et INS5 : question cruciale surtout pour les jeunes

Dans l'absolu, pas de problème avec les contrôles d'identité, mais c'est le différentiel qui est gênant

Mise en situation/ contextualisation

Pourquoi ces contrôles sans raison ?

EMP7, page 8

Plusieurs cas proposés

Beaucoup ont répondu autre ? oui : âge

Distinction entre origine et couleur ?

Aspect physique (« avoir une tête ») au lieu de couleur de peau.

Couleur de peau : « au premier contact ».

Les étrangers ne sont pas nécessairement « colorés »

Couleur : noir, basané, métis

Arezki : Couleur de peau : on pense aux noirs

Beaucoup moins de nuances en France (qu'en Cote d'Ivoire : blancs / métis / noirs)

EDU11 ; EDU12 : cela dépend du niveau scolaire des élèves

Au primaire : un enfant est un enfant

Envie de reprendre origines comme « origines sociales »

Arezki : par rapport aux enfants

Comment on défend certains élèves par rapport à d'autres...

Jugement différent lié à l'origine des élèves

Témoignage important : action (mettre ses enfants dans le privé) suite à un ressenti

Pas expérience elle-même mais ont relevé l'expérience des parents

Parents n'ont pas toujours l'argumentation adéquat ; la frontière de la langue.

Traitement en fonction du sexe : deux extrêmes garçon maghrébin versus jeune fille blanche

Expérience personnelle / expérience collective

Expérience collective → retour sur soi

Institution scolaire bloque l'ascenseur social

Ecole potentiellement discriminante (attitude d'enseignants ; préjugés) mais dans l'ensemble système qui prétend ne pas voir les différences / refusent les différences.

Façon dont on valorise / dévalorise les gens.

Il faudrait sonder le fait d'être dévalorisé...

« Posséder les **codes** ». Rapport des parents à l'enseignement / à l'école
maîtrise de l'écrit / de la langue / rapport à l'écrit

Ecole vous a plutôt valorisé / dévalorisé (a mis en avant vos qualités...)

Les enfants ne sont pas motivés en France (confiance en l'école...)

Identité

Une partie sur la religion mais pas du tout abordée dans les questions sur l'identité
 Dernière chaque musulman / chaque arabe → un terroriste...
 Amalgame

On peut ne pas avoir de religion mais néanmoins respecter un certain nombre de choses
 On pourrait donc passer par les questions sur la pratique

REL11 : difficile de répondre
 Voir ça comme un « groupe » / expérience personnelle
 Communauté musulmane

A partir de la page 18
 Distinction nationalité / origine : c'est logique depuis le début, on me demande d'où je viens,
 de qui je suis né ; pris comme une question administrative
 Plutôt que comme vécu subjectif

Compris d'un point de vue culturel : nés de parents guinéens ; mais sénégalais de culture

Origines et identité : pourquoi ne viennent pas juste après ?
 J'ai telle origine mais je me définis comme si ou comme ça

Origines → parents
Quelle est votre identité culturelle ? → choix à vous

Origines plus construites : dans les exemples , il faut insister/donner des items plus hybrides,
 plus complexes.
 Identités régionales : pourquoi ne pas les inclure dans les exemples ?

ID2 : difficile d'y répondre ; au cas par cas ; dépend de la situation, du contexte
 Cela peut faciliter les relations...l'origine n'est pas toujours en négatif...

Rôle : ni positif, ni négatif

ID3 : quand ils vous rencontrent pour la première fois
 A répondu d'abord avec les exemples
 Puis a brodé autour...
 Ajouter des exemples...

« jeune fille blanche »
 on a déjà une idée en tête de l'étiquette qu'on nous colle

on ne connaît pas l'image que les gens se font de nous

difficile de répondre à la question suivante (ID4)

ID6 : point de départ ; assez systématique ; pour situer la discussion par la suite ; pas
 nécessairement discriminatoire
 On y accorde trop d'importance
 Enregistrer les réactions à ces demandes...toute la difficulté tient à contextualiser la situation.

Discours sur l'immigration

Concerne les immigrés mais aussi les enfants de...

[...]

Vous sentez vous immigrés ?

ID10 : très bonne question

Focus group de l'enquête Trajectoires et Origines, décembre 2006

Compte rendu de la réunion de bilan du 12 décembre Éléments d'analyse des 10 questionnaires collectés

Note de lecture : en noir ce qui s'est dit lors de la réunion du 12 décembre, en bleu italique ce qui ressort des 10 questionnaires collectés. Les numéros de question renvoient à la V3 du 20 novembre 2006

A- Personnes présentes et description des enquêtés

- DR Ile de France : Marie-Jo Daly, Agnès Perez l'après-midi

- Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre :

- Cécile Ménard
- Patrick Simon
- Christelle Hamel
- Laure Moguerou
- Catherine Borrel
- Cris Beauchemin
- Elisabeth Algava

- Trois enquêteurs :

→ Mme MASSOU, enquêtrice depuis 2000, qui travaille en Seine-Saint-Denis.

Elle a enquêté :

- un homme de 36 ans, née en métropole (? car le dép. n'est pas précisé), dont les parents sont nés dans un DOM (Martinique), qui vit seul, dont les parents ont vécu en métropole mais sont en Martinique aujourd'hui. Il a un BEP Plomberie et il est en emploi salarié (plombier chauffagiste). (**0h58**, certains modules sont incomplets).
- Une femme de 40 ans, née au Sénégal et arrivée en France à 21 ans en 1987. Elle n'est jamais allée à l'école (en tout cas, elle a répondu à EDU1). Elle vit avec son mari, également né au Sénégal, et leurs 5 enfants de 5 à 18 ans, tous nés en France. Elle est salariée, agente de propreté. (**1h39**)
- Un homme de 33 ans, né au Sénégal, arrivé en France en 2000, à 27 ans. Il a arrêté ses études à 17 ans, au niveau bac. Il vit avec sa femme, descendante de native. Il est salarié, agent de sécurité. (**1h03**, Modules éducation et vie professionnelle incomplets)
- Une femme de 24 ans, née en métropole, dont les deux parents sont nés en Algérie. Elle a un DEUG et un diplôme d'aide soignante. Elle vit avec son mari, natif d'Algérie, arrivé en 2004. Elle attend son premier enfant. Elle est actuellement femme au foyer, auparavant elle a travaillé comme aide soignante dans un hôpital. Son père vit en métropole mais sa mère, locataire en titre du logement, vit plutôt en Algérie. (**0h52**, sans grille biographique, Éducation, logement, revenus, vie professionnelle, rapport aux institutions partiellement renseignés).

→ M. Keita travaille dans le 93.

Il a enquêté :

- Un homme de 30 ans, né en France métropolitaine , dont les deux parents sont nés au Mali , qui vit dans un foyer Sonacotra. Ses parents sont venus en France en 1970 et 1972. Il a été au collège puis apprentissage à 15 ans mais n'a pas de diplômes Son

père est décédé mais sa mère vit au Mali. Sa conjointe, née au Mali et rencontrée là-bas, y vit encore. Elle attend de passer son bac pour le rejoindre. Il n'ont pas d'enfant. Il a un emploi salarié (sa profession n'est pas renseignée...). **(2h24)**

- Un homme de 51 ans, né au Sénégal et arrivé en France en 1990 à 31 ans. Il a vécu une quinzaine d'années en Mauritanie avant de venir en France. Il a étudié jusqu'en 3^{ème} qu'il a redoublé et a eu son BEPC. Il vit dans un foyer. Sa femme vit au Sénégal avec leurs 8 enfants. Il ne souhaite pas faire de regroupement familial, faute d'un logement adéquat. Il a un emploi salarié de restaurateur. **(2h13)**
- Un homme de 39 ans, né au Maroc, arrivé en 1989, à 23 ans. Ses parents ont vécu en France mais vivent aujourd'hui au Maroc. Il a un baccalauréat général. Il vit en foyer mais il a une relation amoureuse stable avec une femme née en métropole et qui y vit, dont les parents sont nés au Maroc. Il a un emploi salarié d'agent de sécurité. **(1h45)**

→ Mme Tran, enquêtrice depuis 2000, travaille dans les Yvelines
Elle a enquêté :

- Un homme de 68 ans (**hors champ**), né au Vietnam. Il vit en couple avec une descendante de native. Il est réfugié et arrivé en France en 1990 à l'âge de 50 ans. Il est actuellement à la retraite. Il était médecin militaire(formation bac+7) au Vietnam jusqu'en 1975 (!). En France, son dernier emploi était moniteur de tai chi chuan. **(1h53)**
- Un homme de 30 ans, né en métropole et dont la mère vient du Laos et le père du Vietnam. Il a un baccalauréat général. Il vit avec son frère dans un appartement possédé par ses parents et a vécu à Hong Kong quelques mois. Ses parents vivent en France. Il n'a jamais vécu en couple. Il cherche actuellement du travail à l'étranger, était auparavant télé-conseiller. **(1h33)**
- Un homme de 39 ans né en Guadeloupe, arrivé en France en 1977, à 8 ans. Après sa première, il a fait un BEP de mécanique générale. Mais il a repris des études depuis 2005, indique avoir un diplôme de niveau bac +2 des professions sociales et de santé et suit actuellement une formation de médecine chinoise. Il ne vit pas en couple mais avec son fils de 8 ans (CM2). Les dates de naissance de l'enfant indiquent que sa mère est sans doute la première des trois conjointes, la seule à avoir la même couleur de peau que lui. Il travaille comme éducateur sportif, salarié d'une association. **(1h50)**

B- Les impressions générales

Les enquêteurs rapportent globalement un temps de passation compris entre 1h30 et 2h00, qui dépend notamment de l'âge et de la maîtrise du Français par les interviewés.

La suite de la discussion montre l'importance de prévoir des réponses « nsp » ou « refus de répondre » assez systématiquement.

Mme Massou se dit intéressée par le sujet de l'enquête mais souligne des difficultés, notamment sur la dernière partie, dans la formulation des questions et les réponses obtenues. L'expression « avoir été coupée » lui semble délicate à employer, gênante et brutale, plus que la formulation « excisée ». Il lui semble par ailleurs que ces questions seraient plus délicates à poser pour un homme (mais M. Keita, interrogé par la suite explicitement, se dit prêt à les poser sans appréhension).

Les questions sur les « relations sexuelles » ont entraîné des hésitations et des réponses qui lui ont parfois semblé manquer de sincérité. Enfin, les questions sur le désir d'enfant entraînent des réponses suivies d'« Inch Allah ». La discussion ultérieure a cependant plutôt conclu que cette expression n'invalide pas la réponse donnée.

Elle indique par ailleurs que les questions sur les discriminations lui ont paru bien passer auprès des enquêteurs.

Mme Tran indique que dans l'ensemble le questionnaire s'est bien passé. Elle déplore l'absence de formation et souligne quelques difficultés pour collecter les informations biographiques et notamment les communes et départements de résidence. Ces informations sont encore plus compliquées à collecter lorsque les enquêtés ont résidé pendant certaines périodes à l'étranger.

Si elle souligne que dans l'ensemble le questionnaire s'est bien déroulé et que peu de choses ont gêné la passation, elle est très critique vis-à-vis de la grille biographique « papier » qui entraîne des manipulations délicates, prend de la place et du temps et a même entraîné un risque d'abandon en cours de route.

Elle souligne enfin les difficultés à faire rentrer la formation des immigrés dans la logique éducative française reprise dans la grille.

M. Keita indique que les thèmes de l'enquête sont bien passés, hormis les questions sur la sexualité qui ont heurté notamment l'enquêté le plus âgé. Il souligne également les difficultés induites par les allers-retours entre la grille biographique et le questionnaire.

C- L'ordre du questionnaire

Le principal problème est de finir par le module « Santé ». Après un long questionnaire, cela paraît difficile. Les enquêteurs posent la question des modalités de passation et de la possibilité de réaliser cette partie sous casque. C. Hamel fait cependant remarquer que les questions posées notamment sur la contraception se prêtent assez mal à une passation audio (la liste des modalités est trop longue, il faudrait passer par des oui/non fastidieux pour chaque moyen de contraception).

Les enquêteurs pourraient poser les questions, mais seraient plus gênés par la présence de tiers.

Il est envisagé de remonter la partie sur la sexualité après le module vie matrimoniale.

A. Perez rappelle que les abandons en cours de route sont très rares (0,5%) mais qu'il existe plus souvent des refus de répondre à des pans de questionnaire *ce qu'on retrouve ici dans la partie santé ou frères et sœurs*.

La place des revenus, habituellement plutôt placés suite au THL, n'est pas jugée gênante.

D - La discussion module par module

1. le TCM / THL

Le TCM/ THL n'a pas posé de difficultés particulières, hormis lorsque les parents étaient décédés (et les enquêteurs ont eu du mal à gérer les rappels sur la situation des parents page 28).

A la question explicite de PS sur l'existence de redondances entre cette partie et la suite, les enquêteurs ont dit n'avoir pas eu de gêne particulière.

Je n'ai pas regardé en détail mais il m'a semblé qu'il y avait un réel problème sur la saisie de la nationalité, qui retentit par la suite sur les questions d'acquisition du module rapport aux institutions. La qualité de remplissage est également très variable (certains enquêteurs doivent considérer que ce n'est pas l'objet d'un test) → les temps renseignés ne sont pas très significatifs (de 4 à 16 minutes, mais certains ont rempli la grille, d'autres pas...)

La numérotation dans la grille des diplômes est à corriger page 10.

2. Vie matrimoniale

La partie sur l'union actuelle n'a pas posé de problèmes particuliers.

Dernière union (mais idem union actuelle) : sur la nationalité ne pas filtrer VM47 et VM49 (personnes nées de parents nés en France mais étrangers = 3G ?)

VM 19 : comment répondre si l'enquêté n'a jamais vu son conjoint ?

→ Cela souligne l'absence de question sur le mariage arrangé

Les questions VM24 et VM25 n'ont pas posé de problème

*La question VM24 a amené des réponses diversifiées pour les 4 enquêtés qui y ont répondu
VM28 : modalité « Vous attendez d'être marié » à ajouter*

Les questions VM29 à VM31 posent des problèmes de filtre.

La définition des unions a été débattue, sa définition est peut-être à définir plus précisément (*mais les unions recensées comme unions antérieures ont toutes duré plus de 6 mois et sont relativement rares : un seul en a renseigné plus d'une*).

La partie sur le calendrier a posé plus de problèmes :

- les mois de séparation ont été durs à renseigner
- il n'a pas été rempli en général lorsqu'il n'y avait qu'une seule union (dans ce cas, seule VM 37 nous intéressait). Lorsqu'il y avait plusieurs unions, les enquêtés se sont plaint d'un temps de remplissage trop long.
- L'item VM37a est ambiguë : certains enquêtés ont souligné que des différences culturelles entre les deux familles des conjoints mais pas entre les conjoints eux-mêmes.

Par ailleurs, beaucoup des enquêtés avaient des unions actuelles non-corésidentes (notamment les enquêtés en foyer) : les questionnaires apportent beaucoup d'info, seules les questions sur répartition des tâches et conflits (éventuellement) doivent être filtrées.

La question VM37 a été mal renseignée pour l'union actuelle, ce qui a restreint beaucoup son champ. Elle apporte des infos intéressantes pour quatre enquêtés, c'est-à-dire presque uniquement ceux qui ont des unions antérieures.

VM 39 : sur la mixité au sens de l'origine, un enquêté a répondu que c'était à la fois bien vu et mal vu

Les enfants

Cette partie a été notée comme trop longue lorsqu'il y a beaucoup d'enfants.

Problème sur les modalités de résidence des enfants mineurs : avec un tuteur ? (Ajouter une modalité « autres »).

Sur un questionnaire, les lieux de résidence des enfants ont été notés puis effacés : crainte de non confidentialité ?

Vie domestique :

Cette partie passe bien, et paraît plus légère que ce qui précède.

VM60 pourrait être étendue aux non-corésidents.

Les réponses à ces questions sont assez diversifiées.

Durée du module : de 4 à 28 minutes, avec une moyenne de 12 :30 minutes.

Les enfants nombreux allongent beaucoup la durée de passation.

3. Relations familiales et transmissions :

La question F1 ne semble pas avoir posé de problèmes.

Cependant, il n'y a jamais qu'une seule réponse (ou des commentaires en marge) alors que la fréquence des demi-frères et sœurs suggère des situations plus complexes → Mettre en gras plusieurs réponses ?

Pour la **profession des parents**, même s'il est parfois difficile de répondre, les enquêteurs ont l'habitude de coder, même pour des parents qui vivent à l'étranger.

La partie sur la **connaissance de l'histoire familiale** n'a pas posé de problèmes, a semblé intéressante mais pose des problèmes dans les cas complexes d'allers retours : départ du pays d'origine ou arrivée en France, allers-retours...?

Ces cas « complexes » se sont révélés très nombreux parmi les enquêtés (parents venus en France et repartis, ego resté...) → Cette partie est à repenser dans ce sens, en évitant toutefois de décrire toute l'histoire migratoire des parents...

La question F5 devrait comporter plusieurs réponses possibles

La partie sur l'**univers familial et social** est bien passée.

La question F12 a donné des réponses dans trois cas sur 10.

La question F13 a donné des réponses très diversifiées.

F14 deux personnes ont répondu oui à deux items sur 4 (pas les mêmes), ce qui n'est pas négligeable. Cependant 5 personnes n'y ont pas répondu > il faut penser un argumentaire.

Les enquêteurs suggèrent un filtre de F13 (avoir cité au moins un sujet de conflits) pour F14 et F15, *filtre qu'ils ont de fait appliqué*

F16 : Un enquêteur souligne que tout le monde répond « beaucoup d'importance » à tous les items. *C'est le cas dans 6 entretiens sur 10.*

F17 : correspond à certains cas mais s'interprète de façon assez particulière pour les migrants
Un enquêteur a noté qu'elle déclenchait une réflexion philosophique chez son enquêté : est-ce qu'il s'agit de renier...?

Son interprétation risque d'être délicate sauf à la reformuler un peu.

5 enquêtés ont noté des réponses différentes de non à tous les items. Ici encore, il faudra un argumentaire ou des précisions car la répartition suggère un effet enquêteur.

Frères et sœurs

Le questionnaire sur les frères et sœurs est jugé trop long par les enquêtés. Il est parfois jugé intrusif et les dates de naissance ne sont pas toutes connues, la date d'arrivée en France de même (surtout en cas d'allers-retours). Beaucoup n'ont pas répondu à certaines questions (notamment le lieu de résidence...)

Il faut indiquer que la question F19 est déduite du THL et doit servir de rappel.

Il faut noter que sur les 10 enquêtés aucun n'avait moins de 4 frères et sœurs, la moyenne est à 6 → cela explique la longueur de cette partie.

L'explication de ce niveau de détail par l'éventualité d'un questionnaire papier complémentaire suscite de nouvelles remarques des enquêteurs : les enquêtés risquent de demander à leur frère ou sœur son accord par téléphone et cela risque de faire une charge de papier supplémentaire pour les enquêteurs.

Durée du module : de 6 à 27 minutes, avec mais on note une qualité de réponse très moyenne sur les frères et sœurs : abandons en cours de route, questions manquantes...Le temps est de ce fait assez peu lié au nombre de frères et sœurs. **Le temps moyen de 12 minutes** semble cependant assez réaliste et correspond aux temps de l'enquêtrice ayant bien renseigné l'ensemble du tableau.

4. Trajectoires migratoires

La grille biographique a posé des problèmes du fait des allers-retours entre la grille et le questionnaire et elle est difficile à remplir lorsque la personne a résidé plus de 6 mois mais moins de 1 an dans un pays.

Les « allers-retours » sont assez rares : un descendant a vécu à Hong-Kong et un immigré est passé par la Mauritanie entre la France et le Sénégal.

La question MIG 9 (date du titre) a suscité une certaine méfiance, il faudra prévoir une phrase d'argumentaire.

MIG16 : les enquêteurs soulignent qu'il faut laisser la possibilité de répondre par un continent.

On note aussi des réponses de média (par exemple BBC)

MIG27 et MIG28 posent des problèmes de filtres

MIG41 et MIG42 : questions qui plaisent aux enquêtés

Sur 10, les réponses sont très variées de ceux qui ne veulent pas partir à ceux qui en sont sûrs (un immigré pour retourner dans son pays d'origine, une descendante pour aller dans celui de ses parents et un descendant pour aller ailleurs) en passant par ceux qui réfléchissent à aller dans un autre pays développé (RU, Amérique)

Durée du module : de 3 à 10 minutes, avec une moyenne à 5 :20 minutes.

5. Éducation

Les enquêteurs soulignent la difficulté de remplissage de la grille pour les personnes nées à l'étranger, ou plus précisément pour celles qui ont été scolarisées dans un système scolaire très différent de celui de la France (ce n'est pas le cas pour ceux d'origine sénégalaise par exemple).

Cette grille est également jugée trop longue.

EDU3 penser à une modalité pour les diplômes reconnus d'emblée, sans équivalence

EDU14 les dernières modalités sont à revoir entre 7 et 9. il faut ajouter une modalité « Vous avez arrêté parce que vous aviez atteint le niveau que vous souhaitiez ».

EDU19 à EDU21 : les questions « discriminations » passent bien : cas d'une fille voilée qui répond positivement (la distinction entre religion et origine n'étant pas de mise ici).

EDU20 : la modalité « disciplines et sanctions » n'a pas toujours été bien comprise.

EDU22 : a. problème si les parents ne vont à l'école que sur convocation, d. sans objet si bons résultats, e. si toujours mauvais

EDU23 : ajouter sans objet et filtrer ?

EDU27 : définition des livres : Quels livres ? (ceux des parents, des frères et sœurs ? Que fait-on des livres coraniques ?)

EDU 30 : ajouter filtre pour ceux n'ayant pas fait d'études.

Durée du module : Ce module fait de 10 à 12 minutes (grille comprise), avec une moyenne à 10 :15.

6. Langues

Pas de problèmes particuliers a priori.

Pour la déclaration des langues africaines, il serait utile de prévoir la précision du pays d'origine.

Il a été posé la question de l'extension des questions sur la pratique de la langue aux ultramarins.

LN12 : formulation de la question au présent

LN13 : filtrer sur la LN12

Il y a un problème de présentation : il manque une case pour renseigner LN3 et LREF devrait être mieux distinguée.

Une seule enquêtée était dans le champ de réponse à LN13, elle a répondu oui à l'item d (« raconter une de vos journées », non à tout le reste. Les autres qui y ont malgré tout répondu ont mis non à tout.

Il y a un problème de filtre : si LN9 vaut 4 ou 5, ne pas poser LN13, si LN9 vaut 5 ne pas poser LN12.

Faut-il poser LN4 à LN13 aux immigrés dont la seule langue parlée par les parents était le Français ?

Aux descendants dans le même cas ?

LN5 est bizarre pour les migrants s'ils ont été scolarisés dans la langue de référence, préciser « en France » ?

Les enquêtés sans enfant répondent quand même parfois à LN8 (intentions ?)

Durée du module : Ce module fait de 1 à 5 minutes, 3 :42 en moyenne. Il est plus court pour les descendants d'immigrés.

7. Religion

Pas de problèmes en général.

Mme Perez pose la question de l'accord exprès des enquêtés pour aborder ce sujet, et la nécessité d'un argumentaire spécifique pour ces questions parfois difficiles, et un risque de malaise des enquêteurs, dont la perception est très culturelle.

Mme Borrel souligne les évolutions législatives depuis HDV

REL1 : le culte des ancêtres fera partie de la liste des religions ?

Comment saisir la religion des parents si ceux-ci se sont convertis au cours de leur vie ? Faut-il se référer à l'enfance d'ego ?

REL3 : enlever « en dehors de votre famille » qui complique lorsqu'un des parents est chargé de l'enseignement religieux.

REL4, 5 et 6 il y a des problèmes de filtre

REL 9 : vise-t-on uniquement les signes visibles ?

REL14 : un enquêté a répondu « ça ne me fait rien » en marge → la question pourrait être reformulée en « oui » ou « non », éventuellement avec une gradation (un peu, bcp...)

REL15, 16 ? 17 : prévoir des modalités « peu importe » ou « nsp »

REL18 : certains enquêtés n'ont pas su répondre à l'item « protestants », d'autres discutent entre « Musulmans cools » ou « intégristes ». Certains enquêtés ont été content de cette question.

Durée du module : Ce module fait de 1 à 10 minutes (grille comprise), 4 ou 5 minutes le plus souvent et 4 :12 en moyenne.

8. Vie professionnelle

Biographie professionnelle

Elle a été plus ou moins dure à renseigner selon la complexité des vies professionnelles. Encore une fois, les enquêteurs soulignent la difficulté d'allers-retours entre le papier et le Capi. Les périodes qui durent quelques mois sont difficiles à faire entrer dans une grille qui a un pas annuel.

Elle est parfois sujette à interprétation.

La question sur le service national n'est pas évidente pour les étrangers.

En plus d'une personne en formation actuellement, deux enquêtés notent dans leur grille une période de formation après leurs études initiales. Pour le premier on a une brève description, pour les autres non.

Actifs salariés

SAL3 : La question sur les CVs est un difficile à renseigner

SAL5 : demande spécifique sur les papiers (à ajouter dans comme exemple dans « questions déplacées »)

SAL14 : préciser qu'il s'agit de l' aller et du retour

SAL16 : pas de pbs

SAL6-14 sur les horaires : ces questions ne posent pas de problèmes car sont très routinières.

Après pas de pbs

SAL27 : rare mais passe bien

SAL2 : un enquêté a répondu « par hasard »

SAL5 : un enquêté a répondu « on m'a demandé mes papiers »

SAL27 : modalité « deux fois par mois » non prévue

SAL5 recueille plus souvent des items (notamment on vous a refusé injustement un emploi, mais pas seulement) choisis que EMP7 sur les discriminations : une seule personne s'en est plainte, pour la promotion et les salaires. C'est étonnant par comparaison au module discriminations...

Actifs non salariés : *non testées car aucun indépendant*

Inactifs et chômeurs

CHO8 : instruction enquêteur recherche d'emploi en France ou à l'étranger

Pas de pbs particuliers

Deux inactifs sur les 10 enquêtés mais atypiques ou incomplètement renseignés : un retraité (hors champ en termes d'âge) et une femme au foyer enceinte.

Un chômeur, en recherche d'emploi à l'étranger : pose des problèmes pour CHO7 (CV envoyés à l'étranger), mais aussi sur les circonstances de fin d'emploi : il décrit apparemment sa fin d'emploi en France, avant qu'il n'aille passer quelques mois salariés à Hong Kong > est-ce bien ce qu'on veut ? est-ce le même emploi décrit comme emploi antérieur dans le THL...

Discriminations

EMP7 a suscité une réponse positive en raison du voile porté (origine / couleur de peau). Les enquêteurs sont demandeurs d'instructions précises sur cette question et demandent un filtre sur les retraités depuis plus d'un an...*ou sur les inactifs ne cherchant pas d'emploi ?*
Question du pas de temps et de l'articulation des réponses avec le module discriminations.

Premier emploi et premier emploi en métro

Les enquêteurs signalent une certaine lassitude mais pas de pbs de remplissage.

Durée du module : Le module fait en moyenne 11:30. En fait, le temps tourne autour de 13-15 minutes pour les actifs en emploi salarié et 5-9 minutes pour les inactifs ou chômeurs. Approximativement, la grille doit prendre 3 à 5 minutes.

9. Identité

Ce module est facile à passer et plait aux enquêtés.

ID1 : les enquêtés n'ont pas répondu sur « plusieurs » lignes. Les deux personnes qui ont cité plusieurs origines ont fait la liaison : « franco-algérien », « malien et français ». De ce fait, ils répondent en une seule fois à ID2. Faut-il forcer les enquêteurs à renseigner plusieurs lignes ?

ID3 : la modalité « votre orientation sexuelle » a fait rire

ID4 : a suscité des problèmes de compréhension notamment sur l'absence de modalité « français ».

Répondre revient à reconnaître/admettre l'image que les autres ont d'ego, à un groupe discriminé.

Tous les enquêtés se sont positionnés, une seule personne a donné deux réponses (noir et antillais).

ID7 : oui mais ça dépend des origines (M et T)

Effectivement, 3 enquêtés ont répondu « ça dépend » aucun « non » --> ajouter une modalité ou une instruction enquêteur pour forcer la réponse à « non » ?

ID8 : passe bien, a été posée aux ultramarins en dépit du filtre → faut-il l'étendre aux ultramarins ? à tous ?

4 réponses « non », 6 réponses « oui » (dont un ultramarin, qui a dit être à ID1 être d'origine africaine)

ID9 : quelques modalités sont ambiguës

« Il faut oublier ses origines »

« Je ne suis pas différent des autres français » notamment pour ceux qui sont étrangers...

Les réponses sont très diversifiées sur chacun des items.

Durée du module : Ce module fait 5 minutes, de façon très stable.

10. Discriminations

Un enquêteur pose la question de l'acceptation de cette partie par les natifs descendants de natifs

DIS 1, 2, 3 : pas de problème.

DIS 3 : gradation mais pas sur DIS 4, pourquoi ??

DIS5 : une réponse « celles qui parlent mal le Français »

C'est la seule réponse qui sort du quarté « noirs africains arabes maghrébins »

Quelques résultats (sur 10 enquêtés évidemment), mais assez massifs :

- DIS1 : 7 réponses positives, tous citent au moins l'origine ou la couleur avec d'autres items éventuellement (look, lieu de vie, poids taille).

- DIS6 : seuls les deux enquêtés d'origine asiatique ne citent aucun lieu. Tous les lieux proposés sont choisis au moins une fois sauf « hôtel, camping », les plus cités(5 fois chacun) sont les commerces et les administrations (3 fois la préfecture, une fois les impôts et la mairie, une fois la police).

- DIS11 : Deux enquêtés rapportent des insultes racistes, dans plusieurs lieux.

Il y a un problème manifeste de filtre sur DIS15 : les enquêteurs ne la voient pas. Par ailleurs, comme un peu partout dans le questionnaire, les filtres appuyés sur descendants d'immigrés sont respectés de façon assez aléatoire. > A réfléchir : cherche-t-on à les faire respecter en insistant lors de la

formation sur cette catégorisation, où jette-t-on l'éponge pour le test papier, laissant tout le monde répondre à tout, ce qui a

Durée du module : *Ce module fait de 5 à 9 minutes, et 6 minutes en moyenne.*

11. Logement et cadre de vie

Les enquêteurs se sont interrogés sur l'intérêt de collecter des adresses complètes → un argumentaire est nécessaire, ainsi que la précision que ces adresses ne sont à renseigner que pour les logements en France (métro ?).

Globalement, le module comporte des problèmes de filtre : des erreurs, facile à corriger, mais aussi des situations qui coïncident avec la logique du module.

Par exemple, une enquêtée vit avec son conjoint dans un logement HLM dont la locataire en titre est sa mère, partie vivre en Algérie depuis deux ans → est-ce un logement autonome ou pas ? Un autre vit avec son frère dans un logement possédé par ses parents mais qu'il a quitté momentanément pour aller à Hong-Kong où pour la première fois, il a eu un logement assumé seul... Des cas à tester une fois le module remanié.

La grille biographique

Elle a été complexe et longue à remplir. Une enquêtrice a eu un enquêté qui avait déménagé 10 fois depuis 1990. Cécile Ménard cite de mémoire le chiffre de 5 logements en moyenne dans une vie.

Le logement actuel

Log 13-15 : il faut penser à filtrer pour ceux logés gratuitement, et aussi LOG21

LOG16 : problème de filtre → aller à LOG21 (discris)

LOG54 : sans objet si pas de voiture

LOG15 : on note deux refus de logement mais les autres items ne sont jamais choisis et un nsp → faut-il aller sur des indicateurs plus objectifs comme pour la recherche d'emploi : nbre de visites, temps de recherche ?

Log 21 : harmoniser le pas de temps (c'est-à-dire ne poser la question qu'à ceux ayant cherché un logement dans les douze derniers mois ?). Sur ces questions de discriminations, une enquêtrice souligne le caractère invisible de certaines discriminations qui pousse les enquêtés à répondre « ne sait pas ».

Sur LOG21, le problème de filtre empêche de tirer des conclusions.

LOG9 et LOG 18 : problèmes pour renseigner les mois de la demande HLM → ne laisser que l'année. Aucun des enquêtés n'était hébergé chez ses parents.

Logement antérieur

Cette partie ne pose pas de problèmes particuliers, et notamment la LOG30.

LOG26 : L'adresse n'est pas toujours renseignée

Logement autonome

La passation est difficile en cas d'allers-retours, d'adresses à l'étranger, en l'absence de logement autonome...

LOG34 : la formulation n'a pas posé de problème de compréhension mais de remémoration

LOG37 : L'adresse devra être saisie sur plusieurs cases pour faciliter le géocodage.

Logement à 15 ans

Logement à 15 ans : sur les 4 personnes concernées, on a une fois une indication de la commune, deux fois une adresse précise et une non réponse. L'argumentaire s'impose...

Quartier / victimation

LOG 53 : Certains enquêtés ont répondu moitié / moitié. Cette question risque d'être redondante avec données de contexte... *Les réponses à cette question utilisent toute l'échelle.*

A part un enquêté, tous disent se plaire dans un quartier apprécié par les uns et critiqué par les autres (LOG50 et LOG51). Mais le seul à dire vivre dans un quartier « généralement apprécié » est aussi le seul à dire que presque pas ou aucun immigré ne vit dans son quartier...

Sur sécurité et victimation, aucun enquêté n'était concerné.

Accidents de parcours Cette partie doit être renommée

LOG 60 : est-ce en France ou ailleurs ? ajouter une modalité « camps de réfugiés » (ou une modalité « un autre hébergement collectif ». Par ailleurs, cette question est très longue à passer et il faut penser à réduire les modalités. *Les items cités : la rue deux fois, la caserne ou le camp deux fois, l'hôpital, la chambre d'hôtel et le CADA 1 fois. Deux personnes ont indiqué avoir été menacées d'expulsion.*

Durée : de 5 à 14 minutes, 9 :10 minutes en moyenne.

12. Revenus et aides

Ces questions sont habituelles et n'ont pas posé tellement de problèmes.

La modalité « conjoint » manque à AID5 > il faut l'ajouter (en ayant en tête qu'elle est un peu redondante avec celle sur la répartition des tâches entre conjoints...). Les enquêteurs se demandent s'il est possible de choisir plusieurs modalités.

Durée du module : Ce module fait de 4 à 5 minutes, et 4 :30 minutes en moyenne.

13. Relations sociales (et les associations, INS6 et 7)

Ce module n'a pas suscité beaucoup de remarques de la part des enquêteurs.

Le cas d'une « tontine » a été évoqué pour une personne d'origine sénégalaise. La discussion a montré que ce terme recouvrait des expériences assez différentes pour les personnes originaires d'Afrique ou d'Asie du Sud-est. Il serait souhaitable de prévoir des instructions enquêteurs pour homogénéiser la saisie de ce type d'associations (ou ajouter une modalité).

Les questions sur le groupe d'amis étaient théoriquement filtrées sur les moins de 25 ans mais deux personnes d'environ 40 ans ont déclaré faire partie d'un tel groupe (dont une « tontine, voir ci-dessous) > Si elles sont conservées, ces questions pourraient être étendues aux plus de 25 ans ?

Le questionnaire de la personne sénégalaise montre :

1/ au moment des associations, dans le module rapport aux institutions, la personne a répondu (INS6) : autres, précisez > « tontine », et à INS7 que les personnes étaient originaires du même pays et de la même région.

2/ dans le module « Relations sociales », elle a répondu qu'elle faisait partie d'un groupe d'amis, composé de personnes de même sexe et de même origine. A la question RS8 (Où ce groupe s'est-il formé ?), il est noté en marge « à la maison, tontine ».

Une autre personne a répondu faire partie d'une association de solidarité et d'entraide, formée de personnes originaires du même pays et de la même région. Pour des pratiques éventuellement assez similaires, on a donc des réponses assez différentes...

> A homogénéiser via des instructions enquêteurs ou des reformulations, pour éviter aussi les redites.

Durée du module : la plupart du temps 2 minutes, au maximum 5 minutes, avec une moyenne à 2 :15 minutes.

14. Rapport aux institutions

Nationalité

Les enquêteurs soulignent un problème de filtre à INS2

Une enquêteur souligne également que les questions INS2 et INS4 posent des problèmes de formulation. Il avait l'impression que les personnes ne demandent pas la nationalité parce qu'elles anticipent un refus et propose d'ajouter à INS4 la modalité (raisons de ne pas demander la nationalité) : « parce que les démarches sont trop compliquées).

Cette première partie n'a pas toujours été bien renseignée. Le problème de filtre à INS2 n' pas aidé mais surtout, il n'est pas toujours évident à partir du THL de connaître la situation réelle par rapport à

la nationalité des enquêtés. Compte tenu du caractère important de cette information pour l'enquête, il faudra insister lors de la formation sur son importance et donner aux enquêteurs les principaux éléments législatifs : pourquoi un descendant peut avoir une double nationalité ou une nationalité étrangère, pourquoi un immigré peut être Français... Cette incertitude entache également les réponses aux questions sur les pratiques électorales.

Participation politique

Les enquêteurs soulignent que la question INS14 (partis politiques) suscite des difficultés : il est parfois difficile de se positionner, en particulier pour les personnes étrangères. Agnès Perez souligne qu'ils s'agit d'une question inhabituelle dans les enquêtes de l'Insee, pour laquelle il faudra prévoir un argumentaire et tester la sensibilité auprès des enquêteurs. Ceux du focus group sont partagés : un souligne l'intérêt de cette partie, l'autre moins...

L'item « Parlement » à la question INS15 a déclenché des questions : pourquoi ne pas parler d'Assemblée Nationale par exemple. La nécessité d'une phrase d'explication du type « ceux qui votent les lois » a été soulignée.

Enfin, la formulation de la question INS17 a été un peu discutée : certains enquêtés disent avoir été contrôlé non pas « sans raison » mais pour une mauvaise raison, à savoir leur couleur de peau...

Sur le droit de vote des immigrés, deux personnes se prononcent contre, les autres pour. Les réponses sont très diversifiées aux questions INS13 à INS15. La question INS14 a suscité une « non réponse » et une réponse « aucun », les autres se sont tous positionnés.

Il n'y a aucune « non réponse » spécifique au Parlement (une pour l'item « services sociaux ». Par ailleurs, la méfiance envers « le Parlement » est un des plus fréquentes parmi les items proposés (on note même un ajout « ils font ce qu'ils veulent »).

Sur les contrôles de police, 6 n'ont eu aucun contrôle, 2 un contrôle, 2 deux à trois contrôles. Parmi les quatre contrôlés, 3 répondent qu'il s'agissait de contrôles sans raison.

Durée du module : de façon très stable entre 5 et 7 minutes, avec une moyenne à 5 :15 minutes.

15. Santé et sexualité

Les questions SAN1 à SAN8 : pas de remarques ou de problèmes

Les enquêteurs font remarquer que les questions SAN9 à SAN13 sont souvent auto-administrées (papier ou casque), pour éviter la sous-déclaration. De façon plus anecdotique, ceux qui fument la pipe ne savent pas comment répondre à SAN9.

Ces questions sont assez bien renseignées. On trouve deux en se souvient pas sur les problèmes de santé au cours de la vie, mais on pourra dire qu'il ne s'agissait pas de faits marquants...

Accès aux soins et renoncement

SAN14 (couverture sécurité sociale) : prévoir une modalité ne sait pas.

SAN24 et suivantes (non recours) : pas de problèmes particuliers

Ces questions dans leur ensemble nécessitent selon Agnès Perez un argumentaire pour ne pas décontenancer les enquêteurs. Ainsi les enquêteurs ont demandé une explication au pourquoi de SAN23 (un médecin a-t-il refusé de vous recevoir ?)

SAN19 : il est parfois difficile de savoir si les enquêteurs ont bien passé cette question. Seuls deux enquêtés ont trouvé l'examen trop rapide (item 2).

Ajouter une modalité « rien de tout cela ».

Aucun n'a été confronté au refus d'un médecin de les recevoir, un a eu le sentiment d'être traité injustement. A SAN33, il faudra ajouter un item « aucune conséquence »

Sexualité, fécondité, contraception :

Plusieurs questions ont été évoquées : un problème de connaissance des méthodes contraceptives par les enquêteurs, un risque de gêne pour répondre à ces questions, surtout en présence d'autres personnes, notamment des enfants... Un argumentaire écrit spécifique pour ces questions sera nécessaire.

Il a été évoqué la possibilité de ne pas poser ces questions en présence d'autres personnes. Cette solution a été mise en œuvre pour ERFI sur une question bien précise : « Envisagez-vous de vous séparer de votre conjoint ? », qui n'était pas posée en présence du conjoint.

Modalités redondantes dans SAN39 (la 2 et la 13).

Sur le nombre d'enfants idéal, voir les remarques générales.

Les filtres complexes ont engendré beaucoup d'erreurs, qui devraient disparaître avec la capisation. Il est cependant parfois difficile de savoir si l'enquêteur est passé un peu vite pour éviter les questions gênantes ou s'est trompé dans les filtres. Mais globalement les enquêteurs n'ont pas eu de refus de réponse aux questions de contraception.

Premier rapport sexuel et rapports forcés

Ici aussi un argumentaire sera nécessaire, insistant notamment sur l'intérêt des questions sur la contraception lors du premier rapport, pour les mettre en relation avec les comportements actuels. Les enquêteurs ont relevé une certaine gêne et suggèrent de passer cette partie en auto-administré. La question sur le premier rapport a été jugée indiscreète par un des enquêtés.

Les enquêteurs proposent de filtrer SAN63.

Cette dernière partie a été assez mal renseignée :

A SAN58 (âge au 1^{er} rapport sexuel : 8 répondent, aucun n'indique un mois (seulement un âge ou une année), une répond mais note indiscret, deux ne répondent pas, dont un où c'est noté « ne se souvient pas ». Il y a 2 non réponse à SAN59 (« identité » du 1^{er} partenaire), 3 à SAN60, 4 à SAN61. A SAN62, 4 non réponse, 2 refus. A SAN63, 2 refus, 5 non réponses et 3 réponses (négatives).

Excision

Les enquêteurs insistent sur la nécessité de retravailler l'accroche et sur les termes choisis (voir les remarques générales). M. Keita, explicitement interrogé a dit qu'il ne serait pas gêné de poser ces questions à des femmes.

Une seule enquêtée était dans le champ visée par cette partie, elle a répondu connaître et ne pas avoir été excisée.

Sur l'ensemble de cette partie sexualité, contraception..., les enquêteurs se disent prêts à poser ces questions. Des argumentaires et des éléments de formation précis pourraient donc suffire à faire accepter l'ensemble par les enquêtés.

Durée du module : entre 5 et 11 minutes, avec une moyenne à 7:45 minutes.

12. Note sur la durée des entretiens



Paris, le 27 avril 2007
N°1051/F110

Objet : Enquête « Trajectoires et origines » (TeO)

Compte tenu de la diversité des thèmes abordés dans l'enquête, la durée moyenne du questionnaire présenté au Comité du Label dépasse une heure. Bien conscients des inconvénients qu'une telle durée peut présenter pour les enquêteurs et de la charge qu'elle impose aux personnes interrogées, nous considérons cependant qu'il n'est pas possible de diminuer la taille du questionnaire sans remettre en cause les objectifs de l'enquête.

Le Chef du département de la
démographie

Guy Desplanques

Le Directeur de l'INED

François Héran

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
18 BD ADOLPHE PINARD - 75675 PARIS CEDEX 14 - FRANCE –
TÉL STANDARD : 01.41.17.50.50

INSTITUT NATIONAL D'ÉTUDES DÉMOGRAPHIQUES
133, BD DAVOUT 75020 PARIS FRANCE
TEL. 33 (0)1 56 06 20 00 • FAX 33 (0)1 56 06 21 99